



FRANCK FERRAND ET SI JEANNE REVENAIT ?

CAUSEUR.fr

CAUSEUR

www.causeur.fr – Surtout si vous n'êtes pas d'accord – mensuel n° 85 – décembre 2020

TRÊVE DES CONFINEURS !

COVID-19
PEUR SUR L'ÉTAT



ISSN 1966-6055

Belg : 6.60 € - Lux : 6.60 € - Suisse : 10.60 CHF - Canada : 12.50 CAD - Maroc : 66 MAD - Dom surface : 6.60 €

L 19516 - 85 - F : 5,90 € - RD



LA GAUCHE CHARLOT

Gilles Clavreul ne lit pas *Causeur*. Dommage pour lui, car comme le disait Montaigne, il gagnerait à frotter sa cervelle contre celle d'austroy. Il apprendrait que le désaccord est une chose fort amusante. Mais Clavreul ne rit pas avec n'importe qui.

Le 19 novembre, il s'étrangle en découvrant sur notre site internet l'entretien que l'ami Jean-Baptiste Roques a tourné avec Thaïs, jeune militante de Génération identitaire. Il ne mange pas de ce pain rassis. Pas lui, pas ça. Il le fait savoir sur Facebook :

« Comme je ne lis pas Causeur, j'étais passé à côté de ce publi-reportage en faveur du groupuscule d'extrême-droite Génération identitaire datant de fin juin dernier. C'est comme une vidéo d'AJ+, la chaîne qatarie, mais en version réac qui s'assume.

Voilà pourquoi il n'y a rien de commun entre ceux qui défendent les principes républicains et cette droite qui se veut iconoclaste en faisant des clins d'œil à des petits fafs en bomber. On ne peut pas être républicain et identitaire à la fois, on ne peut pas se trouver de luttes communes, on ne peut pas s'allier, en aucune circonstance. Ligne rouge infranchissable. » J'apprends que le bomber¹, c'est facho. Et « réac qui s'assume », c'est un compliment ?

Si je vous cause des offuscations de cet estimable garçon, l'un des fondateurs du Printemps républicain², ce n'est pas pour nous disculper de l'accusation de complicité avec la bête immonde, qui nous indiffère totalement, mais parce qu'elles sont emblématiques des ambigüités de cette « gauche Charlie » (également dite républicaine) qui après des années d'antifascisme en peau de lapin, ne se trompait plus d'ennemi, c'est même pour ça qu'elle a rompu avec le reste de la famille. Elle avait compris que le vrai danger, pour le pays, venait de l'islam radical et de ses alliés extrêmes gauchistes. Elle avait arrêté d'engueuler la France des églises et des bistrots, dont elle paraissait même partager le désir coupable de défendre les mœurs et la culture françaises en France. Bref, on croyait être d'accord sur l'essentiel, en particulier l'urgence du combat commun.

On s'est trompés. On dirait qu'on n'est même pas d'accord pour s'engueuler. Certes, il reste des francs-tireurs qui préfèrent la réflexion aux réflexes, la preuve par Élisabeth Badinter, Richard Malka, Philippe Val et quelques autres, qui se fichent autant d'être accusés de dérive droite que d'islamophobie. Chez nombre de militants « laïques et républicains », le naturel (ou l'inconscient) de gauche revient au galop, les mêmes travers collés à ses sabots : sectarisme, bonne conscience, aveuglement.

Passons sur le refus de l'altérité idéologique, qui est dans l'ADN du « parti de l'Autre ». Gilles Clavreul pourrait répondre à Thaïs, mais il y a des gens avec qui on ne parle pas, des fois que leurs idées seraient contagieuses – d'ail-

leurs il a été longtemps question de les isoler derrière un cordon sanitaire, maintenant on dit « ligne rouge », il y a du progrès. En somme, il est pour la liberté de penser comme lui. Pour ma part, je trouve les identitaires un brin trop « France blanche », mais j'aime bien discuter avec eux. D'ailleurs, nous avons aussi publié un texte de Cyril Bennisar sur « la remigration » (des délinquants étrangers) proposée par Génération identitaire. Je parle avec Aurélien Taché et Rokhaya Diallo. Qu'il soit impossible de parler avec Gilles Clavreul, c'est un peu triste.

Cette obsession de l'extrême droite est d'autant plus incompréhensible que, sur l'immigration et l'islam, Clavreul et ses amis politiques tiennent des propos qu'on pouvait entendre il y a vingt ans dans la bouche de Le Pen (blagues de pétomane en moins il est vrai) et il y a trente ans dans celle de Chirac. Il est vrai que la réalité a changé. Mais eux veulent croire qu'ils n'ont pas changé. Alors, quand ils entendent le mot « identité », ils sortent leur République, comme on brandirait un crucifix devant un vampire. « On ne peut pas être républicain et identitaire », assène Clavreul. Première nouvelle. Et mon Général, il était intersectionnel ?

Certes, ce sont des bisbilles de café du commerce numérique. Seulement, nous sommes supposés mener une guerre idéologique et sur le champ de bataille, mieux vaut savoir sur qui on peut compter. *Charlie Hebdo* ne veut pas du soutien de Ménard. Clavreul « ne peut pas s'allier, en aucune façon » avec les identitaires (ni avec *Causeur*, « qui leur fait des clins d'œil »). C'est la nouvelle thématique à la mode de la « tenaille identitaire » qui permet de ne pas choisir entre la peste islamiste et le choléra populiste. Si on comprend bien, en 1940, il aurait refusé de rallier Londres pour cause de « ligne rouge infranchissable » avec les maurrassiens antisémites qui s'y trouvaient. Les renvoyeurs dos à dos finissent souvent en apôtres de l'apaisement.

Autant dire que, pour l'union sacrée dont on nous rebat les oreilles après chaque attentat, on attendra. Tant pis, on se passera de ces alliés aux délicatesses de jeunes filles, qui d'ailleurs comptent de moins en moins de divisions, ceci expliquant largement cela. Et puis, beaucoup semblaient si heureux de retrouver leurs vieux copains et leurs vieux slogans : les manifestations contre la loi « sécurité globale » (et son article 24 qui interdit, non pas de filmer, mais de diffuser le visage de policiers) ont été l'occasion d'une reconstitution de gauche dissoute délicieusement vintage. Brailler contre le fascisme imaginaire de Macron et Darmanin, c'est marrant et c'est sans danger. Et voilà pourquoi votre gauche est muette. •

1. Pour ma mère et celle des autres : un bomber (prononcer « bombeur ») est un blouson. J'ai dû en avoir un ado. Il n'y a pas de hasard.

2. Il a fait un très bon travail lorsqu'il était à la tête de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, refusant de noyer le poisson de l'antisémitisme des quartiers.

CAUSEUR

Directeur de la publication
Gil Mihaely

Directrice de la rédaction
Élisabeth Lévy

Directeur adjoint de la rédaction
Jeremy Stubbs

Rédaction en chef
Martin Pimentel (causeur.fr),
Jérôme Leroy (pages culture).

Rédaction
Sami Biasoni, Cyril Bennasar, Frédéric Ferney, Alain Finkelkraut, Jean-Luc Gréau, Basile de Koch, Roland Jaccard, Pierre Lamalattie, Bérénice Levet, Patrick Mandon, Peggy Sastre, Erwan Seznec.

Correction
Frédéric Baquet

Secrétaire de rédaction
Cécile Michel

Ont participé à ce numéro
François-Xavier Ajavon, Sophie Bachat, Anne-Laure Boch, Françoise Bonardel, Alexis Brunet, Jean-Pascal Caravani, Valentin Chantereau, Jean Chauvet, Jean-Jacques Leandri, Thomas Morales, Philippe Murer, Frédéric de Natal, Hala Oukili, Sylvie Perez, Jonathan Siksou, Maxime Tandonnet, Paul Thibaud, Emmanuel Tresmontant.

Direction artistique
Aymeric Dutheil

Iconographie
Alexandre Deneff

Direction marketing et commerciale
Marina Leroux
Charles Lévy
01 84 79 01 34

Distribution
MLP

Gestion de la diffusion en points de vente
BO Conseil Analyse Média Etude
Otto Borscha - oborscha@boconseilame.fr
09 67 32 09 34 (contact points de vente)

Abonnements et anciens numéros :
www.causeur.fr/boutique
01 84 79 01 35
(Du lundi au vendredi 10h – 17h)
ou clients@causeur.fr

Impression
Berger Levraut Graphique
2780, route de Villey Saint-Étienne
54200 Toul

Image de couverture
© Milles Studio/stock.adobe.com
Ludovic Marin/AFP

Causeur est édité par Causeur.fr
SAS au capital de 101 900 euros - RCS Paris
Siret 504 830 969 000 29 Naf 5814 Z.
Dépôt légal à parution - ISSN 1966-6055.
Commission paritaire : 0320 D 90295.
Enregistrement CNIL 1296122.
32, rue du Faubourg-Poissonnière
75010 Paris
01 84 79 01 35 / info@causeur.fr
www.causeur.fr

SOMMAIRE N° 85 – DÉCEMBRE 2020

3



La gauche Charlot

Élisabeth Lévy

10

Rome : le Rubicon et les biftons

Frédéric Ferney

14

Syndrome de Stockholm, les femmes ravies

Peggy Sastre

18

Immigration : taisez-vous et accueillez !

Jean-Jacques Leandri

20



Joe Biden : le fossoyeur des classes moyennes sera-t-il leur sauveur ?

Gil Mihaely

24

Homme libre, toujours tu chériras l'ACLU !

Sylvie Perez

28

Un fou d'Allah peut en cacher un autre

Gil Mihaely

30

Autriche : un leader est né

Valentin Chantereau

32

Enseignement public, que le dernier élève juif éteigne la lumière

Erwan Seznec

36

Émissions CO₂ : la France est exemplaire !

Jean-Luc Gréau et Philippe Murer

TRÊVE DES CONFINEURS !

40

Peur sur l'État

Élisabeth Lévy

44

Covid, la panique des élites

Erwan Seznec

48

« À l'exception de la libre circulation, aucune liberté n'est véritablement remise en question ! »

Entretien avec Ludovic Mendes

Propos recueillis par Gil Mihaely

50

Pour une poignée de boomers

Stéphane Germain

54

« Le problème n'est pas l'autoritarisme, mais les mauvaises décisions »

Entretien avec Jean-Loup Bonnamy

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

56

On a préféré la punition collective à la frappe chirurgicale

Anne-Laure Boch

60

Hold-up : le sens d'une absurdité

Hala Oukili et Jeremy Stubbs

62

L'État et le Covid : experts partout, politique nulle part

Maxime Tandonnet

66

Royaume-Uni, de John Locke au Lockdown

Par Jeremy Stubbs

CULTURE & HUMEURS

70



« Je ne suis pas ce garçon poli et consensuel que les médias présentent »

Entretien avec Franck Ferrand

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

72

1940-1944

On nous dit tout, on nous cache rien !

Paul Thibaud

76

Renée Saint-Cyr, comédienne de naissance

Propos recueillis par Patrick Mandon

78

« Le libéralisme est à la liberté ce que l'égalitarisme est à l'égalité »

Entretien avec Alain de Benoist

Propos recueillis par Françoise Bonardel

82

Le Sacré-Cœur, monument hystérique

Pierre Lamalattie

86

Géographie, la carte maîtresse

Jérôme Leroy

90

Audiard le critique, voilà où ça mène, l'élégance

Thomas Morales

92

Tant qu'il y aura des films

Jean Chauvet

94

Touche pas à mon porc !

Emmanuel Tresmontant

98

Le journal de l'ouvreuse

**Prochaine parution :
le 6 janvier 2021**

Embargo sur le blasphème danois

Par Jean-Pascal Caravano



Il dit agir au nom de « la liberté d'expression contre l'islamisation de la société ». Le Danois Rasmus Paludan est le fondateur du parti Stram Kurs – « Ligne dure » –, qui a récolté 60 000 voix lors des dernières élections législatives. Convaincu d'un lien entre islam et délinquance, il s'est spécialisé dans l'autodafé de corans – qu'il enrobe parfois avec du bacon – et prévoyait d'en brûler un exemplaire sous l'Arc de triomphe. Mais le 11

novembre, il a été devancé par le renseignement français, qui l'a cueilli *manu militari* dans sa voiture puis placé en rétention administrative. La menace ayant été jugée sérieuse, à peine quelques heures plus tard, l'homme fiché S et son briquet étaient escortés jusqu'à un avion, pour être expulsés – direction Copenhague ! Or, quelle est la jurisprudence pour ce type d'agissements ? Le 23 mars 2016, un événement analogue s'était produit en plein Paris. L'individu ne s'était pas contenté de planifier son acte, mais avait bel et bien réalisé l'autodafé d'un texte « sacré ». Il ne s'agissait pas d'un homme, mais d'une femme vêtue d'une burqa qui, face à la Seine, avait enflammé une bible. La protagoniste, originaire du 93 et alors âgée de 34 ans, avait été interpellée par des policiers puis conduite au commissariat. Le parquet ordonna qu'elle soit emmenée à l'Hôtel-Dieu pour une évaluation psychologique dont elle fut rapidement libérée, car déclarée saine d'esprit. Durant l'entretien avec les fonctionnaires, elle expliqua se sentir « persécutée ».

Si le projet du militant danois a été considéré comme une incitation à la haine qui lui vaudra une lourde procédure, le geste de la trentenaire n'a finalement entraîné aucune condamnation. Seul grief retenu contre elle : le port de la burqa, pour lequel l'habitante d'Aulnay-sous-Bois a dû s'acquitter d'une contravention de 150 euros. Face aux pyromanes, y aurait-il « deux poids, deux mesures » ? •

Mourir déconfiné

Par Sylvie Perez

En Angleterre, le confinement saison 2 a suscité la fronde. 50 députés rebelles, membres de la majorité tory, ont créé un groupe parlementaire séditieux dont l'objectif est de s'opposer à tout confinement à venir. À leur droite, Nigel Farage, monsieur anti-Europe, est devenu monsieur anticonfinement. Quant aux mécontents de la société civile, ils ont leur magazine en ligne : lockdownsceptics.org.

Le 31 octobre, lorsque Boris Johnson a annoncé la seconde mise sous cloche du pays, on sentait qu'il y allait à reculons. Tout le monde s'impatientait, les chaînes d'info commentaient les commentaires, la nuit tombait, quand enfin Johnson est apparu à l'écran, flanqué de ses deux Diafoirus qui ont assommé l'auditoire de courbes apocalyptiques.

On a respiré en apprenant que les facs restaient ouvertes. Pour le reste, les Anglais ont vu leur existence régulée dans le détail. Comme chez nous, les ministres se sont égarés dans cet embrouillamini de règlements. L'un d'eux a annoncé qu'on pouvait golfer, mais finalement non. Le tennis ? Non plus. La pêche au gros, oui, à la mouche, non, ou l'inverse. Seuls les commerces « essentiels » sont restés ouverts. Pour sauver des vies, les fonctionnaires ont pensé à tout... même à l'euthana-



sie. La chose est illégale au Royaume-Uni ; qui veut en finir doit aller chercher de l'aide sous d'autres cieux. Or, confinement oblige, il est interdit de voyager à l'étranger « *sauf excuse raisonnable* ». Matt Hancock, ministre de la Santé chargé de pondre des listes d'interdits, a donc énoncé cette règle délicieuse : « *Voyager à l'étranger pour un suicide assisté est une excuse raisonnable.* » Quiconque quitterait le pays pour aller mourir ailleurs n'enfreindrait pas la loi. Las, il n'a pas précisé si celui qui changeait d'avis en cours de route et, tout bien réfléchi, se résolvait à vivre encore un peu, serait verbalisé en rentrant au pays... •

Vienne 1938 : devine qui vient dîner

Par Jeremy Stubbs



Alice Urbach et son fils Otto, vers 1948.

« Aryanisation. » Ce mot terrible évoque l'expropriation par les nazis des biens des juifs d'Europe et l'exclusion de ceux-ci de la vie culturelle. Une facette moins connue de ce processus vient de nous être rappelée par l'histoire d'Alice Urbach, auteur d'un best-seller sur la cuisine viennoise dans les années 1930, histoire racontée par sa petite-fille dans un livre publié en septembre¹. Née dans une famille juive en 1886, Alice se marie avec un médecin dont la mort prématurée la laisse seule avec deux enfants à élever. Elle se lance comme professeur de cuisine pratique et crée un service de livraison de plats chauds. En 1935, elle codifie tout son savoir-faire dans un volume de plus de 500 pages qui met à la portée de tout le monde les secrets des meilleures recettes viennoises, de l'*Apfelstrudel* au *Kaiserschmarrn*, une sorte de crêpe coupée en morceaux inventée accidentellement par une paysanne pour l'empereur Franz Joseph et son épouse, Sissi. Intitulé *So kocht man in Wien !* (« C'est comme ça qu'on cuisine à Vienne ! »), le livre est un succès immédiat et devient une véritable référence dans les pays germanophones. Après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne d'Hitler en 1938, Alice est obligée de se réfugier en Angleterre, avant de rejoindre les États-Unis après la guerre. Dès qu'ils mettent main basse sur son pays, les nazis, écoutant à la fois leur idéologie de haine et leur estomac, republient son best-seller sous un autre nom, « Rudolph Rösch », à consonance plus « aryenne ». La nouvelle édition reproduit substantiellement le texte d'Alice et les images où on voit ses mains à l'œuvre. Sans le savoir, Alice est destituée de son statut d'auteur et naturellement des revenus qui y sont associés. C'est bien plus tard qu'elle découvre la supercherie odieuse. Devenue en Amérique une vedette de la cuisine à la télévision, elle meurt en 1983 à 90 ans. Aujourd'hui, son best-seller va être enfin réédité sous son nom – et ainsi dé-aryanisé. •

1. Karina Urbach, *Das Buch Alice: Wie die Nazis das Kochbuch meiner Großmutter raubten* (2020).

Pour un management moins humain

Par Jeremy Stubbs



On ne sera guère étonné d'apprendre que 2020 aura été l'année la plus stressante pour les salariés à travers le monde. Une étude conduite dans 11 pays par Oracle, la multinationale américaine, un des leaders dans la technologie de l'information, et Workplace Intelligence, un cabinet de consultants en ressources humaines, révèle que 78 % des 12 000 personnes interrogées considèrent que la pandémie a eu un impact négatif sur leur santé mentale. Ce qui est plus surprenant, c'est que 82 % croient que l'intelligence artificielle est mieux à même de répondre à leurs besoins en termes de santé mentale que d'autres êtres humains. Aussi 68 % des salariés interrogés préféreraient-ils parler de leurs problèmes à un robot qu'à leur manager, tandis que 80 % sont tout à fait ouverts à l'idée d'avoir un robot comme psy.

L'avantage des robothérapeutes est que ceux-ci ne portent pas de jugement sur le salarié et ne risquent pas de considérer l'aveu d'un problème de santé mentale comme une faiblesse. La gêne et la honte que nous pourrions ressentir devant un autre être humain nous sont épargnées quand nous nous confions à un *chatbot* ou « agent conversationnel », pur produit d'un algorithme. Déjà, en 1966, un programme informatique en langage naturel, Eliza, a été développé au célèbre Massachusetts Institute of Technology afin de simuler les échanges entre un psychologue et son patient selon l'approche du grand psychologue de l'époque, Carl Rogers. Malgré les capacités linguistiques très limitées de ce programme et son manque total d'intelligence et d'empathie véritables, Eliza arrivait non seulement à maintenir des interactions avec des êtres humains, mais à en convaincre certains qu'il comprenait leur cas et éprouvait de la sympathie pour eux. Le management moderne aime se dire à visage humain. Dommage : les salariés préfèrent un visage d'automate. •

Chanteuses hip-hop, futures académiciennes

Par François-Xavier Ajavon



Parmi les calamités qui ont marqué l'année 2020, il faut compter une poignée de disques de chanteuses ambitionnant de révolutionner la langue française. Dans une actualité musicale en berne, il importait pour la presse autorisée de se pâmer devant ces nouvelles héroïnes, comme Aya Nakamura qui abreuve ses auditeurs d'un lourd sabir déroulé sur une musique conventionnelle. Pour France Info, la native de Bamako « *fait bouger la langue française* » grâce à un savant mélange de dialecte africain et de langage urbain. Karim, un « jeune de Montreuil », explique que ce langage est maintenant celui de toutes les cités : « *Elle parle comme nous... Pour nous, c'est ça la langue française.* » Une linguiste des éditions Le Petit Robert est appelée en renfort pour valider l'importance du basculement : niant tout appauvrissement de l'expression, elle souligne « *un plaisir du verbe qui s'affranchit des règles* ». Point de salut sans déconstruction de la syntaxe bourgeoise et du vocabulaire oppressif tout infesté de références coloniales ! La spécialiste admet néanmoins que ces nouveaux termes argotiques (« pookie » pour « balance », « Djo » pour « mec »), même s'ils dénotent une « *bonne santé* » de notre langue, n'ont pas encore vocation à entrer dans son dictionnaire.

Autre phénomène banlieusard qui fascine les rédactions parisiennes : Wejdene, très jeune chanteuse de Saint-Denis, dont les textes semblent échapper à toute logique. On peut y croiser des vers tels que « *J'pourrais dead pour toi* » ou « *Tu hors de ma vue* » (sic). Vanity Fair y voit un phénomène de société : la chanteuse rose bonbon, à la grammaire fautive, est carrément le « *parfait reflet de notre époque* ». Non seulement elle casse les codes, mais en plus elle est naturellement « *féministe* » comme toutes les super-héroïnes de la nouvelle culture de masse. Certes, chaque génération a son argot, sa stratégie pour faire corps contre les adultes. Certes, le langage a été mille fois trituré par les poètes. Mais comme le disait ma concierge, on peut violer la langue, à condition de lui faire de beaux enfants. •

La France perd ses facultés ?

Par Hala Oukili



Le 22 octobre, Jean-Michel Blanquer déclare sur Europe 1 que l'islamo-gauchisme « *fait des ravages à l'université* ». Suscitant dès le lendemain une réaction de vierge outragée de la Conférence des présidents d'université qui fait part de son émotion et jure ses grands dieux que « *non, les universités ne sont pas des lieux d'expression ou d'encouragement du fanatisme* » et qu'elles ne « *sauraient être tenues pour complices du terrorisme* ». Tous les universitaires ne partagent pas ce point de vue irénique : le 31 octobre, paraît dans *Le Monde* le « manifeste des cent », qui compte aujourd'hui 250 signataires parmi lesquels figurent nos plus grands intellectuels : Marcel Gauchet, Pierre Nora, Gilles Kepel, François Jacob et bien d'autres. Ils dénoncent « *les idéologies indigéniste, racaliste et "décoloniale"* » qui nourrissent, selon eux « *une haine des "Blancs" et de la France* » et évoquent « *un militantisme parfois violent* » qui « *s'en prend à ceux qui osent encore braver la doxa antioccidentale et le prêchi-prêcha multiculturaliste* ». Ils demandent donc « *des mesures de détection des dérives islamistes* ».

Le 4 novembre, les adeptes de l'accommodement répliquent, toujours dans *Le Monde*, par une tribune qui récolte environ 2 000 signatures, ce qui laisse penser que le rapport de forces est plutôt favorable à cette tendance. Brandissant la liberté académique, et leur constant combat pour l'émancipation (mais de qui et de quoi ?), ils reprochent à leurs collègues de faire « *appel à la police de la pensée* » et de pratiquer la censure. Sauf que ce ne sont pas les gauchistes qui sont interdits de parole dans certaines facs, mais Alain Finkielkraut, Mohamed Sifaoui, Philippe Val, Sylviane Agacinski ou encore le linguiste Jean Szlamowicz, coupable d'écrire dans « *ce torchon raciste et sexiste qu'est Causeur* ». En clair, le camp du déni persiste... et signe. Quant à la ministre de l'Enseignement supérieur, elle ignore avec détermination ce qui se passe dans nos facs •

Touche pas à ma déesse !

Par Frédéric de Natal



C'est une caricature qui a enflammé toute l'Inde, le 19 octobre dernier. Lorsqu'elle publie sur son compte Twitter deux dessins, montrant une femme victime d'un viol et le violeur faisant une offrande à la déesse

Durga, Deepika Singh Rajawat ne s'attendait pas à déclencher un tollé national. L'association d'une image sexuelle avec celle de la divinité a été jugée hérétique par les plus ultras des hindous qui ont crié haro sur l'avocate spécialisée dans la défense des femmes victimes d'agressions sexuelles. Les médias d'extrême droite ont rapidement relayé l'information et réclamé que l'avocate soit traduite en justice pour cette offense.

« Je suis hindoue moi-même, pourquoi irais-je critiquer ma propre foi ? Il s'agissait de faire bouger les mentalités », s'est défendue Deepika Singh Rajawat. Présidente de l'ONG Voice for Right, elle s'est fait connaître avec l'affaire d'Asifa Bano, une fillette musulmane de 8 ans enlevée, violée et assassinée par des hindous. « Ici, de nombreux viols sont commis contre les femmes. Il faut donc célébrer les déesses, mais aussi traiter les femmes avec dignité, toute l'année », a renchéri l'avocate. « Elle a choisi délibérément une déesse hindoue pour sa caricature, pourquoi n'a-t-elle pas pris la Vierge Marie ? » s'agace un internaute. Deepika Singh Rajawat reçoit des menaces de viol. « Mais la police ne me protège pas. Au lieu de cela, je suis accusée sur des bases complètement contraires à la loi », se plaint-elle. Malgré les centaines de fanatiques qui sont venus manifester devant sa résidence, elle refuse d'effacer la caricature. Certains internautes n'ont pas hésité à faire un parallèle entre son cas et celui de Samuel Paty. Espérons que cela finira mieux pour Deepika. •

Royal canin

Par Alexis Brunet

Qui a dit qu'islam et canins faisaient mauvais ménage ? Au Turkménistan, pays à très large majorité sunnite où la religion est contrôlée d'une façon soviétique, le président Gurbanguly Berdimukhamedov a fait ériger une statue géante dorée, de six mètres de haut, représentant un « alabaï », son chien favori. Berger d'Asie centrale et ami des nomades, le canin bombe majestueusement le torse au centre d'Achgabat, la capitale du pays. Le « Protecteur » du Turkménistan s'était déjà offert une statue dorée de lui-même, de 21 mètres de haut, en 2015. Maintenant, son meilleur ami reçoit le même privilège. L'alabaï est un « symbole de réussite et de victoire », a argué son tout-puissant chef d'État, qui s'est déjà fait filmer en train de soulever un long haltère doré et de réparer des voitures. Il y a trois ans, il brandissait fièrement Fidèle par la peau du cou, un alabaï chiot qu'il offrit à Vladimir Poutine pour son 65^e anniversaire. L'intéressé sembla sincèrement ému. Et pour cause, il est lui aussi mordu de canins au point d'avoir offert un terrier noir à Hugo Chavez en 2012. Le chien apprivoiserait-il les hommes avides de pouvoir ?



Le toutou favori de Staline fut un épagneul dénommé Mila, offert par la reine des Pays-Bas. Mais nul besoin de remonter jusque-là : en juin dernier, Emmanuel Macron a dévoilé sur son compte Twitter des clichés de son labrador Némó, « recueilli avec Brigitte en août 2017 », a-t-il précisé. Un possible sujet de conversation pour une hypothétique rencontre avec Gurbanguly Berdimukhamedov. Une statue en or de Némó sur la place du Trocadéro, voilà qui redorerait le blason présidentiel auprès des défenseurs des animaux. •



ROME : LE RUBICON ET LES BIFTONS

Par Frédéric Ferney

À Rome, dans les dernières années de la République, la corruption règne à tous les étages, l'argent sale est un outil électoral et l'obtention d'avantages ou de faveurs, un système. On n'a plus l'idée de cela !... Petite leçon de démocratie à la mode latine.

On sait combien les hommes de la Révolution française ont idéalisé la *vertu* incarnée par la République romaine. Leur guide, c'est Jean-Jacques (Rousseau), le législateur des âmes et l'adversaire de tous les vices ; leur bréviaire, les *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque – le

destin de Brutus qui pousse le bouchon jusqu'à assassiner Jules César, son père adoptif, pour sauver la patrie – leur tirait des larmes.

Aussi eussent-ils frémi d'horreur, eux qui voulaient purger l'Europe de ses tyrans et régénérer le genre humain – Marat l'intransigeant, le justicier furibond poignardé dans sa baignoire, ou Robespierre l'incorruptible, malade de pureté et fanatiquement honnête –, s'ils avaient su à quel degré la corruption sévissait à Rome dans les ultimes décennies de la République.

Tous étaient fils de Brutus dans leur rêve.

Oublions Mirabeau, stipendié en douce par le roi Louis XVI, et Danton, plus *indulgent*, c'est-à-dire un brin vénal – et prévaricateur !

Quand on relit les auteurs latins Salluste et Cicéron, deux *indignés* de l'époque, vantés pour leur éloquence – mais eux non plus n'étaient pas blancs comme neige –, on doit se rendre à l'évidence : la concussion, les scandales financiers et les *affaires* ont été au cœur de la vie démocratique à Rome.

Tous pourris ?

Nous sommes au 1^{er} siècle avant J.-C.

Rome, toujours hantée par la guerre civile, vit des heures troubles. Le frêle équilibre des institutions que la République avait su maintenir à ses débuts menace de se briser. Les mœurs des élites ont changé, le souci du bien commun s'est perdu.

De l'idéal austère du patriciat ancien ne subsiste qu'une faible et glorieuse empreinte.

Les valeurs civiques – peut-être n'ont-elles été dès l'origine que les ressorts d'une illusion passionnée – s'effacent devant les prétentions d'une caste sénatoriale qui s'arroge tous les droits et ne défend plus que ses intérêts.

Le fier emblème de la République, SPQR (*Senatus Populus que Romanus*), qui figure au fronton des temples et des édifices publics et qui symbolise l'unité de la nation, c'est une blague !

À moins d'être aveugle – la plupart des citoyens le sont tout en éprouvant confusément un malaise –, on ne peut que constater la fracture entre le peuple et les élites.

Au sommet de l'État, on se croit tout permis ; on se dépêche d'être riche et puissant – on l'était déjà par la naissance, ben quoi ?... on fait fructifier ce qu'on a reçu ! On s'affaire, on se déprave, on se hisse. On *privatise*. Le pouvoir, les dignités, les places – consuls, préteurs (magistrats), questeurs (comptables du Trésor public), édiles. On prend tout, on veut tout. Et vite.

La République se met au service d'une oligarchie avide qui cumule le pouvoir et l'argent. Autre-



fois, s'engager au service de l'État, c'était obéir à un devoir moral et patriotique. « *De nos jours, se récrie Salluste, les hommes nouveaux s'efforcent de conquérir commandements et honneurs non par le mérite, mais par le brigandage¹* » ! En latin, *rapina*, ça dit bien ce que ça veut dire : « Vol ou pillage commis avec violence par des malfaiteurs généralement en bande². »

Oui, je sais, je vous parle ici d'un pays lointain, et d'une époque révolue, nous vivons en France sous le régime d'un président ennemi de la fraude et partisan d'une république irréprochable. Nous sommes français grâce à Dieu, gouvernés par des personnes qui nous aiment et qui nous protègent.

ooo

Petite leçon d'économie antique !

Un peu d'histoire – car tout est vrai, tout recommence.

À l'époque, l'annexion des régions conquises par la république impériale alimente un flux considérable de richesses vers Rome. Tandis que les paysans sont livrés aux spéculations des grands domaines agricoles, le commerce s'enfle des capitaux étrangers qui circulent

d'un rivage à l'autre du monde romain.

La mondialisation heureuse, déjà ?

Des hommes ambitieux et habiles bâtissent leur puissance en contrôlant de vastes réseaux financiers. Des fortunes immenses s'amassent en peu de temps. Les pauvres sont de plus en plus pauvres, et les riches de plus en plus riches. Les inégalités deviennent colossales. La colère monte. On l'ignore ou on la réprime.

Ça ne peut pas durer.

Dans les dernières décennies de la République, la concurrence entre les partis politiques – et au sein même des partis – devient féroce. Pour gagner les élections, il faut dépasser ses rivaux en faste et en prodigalités.

La corruption règne à tous les étages.

Car à Rome, l'argent sale est un outil électoral. Et l'obtention d'avantages et de faveurs, la brigue (en latin : *l'ambitus*), un système.

On n'a plus l'idée de cela – pardon, je suis taquin !

On distingue alors deux types de délit : le *peculatus*, le vol d'argent public, et la *res repetunda*, à savoir l'acceptation illicite de dons, de (rétro) commissions, de cadeaux, bref, l'enrichissement personnel lié à une charge publique.

Dès le milieu du 1^{er} siècle (avant J.-C.), ces infractions relèvent d'un tribunal permanent,

mais les pots-de-vin offerts par les ambassadeurs étrangers, les conflits d'intérêts et les malversations les plus flagrantes sont rarement condamnés, faute de preuves.

Les signes extérieurs de richesse, quand on est déjà riche, et qu'on fréquente des riches, qu'est-ce que ça prouve, hein ? Une villa à Capri, un yacht à Ostie, un palais à Syracuse (ou un riad à Marrakech), et alors ?

D'ailleurs, la corruption, quel vilain mot ! C'est du lien social, une solidarité de clan, une forme d'amitié entre égaux. On dirait aujourd'hui : du copinage, parce qu'on adore simplifier.

Car dans notre appréhension de la chose publique romaine, nous peinons à séparer trois pratiques distinctes : la corruption, le clientélisme, soit un lien d'allégeance personnelle entre un patron et son protégé, et ce qu'on appelle à Rome l'*évergétisme*. Une coutume locale qui consiste pour un notable fortuné à faire bénéficier la collectivité de ses largesses.

On offre au peuple des fêtes, des banquets, des stades, des amphithéâtres. Une bibliothèque ? À quoi bon puisque la plèbe est analphabète ? Des grandes vacances ? Non, on n'est pas à Levallois-Perret ! Ce qu'ils réclament : « Du pain et des jeux. »

En français d'aujourd'hui : « Le foot et le loto » ! Les Romains n'ont pas songé à se doter d'une loi hypocrite visant à réguler le financement des campagnes électorales et des partis politiques. Un sénateur avisé doit donc compter sur son patrimoine, sur celui de sa famille et de ses alliés les plus fortunés.

Un peu comme aux États-Unis aujourd'hui ?... Lors de la dernière élection présidentielle, en novembre 2020, les frais de campagne ont atteint 456 millions de dollars pour Trump et 484 pour Biden.

À Rome aussi, les prêts sont contractés auprès d'amis sûrs, ce qui vaut mieux que de s'adresser à des gens peu recommandables, des barbares sans honneur, des parvenus, des mêtèques chamarrés d'or et d'infâmes superstitions – Égyptiens, Syriens ou Scythes qui rêvent d'acheter en sous-main les gladiateurs du Colisée, de faire rôti les oies sacrées du Capitole et vas-y ! de transformer le Forum en bazar.

Ces transactions occultes sont-elles légales ? Pas vraiment. Que fait la justice ? Pas grand-chose. Les élus crapuleux sont naturellement assez riches pour acheter les juges. Et quand par miracle ils sont condamnés, ils parviennent le plus souvent à s'enfuir dans un exil doré ; ils échappent à l'amende : 40 millions de sesterces

dans le cas du sinistre Verrès, le propréteur (gouverneur) de la Sicile – un mixte entre Göring et Cahuzac. Un précurseur ?... Accusé de fraude et de parjure par Cicéron, esthète et scélérat – il a dérobé les œuvres d'art de toute la province –, il devra se réfugier... à Marseille. Bref, à Rome, un homme pauvre, isolé et sans relations ne peut s'élever sur la scène publique. Si l'on veut conquérir le pouvoir, il faut au préalable avoir tissé autour de soi un vaste réseau d'obligés, de clients, d'affidés, qui en échange de services rendus vous apporteront leur soutien – en espèces sonnantes et trébuchantes – au moment des grands rendez-vous électoraux. Les prêteurs seront récompensés plus tard.

Tous ces traficotages ne font que s'amplifier pendant les élections, mais les mandats des magistrats étant annuels, la Ville est en permanence en période électorale !



Ce qui mine le dernier siècle de la République, et ce qui va précipiter sa chute (entre la mort de Jules César en - 44 et l'avènement d'Auguste qui met fin à plusieurs années de guerre civile, en - 27), c'est la compétition stérile entre les deux partis dominants : les *Populares* et les *Optimates*. La gauche et la droite ? Pas tout à fait, encore que.

D'un côté, on a les conservateurs qui s'appuient sur la tradition et l'autorité des anciens. De l'autre, les tribuns de la plèbe, faux démocrates et vrais démagogues, qui convoquent les suffrages de la rue et manipulent habilement l'opinion pour assouvir leurs ambitions personnelles. Les premiers se drapent avec emphase dans les valeurs sacrées de la République tout en agitant le chiffon rouge du populisme. Les seconds amentent la foule, appellent à la « convergence des luttes » et fédèrent les mécontents.

Étrange pays.

On mentionne dans les annales les agissements d'un certain Lucius Melenchonus qui par ses diatribes contre le système ne cessa de susciter de fausses espérances dans le cœur des gens.

Le peuple est le spectateur las des rivalités entre ces deux factions qui semblent uniquement guidées par la soif de pouvoir et l'appât du gain. Aussi Salluste qui feint de s'en étonner sonne l'alarme :

« Mais qui sont ces hommes qui se sont emparés de la République ? Des gens d'une cupidité sans bornes pour qui tout ce qui est vertu ou vice est une occasion de profits. Plus ils sont coupables,



plus ils sont à l'abri ! La crainte que devraient leur inspirer leurs crimes, c'est à vous qu'ils l'inspirent, par votre lâcheté. Si vous aviez autant souci de la liberté qu'ils ont de rage pour la domination, la République ne serait pas livrée au pillage, et vos bienfaits iraient aux meilleurs, non aux plus effrontés ! »

Il a un petit côté Gilet jaune, Salluste, dans ses exagérations et dans ses refus – mais sa valeureuse tirade, hélas, resta sans effet, Rome s'enfonça toujours plus dans le lucre et dans la décadence.

Et nous alors ?

Plusieurs sondages montrent qu'aujourd'hui environ 70 % des Français estiment que leurs dirigeants politiques sont « *plutôt corrompus* ». En 2019, la France était classée au 23^e rang en matière de corruption avec un IPC (indice de perception de la corruption) de 69/100 selon

Transparency International³ – loin derrière la Suisse et juste après les Émirats arabes unis ! Pas de quoi se vanter.

La corruption – Cioran, dans son essai *De la France*, y voyait l'apanage d'une civilisation molle et faisandée –, c'est d'abord une mauvaise odeur qu'on décèle, avant d'être un délit qu'on doit constater et punir.

Mais comment font-ils à Transparency International pour calculer ça ?... Je l'ignore. •

1. Cette chronique doit beaucoup aux travaux de l'historienne Cristina Rosillo Lopez, auteur de *La Corruption à la fin de la République romaine, I^{er}-II^e siècle avant J.-C.*, Franz Steiner Verlag, 2010.

2. On songe à la subtile pudeur de Jaurès parlant du gouvernement révolutionnaire de la 1^{re} République : « *Le brigandage du négoce, qu'il faut bien distinguer du commerce* », dit-il... Ah ! ces socialistes – ils sont impayables !

3. 0 correspondant à un pays extrêmement corrompu et 100 à un pays sans corruption.



SYNDROME DE STOCKHOLM LES FEMMES RAVIES

Par Peggy Sastre



Stupeur, trahison et ingratitude. Ainsi pourrait-on résumer l'état d'esprit de l'opinion italienne depuis le retour, à la mi-mai, de Silvia Romano, otage du groupe terroriste Al-Shabab depuis 2018 et libérée grâce au paiement d'une rançon estimée à plusieurs millions d'euros de deniers publics.

La raison du tumulte ? Silvia Romano, qui se fait désormais appeler Aïcha, s'est convertie à l'islam rigoriste de ses geôliers. Celle qui fut enlevée alors qu'elle était en mission humanitaire au Kenya niait cependant avoir changé sous la contrainte. Elle avait simplement lu le Coran durant sa captivité et la religion musulmane l'avait captivée. Le même scénario s'est déroulé en France en octobre après la libération de Sophie Pétronin, otage de djihadistes maliens durant quatre ans. Pétronin se fait désormais appeler Mariam et, comme son

homologue italienne, affirme s'être convertie de son plein gré.

Ces affaires fleurent bon le syndrome de Stockholm – conceptualisé par le psychiatre Nils Bejerot après un hold-up dans une banque de la capitale suédoise à l'été 1973, qui avait vu les otages prendre fait et cause pour les braqueurs. Le phénomène, qui n'a rien d'une curiosité pathologique, relève de ce que des chercheurs en psychologie évolutionnaire désignent comme l'« attachement par capture ». Lorsqu'un individu est isolé de son cercle social habituel et soumis au joug de tiers tenant littéralement sa vie entre leurs mains, les chances qu'il en vienne à changer son mode de pensée et à déplacer sa loyauté d'une façon aussi radicale que soudaine sont élevées. Pour une raison simple : dans un tel contexte, cette réorientation sociale a tout d'une carte survie.

Dans sa forme la plus pure, l'attachement par capture s'active durant les prises d'otage et les séquestrations, mais il est aussi décelable dans d'autres phénomènes plus ou moins tragiques : syndrome de la femme battue, embrigadement sectaire, séminaires d'entreprise ou émissions de télé-réalité exigeant de leurs concurrents une réclusion dans un loft de La Plaine-Saint-Denis ou sur une île thaïlandaise.

Comment un tel trait a-t-il pu améliorer le succès reproductif de nos ancêtres au cours des millions d'années où ces primates sociaux ont vivoté dans de petites hordes ? Les données archéologiques, qu'elles concernent l'Afrique, l'Amérique du Nord ou l'Amérique du Sud, indiquent que la capture par un clan extérieur à celui de sa naissance y était un événement fréquent. Le sujet est même encore saillant dans la mémoire des nomades et des chasseurs-cueilleurs contemporains – en particulier dans le riche corpus sur les Yanomamö d'Amazonie établi par l'anthropologue Napoléon Chagnon. Pas besoin de remonter les générations pendant des lustres pour trouver un parent – et surtout une parente – qui en a fait les frais. Des études génétiques enfoncent le clou : en Islande, la plupart des femmes constituant le peuplement originel de l'île n'étaient pas scandinaves, mais venaient des régions connues aujourd'hui sous les noms de France et d'Angleterre. Si la génétique des populations n'a aucun moyen de le prouver, il y a cependant de lourdes raisons de croire qu'elles n'ont pas sauté de joie lorsque des Vikings les ont jetées dans leurs bateaux voici une quarantaine de générations.

De fait, guerre et viol sont des amis de longue date. S'il a fallu attendre les années 1990, avec le génocide au Rwanda et la guerre des Balkans, pour que le drame du « sexe de la femme comme champ de bataille » devienne un sujet de préoccupation internationale, il est universel dans l'espace et dans le temps. On le détecte chez Homère, dans la Torah, la chronique anglo-saxonne ou la mythologie avec l'enlèvement des Sabines. Comme le détaille là encore Napoléon Chagnon, la promesse d'un accès aux femmes des adversaires est l'une des premières motivations explicites d'un conflit dans les sociétés de petites échelles, celles que l'on a longtemps qualifiées de primitives. Mais le phénomène

n'a pas disparu, loin de là, avec les guerres des sociétés modernes. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en Europe occidentale, on estime que la fréquence des viols a augmenté de 300 à 400 % avec l'arrivée des Alliés et que 5 % des grossesses d'après-guerre ont été imputables à ces viols. Plus à l'Est, les hypothèses les plus basses font état de plus d'un million de femmes violées par les soldats de l'Armée rouge. Durant la troisième guerre indo-pakistanaise, qui se soldera par l'indépendance du Bangladesh, environ 200 000 femmes ont été violées par les soldats pakistanais en seulement quelques mois de 1971 et 1972. Selon des chiffres de 2004 de l'Organisation mondiale de la santé, 50 % des femmes avaient été violées dans certaines zones de conflit, souvent de manière répétée – la palme du pire revenant à l'époque à l'Afrique des Grands Lacs, où l'interdiction de l'avortement, largement répandue, a abouti à un nombre très élevé de grossesses consécutives à des viols.

Nous sommes les héritiers de temps et de lieux où la contraception scientifique était aussi inexistante que les raptés étaient courants. Se battre pour se protéger et protéger ses apparentés est une bonne stratégie pour ses gènes, mais lorsqu'on est capturé et qu'il est impossible de s'échapper, éviter la mort et tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation est également une très bonne technique pour les perpétuer. En particulier, elle est bénéfique pour des gènes façonnant des esprits capables de se débarrasser d'attaches émotionnelles antérieures pour créer de nouveaux liens avec ceux et celles qui vous ont ravi. Le processus ne doit être ni trop rapide (du côté de votre clan d'origine, on pourrait chercher à venir vous sauver) ni trop lent (parce que la patience de vos ravisseurs a ses limites). Résultat : la sélection naturelle nous a offert des mécanismes psychologiques permettant l'attachement par capture, soit la réorientation des mêmes processus sociaux qui avaient constitué nos premiers liens dans la fabrication des seconds, cette fois-ci galvanisés par la violence, la peur et l'isolement. Les plus aptes à cette « réorientation sociale » sont devenus nos ancêtres, les gènes des autres sont restés sur le carreau et l'indignation face aux « traîtres » tombés en pâmoison devant les coutumes de leurs tortionnaires n'en a pas fini de gronder. •

LE FOLKLORE AMÉRICAIN

Par Basile de Koch

Ce moi-ci, pour oublier ma laisse d'un kilomètre, je me suis transporté en rêve à quelques milliers de miles, entre L.A. et Washington D.C., auprès de mes amis Trump et Bret Easton Ellis.

MAKE AMERICA SMALL AGAIN

Mardi 3 novembre – Mercredi 20 janvier

L'Amérique a perdu un grand président. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les antitrumpistes primaires.

En 2016, Mr Orange était à peine élu que les élites libérales ont commencé de se lamenter sur les drames d'une « ère Trump » même pas inaugurée.

Mieux : dès le printemps 2017, les critiques littéraires et cinématographiques les plus pointus se sont mis à dénicher un peu partout dans les nouveautés, tels des œufs de Pâques, des « métaphores » de ladite ère Trump. Je vous en fais un de mémoire, façon *Télérama* : « Racisme, violence, inégalités : un regard cru sur l'Amérique de l'ère Trump ».

Et tout ça à propos d'œuvres entièrement conçues et réalisées sous le règne d'Obama ; mais dire ça, c'est faire peu de cas du génie visionnaire de l'artiste, n'est-ce pas ?

Aujourd'hui encore, et malgré la chute de ce Saddam U.S., le cauchemar est loin d'être fini, apprend-on. Dans son éditorial du 5 novembre, *Le Monde* résume sobrement l'état d'esprit de l'intelligentsia transatlantique : même défait aujourd'hui, le trumpisme restera un « héritage durable de la politique des États-Unis ». Avec ses 72 millions d'électeurs rednecks, son Sénat rouge sang et sa Cour suprême désormais facho pour trente ans, ce diable pourrait bien saboter une « ère Biden » qui s'annonçait pourtant radieuse. Voire, *horresco referens*, revenir au pouvoir dans quatre ans...

En tout cas, le camp démocrate a tout intérêt à brandir ce scénario d'épouvante. Pas de gentils sans méchant ! Imagine-t-on Stephen King écrivant un *Ça*, chapitre 2 sans retour du Clown tueur ?

COMMENT J'AI LIBÉRÉ MA CRÉATIVITÉ

Jeudi 12 novembre

Une amie m'a prêté le best-seller mondial de Julia Cameron, *Libérez votre créativité* (J'ai Lu, 345 p, 7,60 €). « *Toi qui écris, ça peut toujours te servir.* » Comment devais-je le prendre ?

En tout cas je l'ai pris. Une méthode révolutionnaire pour « chasser blocages et inhibitions et stimuler [mon] élan créateur », ça ne se refuse pas. Au pire, ça pourrait toujours faire l'objet d'un papier, voire d'une chronique entière.

Hélas ! Ça commence bien mal. Le premier commandement de ce programme consiste à « rédiger chaque jour ses pages du matin ». Rédhibitoire pour moi, qui vis à l'heure néo-zélandaise.

À moins que le mot « matin » puisse être remplacé sans dommage par « heure du réveil ». Malheureusement, dans son livre, Julia n'en souffle mot. Quelqu'un aurait-il son numéro de téléphone, que je lui pose la question ?

Promis, je tiendrai compte du décalage horaire.

ELLIS ISLAND

Mercredi 18 novembre

« *J'aime l'idée d'être un auteur vieillissant qui fout en l'air son image.* » C'est cette phrase de Bret Easton Ellis, interviewé par Beigbeder dans le *Fig Mag*, qui m'a donné envie de lire *White* – sa première « non-fiction », comme on dit connement.

Jusqu'à présent, Ellis était l'auteur à succès de romans sulfureux, dont *American Psycho*. Gay de surcroît, il était classé a priori « intello-libéral », malgré quelques dérapages.

Avec ce pamphlet, BEE brûle ses vaisseaux, dégonflant tour à tour les baudruches intellectuelles de l'époque : « inclusion », communautarismes et victimisation généralisée, sur fond de « *likable* » unique et obligatoire sous peine d'ostracisme.

Tout a commencé il y a dix ans sur Twitter. Parfois, la nuit, Bret s'installe devant son clavier, une bouteille de tequila à portée de main, et raconte ce qui lui passe par la tête.

Entre deux shots, il signale ainsi des trucs à lire et à voir, ou à fuir, explique pourquoi « *c'est une mauvaise idée de faire l'amour en regardant Game of Thrones* » ou compare *Amour* de Michael Haneke, tout juste oscarisé, à « *La Maison du lac dirigé par Hitler* ». Bret est un chahuteur.

Preuve qu'il ne se relit pas toujours : une nuit, le distract commanda de la drogue sur son compte public. « *Ivre, je pensais que j'envoyais un texto* », plaide-t-il.

Au fil de ses provocs, certains « followers » se transforment en « haters », qui se disent « offensés » par ses prises de position. C'est qu'on ne peut pas dire



Bret Easton Ellis revient, et il n'est pas content !

n'importe quoi sur Twitter !

– Où d'autre ? répond-il.

Premier scandale en 2010 : Kathryn Bigelow reçoit l'Oscar du meilleur réalisateur pour *Démoneurs*. Et BEE de tweeter : « *Si le metteur en scène avait été un homme, jamais il n'aurait eu l'Oscar.* »

Aussitôt, partout on hurle à la misogynie, voire à la gynophobie ; mais il s'en fout. Au contraire, l'épisode réveille en lui le « *mauvais garçon* », qui désormais va troller à tous les vents et contre le vent. Son plus grand plaisir : écrire des horreurs telles que ces messieurs-dames de l'élite libérale « *serrent leur collier* » d'indignation en le lisant.

Après les femmes, il s'en prend donc aux « *milléniaux* », qualifiés de « *génération dégonflée* », puis à sa propre « *communauté* » (« *gays identitaires* » et « *gays grand public* ») et même à Black Lives Matter pour son look déplorable qui, assure-t-il en esthète, nuit considérablement à la cause.

Mais le plus gros succès de Bret sur Twitter n'est pas prémédité. En 2016, avec la campagne présidentielle, l'hystérie anti-Trump a gagné chez ses amis, et les « *résistants* » se planquent. Un soir qu'il dîne à West Hollywood (« *WeHo* » pour les intimes) avec deux couples d'amis branchés, il est ainsi témoin d'un double coming out politique.

L'un après l'autre, l'un entraînant l'autre, ces quatre obamistes de toujours finissent par le confesser, soulagés, sous l'œil amène de Bret : cette fois c'est décidé, ils vont voter Trump, parce que y en a marre – mais surtout faut pas le dire.

À peine rentré chez lui, notre ami, éméché mais pas trop, balance le scoop sans citer les noms : « *Il y a des trumpistes à WeHo !* »

Puis il s'endort paisiblement... jusqu'à ce que son petit ami le réveille en sursaut : « *Putain, qu'est-ce que tu as tweeté ?* » De fait il découvre, sidéré, des milliers de reprises et commentaires, et des dizaines de demandes d'interview. Sans compter, abricot sur le gâteau, un retweet de @realDonaldTrump en personne !

Après ça, tu peux mourir. Lui, il est juste passé aux podcasts.

HAPPY BIRTHDAY MR PRESIDENT !

Dimanche 22 novembre

Pour fêter le 130^e anniversaire de sa naissance, un bon mot du général de Gaulle : « *Je ne respecte que les gens qui me résistent. Malheureusement, je ne peux pas les supporter.* » •

IMMIGRATION TAISEZ-VOUS ET ACCUEILLEZ !

Par Jean-Jacques Leandri

New Pact on Migration and Asylum



Le règlement européen sur l'asile et les migrations en cours de discussion aura bientôt force de loi en France. Il va encourager l'immigration clandestine, faciliter la vie aux terroristes et étendre les pouvoirs des technocrates. C'est notre avenir qu'on hypothèque.

La nouvelle politique migratoire de l'UE, annoncée par la Commission européenne le 23 septembre dernier, est en cours d'élaboration. Elle se décline en plusieurs textes législatifs qui vont aggraver sensiblement le carcan juridique étreignant les États membres (EM). La pierre angulaire du futur dispositif est la proposition de règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, que le Parlement européen et le Conseil instruisent actuellement¹. La Commission souhaite obtenir un accord politique sur ce texte fondateur avant la fin de l'année 2020, qui verra s'achever la présidence allemande.

Les dispositions essentielles de ce règlement

Il consacre le principe de l'examen obligatoire par les EM de toute demande de protection présentée sur

Expert indépendant. Ancien représentant de l'administration française auprès des comités européens en charge de la modernisation des administrations ainsi que des comités de gestion des programmes européens de financement du numérique public.

leur territoire par un ressortissant de pays tiers ou par un apatride. Il ouvre ainsi une brèche dans laquelle des clandestins ne manqueront pas de s'engouffrer en masse, en se prétendant persécutés. Il confirme et élargit le principe instauré en 2016 de relocalisation de demandeurs d'asile dans d'autres pays, avec une priorité aux mineurs non accompagnés, dès lors que le pays d'arrivée initiale ne parvient plus à absorber des flux excessifs de postulants. Il crée un mécanisme de solidarité en faveur des EM soumis à une pression migratoire ou dans lesquels des débarquements sont opérés à la suite d'opérations de recherche et de sauvetage. Assorti d'une organisation bureaucratique démesurée, ce système instaure des contributions de solidarité à la charge des différents EM, permettant de soulager ceux qui affrontent temporairement une situation devenue ingérable. Pour chaque EM, ces contributions pourront revêtir plusieurs formes (relocalisation des demandeurs, prise en charge des retours de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, assistance logistique et opérationnelle...). Elle sera évaluée en fonction de deux critères (population et PIB) et sera ajustable en tant que de besoin. La clef de répartition retenue fera de la France le deuxième contributeur au mécanisme de solidarité, après l'Allemagne.

L'état d'avancement du dossier

La proposition de règlement est examinée au pas de charge par les institutions européennes. Son adoption par le Conseil requiert un vote favorable de la majorité qualifiée (55 % des EM, représentant au moins 65 % de la population de l'UE). Il y a donc peu de chances que les opposants atteignent la minorité de blocage (quatre EM représentant au moins 35 % de la population de l'UE). Peu de suspense également quant à la position du Parlement européen, majoritairement favorable aux « migrants ». Au niveau français, ce dossier est géré par un cercle restreint de technocrates et de juristes, qui prennent des positions déterminantes en dehors de tout contrôle démocratique national. Le Parlement français est simplement informé. Si le processus aboutit, le texte adopté par les deux organes législateurs de l'UE deviendra une loi européenne que tous les EM devront appliquer. Ainsi tout gouvernement français devra respecter ce nouveau cadre juridique, sauf à organiser un Frexit ou à accepter de voir la France fréquemment condamnée à de fortes amendes par la Cour de justice de l'UE. Il est illusoire en effet de compter sur une abrogation ou même une révision de ce règlement, qui ne pourraient intervenir qu'à l'initiative de la Commission européenne et avec le soutien de la majorité qualifiée des EM. Cela fait vingt-quatre ans, par exemple, que la France est engluée dans la directive sur les travailleurs détachés qui pénalise fortement ses propres salariés.

L'impact prévisible pour la France

L'exécutif et la presse dite progressiste se sont bien gardés d'informer les Français sur ce dossier stratégique. Il contient pourtant les ferments d'une submer-

sion migratoire incontrôlable, qui risque de grever lourdement les finances publiques, d'augmenter la pression fiscale et de provoquer à terme une guerre civile. Cette initiative est ardemment soutenue par M^{me} Merkel et M. Macron. Les récents attentats avaient pourtant incité le président à réclamer un sursaut européen à ses homologues, à dénoncer les liens qui existent entre l'immigration clandestine et le terrorisme, et à déplorer le dévoiement du droit d'asile. Pour lutter contre le terrorisme, Emmanuel Macron entend durcir les règles de circulation à l'intérieur de l'espace Schengen. Mais avec le règlement en discussion, cela sera aussi efficace que si les copropriétaires d'un immeuble décidaient de contrôler davantage les entrées dans leur domicile sans avoir le droit de fermer les accès extérieurs du bâtiment. Des personnes étrangères continueraient d'affluer en masse, de pénétrer et de s'installer en toute impunité dans les parties communes, exerçant une pression irrésistible pour s'introduire dans les différents logements. Dans trente ans, l'Afrique comptera plus de 2 milliards d'habitants, très majoritairement jeunes, qui seront attirés de façon irrésistible par le mirage européen. Les flux venant d'Afghanistan, du Pakistan, des Balkans, de Tchétchénie... ne risquent pas de se tarir, bien au contraire. La poussée migratoire aux frontières de l'UE deviendra vite irrésistible. En France, elle fera exploser les digues édifiées par un pays qui s'enfonce dans une crise économique et sociale inédite et dans lequel la pauvreté s'accroît dangereusement. Par ailleurs, il est probable que beaucoup de nouveaux arrivants grossiront les rangs des islamistes. Emmanuel Macron prend ainsi le risque de priver pour longtemps ses successeurs de toute marge de manœuvre pour contrôler nos frontières, même lorsque nos intérêts fondamentaux seront menacés. Lorsqu'une crise majeure, qui est inéluctable, adviendra, le pouvoir en place ne pourra pas se contenter d'instaurer un numéro vert.

Déni de démocratie

La nouvelle stratégie en matière d'asile et de migration confirme la dérive oligarchique qui pervertit le grand dessein européen. Les Français doivent être consultés sur cette stratégie migratoire qui hypothèque leur avenir et celui de leurs enfants. Dans cet univers en éruption permanente, la France ne peut plus se permettre d'aliéner sa souveraineté et de confier la maîtrise de son destin aux technocrates de Bruxelles. Elle ne peut plus subordonner la continuité de sa culture et la pérennité de son mode de vie aux décisions de juges nationaux ou supranationaux. Le peuple a déjà été grugé par M. Sarkozy lors du référendum de 2005. Ce hold-up démocratique ne saurait être réédité. Il est grand temps de revenir à la Constitution et à son article 2, en vertu duquel le principe de la République est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. •

1. La proposition de règlement est accessible via le lien suivant : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11213-2020-IN/IT/fr/pdf>

JOE BIDEN **LE FOSSOYEUR DES CLASSES** **MOYENNES SERA-T-IL** **LEUR SAUVEUR ?**

Par Gil Mihaely



Joe Biden, 7 novembre 2020.

Le président élu prétend se battre pour ses concitoyens appauvris par vingt ans de mondialisation. Sauf que, pendant tout ce temps, Biden a été au service des banques qui ont contribué à cet appauvrissement. Un sacré conflit d'intérêts.

Selon toute probabilité, le 20 janvier prochain en fin d'après-midi, Joe Biden deviendra POTUS, le président des États-Unis. Il doit d'abord ses victoires électorales – les primaires démocrates d'abord, la présidentielle ensuite – à la pandémie du Covid-19 et à la perception qu'ont une majorité d'Américains de sa gestion par Donald Trump. Pour le reste, le bilan du 45^e président a été très peu débattu pendant la campagne. Si l'ensemble de ses décisions économiques, politiques et diplomatiques peuvent être aussi bien défendues que critiquées, deux éléments me semblent déterminants.

Le premier est son rapport à la vérité qui demeure pour moi rédhibitoire. Certes, au cœur de la politique, il y a le secret, qui a le mensonge pour garde du corps. Difficile donc de reprocher à Donald Trump d'avoir menti beaucoup et souvent. Lyndon Johnson et Richard Nixon, pour ne prendre que ces deux exemples récents, n'étaient pas connus à Washington comme des adeptes acharnés de la vérité. Le problème avec Trump est qu'il a anéanti, ou laissé anéantir, l'idée même de vérité. Même s'il n'est pas QAnon, QAnon c'est lui¹. Trump a vidé les signifiants de leur sens pour les transformer en pures armes rhétoriques dénuées de rapport avec un signifié quelconque. Or, sans la possibilité d'une vérité, l'idée même de politique n'a pas de sens. Rien que pour cela, sa défaite me paraît être une bonne chose.

Cependant, et c'est le deuxième point, Trump a eu l'immense mérite de mettre au cœur du débat – grossièrement, de manière chaotique et souvent contre-productive – la plus grande question de notre temps : quel avenir proposer aux classes moyennes écrasées par la mondialisation ? Après des décennies de stagnation salariale et de précarisation, les petits-enfants des GI's subissent un processus brutal et sans issue de paupérisation dont personne ne sait comment les sortir. Aux États-Unis, la perte de pouvoir d'achat a longtemps été camouflée par un système de crédit à la consommation allant des prêts étudiants aux crédits immobiliers en passant par les cartes de crédit. Comme avec le sucre que ces Américains déclassés consomment sans modération, le plaisir est de très courte durée et le prix à long terme, exorbitant.

Or, Joe Biden, qui a été sénateur trente-sept ans et vice-président de Barack Obama huit ans, a passé l'essentiel de sa carrière politique au service de ceux qui ont participé à la mise à mort des classes moyennes depuis les années 1980.

Le Delaware est connu aux États-Unis comme « The First State » (« le premier État »), car il a été le premier à ratifier la Constitution des États-Unis en 1787. Deux siècles et demi plus tard, cette primauté prend un tout autre sens, beaucoup moins glorieux. Tout petit État (49^e sur 50 en surface, 46^e en population), le Delaware est un énorme paradis fiscal national. Dès la fin du XIX^e siècle, l'élite de cet État sans aucun atout particulier a misé sur la domiciliation de sociétés. Grâce à une loi adoptée en 1899, le Delaware est rapidement devenu le premier État en matière de droit des sociétés : plus de 50 % des sociétés cotées en Bourse aux États-Unis et 60 % des sociétés du classement *Fortune 500* sont constituées (et donc domiciliées) dans ce micro-État. Ainsi les entreprises de la finance et les sociétés de cartes de crédit y détiennent un pouvoir. On peut donc aisément comprendre que le véritable premier devoir de chaque élu fédéral du Delaware, en particulier de ses deux sénateurs, est de rendre heureuses ces entreprises et leurs actionnaires. Pour y parvenir, le Delaware est devenu un sanctuaire juridique pour le monde des affaires. Biden n'a pas fait exception à la règle, comme en témoigne sa longue carrière.

Pour les sociétés américaines, des États tels que le Nevada et le Delaware offrent des « abris fiscaux » (*tax shelters*) favorables. Le premier avantage est la discrétion : une société créée au Delaware n'est pas obligée de divulguer l'identité de ses dirigeants et administrateurs lors de sa constitution. Pour ce qui concerne les impôts, l'État offre aux entreprises dont les activités sont situées hors de ses frontières de payer un taux d'impôt sur les bénéfices plus faible (une franchise) que celui qu'elle aurait payé là où elle fait ses bénéfices. D'autres allègements et exonérations – pas de TVA par exemple – complètent un paquet fiscal considéré comme le plus avantageux des États-Unis.

Autre avantage intéressant : des lois favorables à l'usure permettent aux entreprises financières, par exemple les émettrices de cartes de crédit, d'appliquer des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts. Enfin, un tribunal spécial et une administration rapide et efficace offrent aux entreprises la possibilité de faire des démarches et de régler des litiges avec simplicité et célérité. Ainsi, on peut créer une société à responsabilité limitée (SARL) souvent en quelques heures et jamais en plus de cinq jours ouvrables.

Entre janvier 1973 et janvier 2009, Joe Biden a été sans interruption un sénateur au service d'un paradis fiscal qui a systématiquement siphonné les recettes d'autres États, contribuant ainsi à transformer la vie de →



Joe Biden lors d'une conférence de presse à Wilmington, Delaware, 16 novembre 2020.

millions d'Américains en un enfer économique et social. Mais ce n'est pas tout : dès le début des années 1980, le Delaware est devenu le First State de l'industrie des cartes de crédit.

La Maryland National Bank a été fondée au début du siècle dernier. Dans les années 1960, sa société mère, MNC Financial, s'est lancée dans les cartes de crédit, les vraies – pas celles que nous utilisons en France et que nous appelons cartes bancaires. Il s'agit d'un véritable crédit proposé au détenteur de la carte par la société émettrice. Le client règle tout ou une partie de sa facture mensuelle après réception d'un relevé de ses dépenses majorées de l'intérêt et autres commissions. Pas de lien donc entre l'émettrice et la banque où le compte du client est géré. Comme avec les téléphones portables, le marché des cartes de crédit, en très forte croissance au début, arrive à maturité à la fin des années 1970. La concurrence est rude et il faut trouver des moyens de faire de la marge. Ainsi, au début des années 1980, les banques du Maryland et parmi elles MNC Financial se livrent à un lobbying acharné auprès de l'Assemblée de l'État du Maryland pour qu'elle vote une loi autorisant des taux d'intérêt plus élevés sur les

frais des cartes de crédit. Cela s'appelle de l'usure et les élus de cet État, qui tire son nom de la fille d'Henri IV de France mariée à Charles I^{er} d'Angleterre, refusent. En revanche, ceux de l'État voisin du Delaware n'ont pas autant de scrupules et en 1981, ils suppriment les restrictions sur les taux d'intérêt. Pour les émettrices de cartes de crédit, c'est le jackpot et MNC Financial délocalise ses activités de cartes de crédit au-delà de la frontière. En 1982, une nouvelle société, Maryland Bank, N.A. (MBNA) est enregistrée au Delaware. Et elle cartonne. Au fur et à mesure de sa croissance, MBNA est devenue l'une des entreprises les plus rentables des États-Unis, le plus grand émetteur indépendant de cartes de crédit au monde et le plus grand employeur privé du Delaware. En 1995, MBNA déplace son siège social de la banlieue au centre de Wilmington, la plus grande ville du Delaware, une opération immobilière gigantesque à l'échelle du petit État.

Les talents d'homme d'affaires de Charles Cawley, PDG et fondateur de MBNA, expliquent sans doute les performances financières exceptionnelles de la société. Mais il y avait autre chose. Pour gagner de l'argent dans un marché saturé et concurrentiel, les sociétés



de cartes de crédit ont utilisé des pratiques commerciales douteuses et notamment l'augmentation des taux d'intérêt sans avertissement, ainsi que l'utilisation dans leurs communications écrites avec les clients d'un langage compliqué pour semer la confusion chez eux. Ainsi, selon une enquête de la chaîne CBS diffusée en 2004, la MBNA s'est avérée être l'une des principales entreprises à mettre en œuvre ces pratiques, que l'on peut qualifier de « casher, mais puantes ». Barack Obama, qui avait fait de la défense des consommateurs face aux sociétés émettrices de cartes de crédit l'un des principaux chevaux de bataille de sa campagne de 2008, résumait le problème de cette façon : « *Depuis trop longtemps, les sociétés de cartes de crédit ont recours à des pratiques injustes et trompeuses pour inciter les Américains à signer des accords qu'ils ne peuvent pas se permettre.* » Gordon Brown, Premier ministre britannique de 2007-2010, aurait pu faire le même commentaire au sujet des pratiques en vigueur dans la filiale anglaise de la MBNA.

Biden, que les médias français fantasment en président de gauche, a été l'un des principaux champions démocrates des sociétés émettrices de cartes de crédit,

notamment depuis son poste au sein de la commission judiciaire du Sénat (1987-1995). Cette bienveillance n'était pas totalement désintéressée.

En 1996, la MBNA, dont les cadres ont généreusement contribué à financer les campagnes électorales de Joe Biden, a embauché son fils Hunter comme lobbyiste. Or, à cette période, son père défendait à Washington les intérêts des sociétés de cartes de crédit, telles que la MBNA. Et en 2001, alors que le fiston avait commencé à travailler comme lobbyiste fédéral, activité encadrée au niveau des États et au niveau fédéral, la MBNA continuait à lui verser 100 000 dollars par an pour ses conseils. Autrement dit, il touchait un salaire à six chiffres au moment même où son père utilisait son pouvoir de sénateur pour promouvoir les intérêts de cette industrie.

En 2005, après presque une décennie de luttes et de lobbying, la fameuse « Loi sur la prévention des abus de la faillite et la protection des consommateurs » (BAPCPA) a été votée. Certes, la MBNA et consorts n'ont pas eu tout ce qu'ils voulaient, mais ont gagné sur l'essentiel : trois ans avant la crise financière de 2008, et nonobstant son titre prometteur, ce texte aggravait les difficultés des Américains des classes moyennes et modestes aux prises avec la dette. Quoi qu'il en dise aujourd'hui, Joe Biden a joué un rôle prépondérant dans cette affaire. Le projet de loi initial était très dur pour les sociétés de crédit qui comptaient peu d'avocats au Sénat. C'est très probablement grâce à ses efforts que 18 sénateurs démocrates se sont rangés du côté des républicains pour voter en faveur d'une loi qui réduisait la protection des consommateurs. Quinze ans et une crise financière majeure après, la BAPCPA rend toujours la déclaration de faillite plus coûteuse et plus lourde pour de très nombreux Américains : depuis son adoption, les dépôts de bilan par la voie dure, dite « chapitre 13 », sont passés de 24 % de l'ensemble annuel en 2005 à 39 % en 2017.

Une semaine avant l'élection présidentielle, un porte-parole de la campagne de Biden a publié le communiqué suivant : « *Joe Biden s'est battu pour les familles de travailleurs pendant toute sa carrière et se présente à la présidence pour reconstruire la classe moyenne afin que personne ne soit oublié au bord de la route. Il pense que nous devons remodeler fondamentalement notre système de faillite afin que les familles de la classe moyenne écrasées par la dette – situation aggravée par une crise économique sans précédente causée par l'échec du leadership de Donald Trump – puissent obtenir l'aide dont elles ont désespérément besoin.* » Nous voilà rassurés. Il aurait été inquiétant que le nouveau président des États-Unis soit l'ancien sénateur du Delaware. •

1. QAnon est une théorie du complot qui se propage aux États-Unis depuis fin 2017. Ses adeptes croient qu'une cabale de pédophiles adorateurs de Satan tient le vrai pouvoir à Washington. Cet « État profond » aurait conspiré contre le président américain Donald Trump, seul capable de lui résister et de l'éliminer.

HOMME LIBRE, TOUJOURS TU CHÉRIRAS L'ACLU !

Par Sylvie Perez



Le joueur de football et militant de la cause noire américaine Colin Kaepernick, invité au dîner annuel de l'ACLU, Beverly Hills, 3 décembre 2017.

Institution majeure vouée à la défense des droits constitutionnels, l'Union américaine pour les libertés civiles a été de tous les combats de l'Amérique moderne. Mais depuis l'élection de Trump, cette association, largement financée par les opposants au président, se mêle de politique et met en péril sa mission historique.

A lors qu'on s'inquiète des discours de haine et des propos offensants, il n'est pas inutile d'évoquer les cent ans de l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU), association à but non lucratif qui s'occupe de défendre les libertés garanties par la Constitution américaine. L'organisation n'a jamais autant fait parler d'elle qu'au moment de l'affaire Skokie.

C'était en 1976 : le Parti nazi américain, dirigé par le militant néonazi Frank Collin, demande à manifester à Skokie. Or, dans cette banlieue de Chicago résident 40 000 juifs dont 7 000 survivants de la Shoah plus que réticents à voir des svastikas défilier dans leur quartier. La perspective réveille la douleur des rescapés aux bras tatoués. Le cauchemar recommence. Le rabbin Meir Kahane, à la tête de la Ligue de défense juive, mobilise sa communauté : « Les nazis ne viendront pas à Skokie. Les laisser défilier, ce serait cracher sur la tombe de six millions de juifs. » La ville est en ébullition. Le maire de Skokie interdit la manifestation. Frank Collin, se considérant privé de son droit à la liberté d'expression, se tourne alors vers les puristes du premier amendement à la Constitution américaine. L'ACLU prend sa défense ; c'est David Goldberger qui plaide. L'affaire occupera la justice américaine pendant deux ans. Verdict : la Cour suprême accorde aux néonazis le droit de défilier.

Épilogue : Frank Collin, ayant eu gain de cause, renonce néanmoins à défilier à Skokie. Il manifestera à Chicago. Le 9 juillet 1978, lui et son escouade néonazie (ils sont une vingtaine) scanderont en vain leurs slogans racistes, submergés par leurs détracteurs, bien plus nombreux. « C'est pathétique, on ne peut même pas nous voir », se désolera Collin. L'autorisation de défilier aura été autrement plus efficace que son interdiction pour neutraliser le mouvement. Mais un autre coup de théâtre intervient quand on apprend que Frank Collin est juif. Il est le fils de Max Cohen, un rescapé de Dachau qui a changé son nom en émigrant aux États-Unis. Et l'histoire ne s'arrête pas là. Un an plus tard, Frank Collin est exclu de son parti et inculpé pour sodomie sur garçons mineurs. Après trois ans en prison, il tourne le dos au nazisme et

devient un auteur new age. Résumons-nous : un avocat juif de gauche a défendu la liberté d'expression d'un juif néonazi pédophile converti en collectionneur de cristaux...

L'arrêt de la Cour suprême des États-Unis à propos de l'affaire Skokie est un repère dans l'histoire de la liberté d'expression. Celle-ci est un principe fondamental, indépendamment du caractère, odieux ou pas, de ceux qui y ont recours. Il ne revient pas au pouvoir politique de décider quelles sont les idées acceptables. Ce cas d'école devrait inspirer les parlements des pays européens qui ne cessent de rédiger des lois sur les discours de haine, des lois liberticides pleines de bonnes intentions. La loi Avia, pourtant retoquée par le Conseil constitutionnel, est à nouveau sur la table. L'Autriche vient de griffonner un projet inspiré de la loi allemande sur la haine en ligne. Et l'Écosse décroche le pompon avec son ministre de la Justice Humza Yousaf, qui déclarait il y a peu que tout propos haineux tenu dans le cadre privé devrait être signalé.

Nadine Strossen, professeur de droit à la New York Law School et présidente de l'ACLU de 1991 à 2008, rappelle que la combativité juridique de l'association est à l'origine de nombreux arrêts historiques de la Cour suprême américaine : « En 1954, la Cour suprême rend illégale la ségrégation raciale à l'école (*Brown v. Board*). En 1967, elle bannit l'interdiction des mariages mixtes, encore en vigueur dans 17 États (*Loving v. Virginia*). En 1997, elle garantit la liberté d'expression sur internet (*Reno v. ACLU*). » Selon elle, « l'ACLU demeure la plus importante organisation de défense des libertés pour tous les Américains et sur tout le territoire¹. » L'ACLU a secouru les persécutés du maccarthysme, elle a défendu l'égalité raciale, la liberté d'expression du Ku Klux Klan et des Black Panthers, des communistes et des néonazis, des pacifistes, des témoins de Jéhovah, des catholiques et des athées. Jusqu'à l'élection de Trump. En effet, l'antitruimpisme étant plus contagieux que la grippe, l'ACLU a rejoint la croisade. Dès janvier 2017, l'organisation diligente une action en justice contre le « travel ban » (le décret présidentiel de restriction de l'immigration). C'est le début d'une série de 400 procédures lancées en quatre ans. L'ACLU jure de combattre Trump, qu'elle présente comme un péril pour les libertés civiles. La déclaration de guerre séduit et vaut à l'ACLU 400 000 nouveaux membres. L'antitruimpisme paye. L'argent afflue : 120 millions de dollars de dons en 2017, soit 25 fois plus que l'année précédente.

Inondée de dons, l'organisation sort de son lit et, d'arbitre impartial, se mue en groupe de pression. En septembre 2017, l'ACLU dépense un million de dollars pour diffuser un clip contre la nomination de Brett Kavanaugh, le candidat proposé par Trump pour devenir juge à la Cour suprême. Corroborant les accusations de M^{me} Blasey Ford, la vidéo présente Kavanaugh comme un prédateur sexuel. L'ACLU piétine le →



Le militant des droits civiques Ira Glasser aux côtés de la championne américaine d'aviron Anita DeFrantz, 24 avril 1980.

Dinosaures de Brooklyn

Le documentaire *Mighty Ira* raconte le parcours d'Ira Glasser, défenseur des droits civiques et figure marquante de l'ACLU.

Né en 1938, Ira Glasser a grandi dans le quartier juif de New York et se souvient d'une enfance heureuse et du temps passé dans la rue : « *On apprenait à se défendre, à arbitrer les disputes, à trouver des compromis.* » L'école de la liberté... Le légendaire melting-pot ? « *C'était vrai de la ville dans son ensemble. En réalité, New York était un agrégat de tribus bien séparées.* » Enfant, Glasser n'a pas idée des problèmes raciaux qui divisent l'Amérique. En 1947, les choses changent quand Jackie Robinson intègre l'équipe de baseball des Brooklyn Dodgers.

« *Je n'avais jamais vu de Noirs. Pour tout dire, dans mon quartier, je n'avais jamais vu quelqu'un qui fut autre chose que Blanc et juif.* » Premier Noir recruté dans la ligue majeure de baseball, Robinson assure à son équipe victoire sur victoire et devient le dieu vivant des supporters. Mais lors des rencontres dans les États du Sud, Jackie Robinson ne peut pas dormir dans le même hôtel que ses coéquipiers blancs ni manger avec eux dans les restaurants interdits aux Noirs. Adolescent, Glasser découvre les lois Jim Crow.

En 1964, le Congrès vote le « Civil Rights Act » qui met fin à la ségrégation et initie une période de transition pendant laquelle les Noirs devront se battre pour leurs droits. En 1965, dérangé par l'activisme politique, Glasser décroche un rendez-vous avec Robert Kennedy, champion de la lutte pour les droits civiques. Toute timidité bue, il lui conseille de se présenter à la présidence. Le sénateur Kennedy répond que l'idée lui semble prématurée. Il

principe de présomption d'innocence pour lequel elle s'est toujours battue. Puis, lorsque l'été dernier, Betsy DeVos, ministre de l'Éducation de Trump, promulgue une loi qui rétablit les droits de la défense pour les cas de harcèlement sexuel sur les campus universitaires, l'ACLU attaque à nouveau, comme contaminée par le néoféminisme. A-t-elle renoncé à sa mission ? « *L'ACLU n'est plus le défenseur neutre des libertés civiles pour tout le monde. Elle s'est muée en une organisation hyperpartisane, un groupe de pression politique de gauche* », écrit Alan Dershowitz, démocrate, électeur de Joe Biden, et pourtant avocat de Trump dans la procédure d'impeachment². Il a un temps fait partie du conseil d'administration de l'ACLU. Pourtant, selon Nadine Strossen, « *l'ACLU n'est pas et n'a jamais été politiquement de gauche. L'organisation ne dévie pas de sa neutralité* ».

En janvier 2017, Faiz Shakir, directeur politique de l'ACLU, donne à l'organisation une nouvelle impulsion avec le projet « People Power » qui incite ses membres à se lancer dans l'activisme politique. Le programme propose un séminaire de « résistance » (*resistance training*). Quel est le CV de Faiz Shakir ? Grand timonier du progressisme 2.0, il est l'artisan de « Fear, inc. », un rapport sur les réseaux islamophobes aux États-Unis. En 2012, Nancy Pelosi le recrute pour diriger sa communication en ligne et faire valoir son soutien aux communautés LGBT et musulmane. Arrivé en 2017 à l'ACLU, Shakir démissionne en 2019 pour aller diriger la campagne présidentielle de Bernie Sanders.

Justement, à l'approche des élections présidentielles américaines, l'ACLU a demandé aux candidats de clarifier leur engagement pour les libertés civiles et publié

leurs réponses. Ira Glasser, directeur exécutif de l'ACLU de 1978 à 2001, déplore ce procédé. Interviewé par *The New Yorker*, il souligne que « *pouvoir et liberté sont par nature antagoniques*³ ». Que l'organisation dépense de l'argent pour expliquer aux électeurs que tel candidat défendra les libertés civiles et que tel autre y portera atteinte révèle une incompréhension de la relation entre libertés civiles et pouvoir politique. Glasser désapprouve toute implication politique : « *Qui cautionne un parti ou un programme politique sera moins enclin à critiquer ceux qu'il a soutenus lorsqu'ils violeront les libertés*. » L'ACLU, elle, se défend de soutenir un quelconque candidat. Tout en affirmant lequel elle préfère... la nuance est mince.

On dirait donc que le progressisme sait trouver quelques accommodements avec les principes qu'il est censé défendre. Ainsi, l'ACLU semble privilégier les intérêts collectifs par rapport aux libertés individuelles, la rue par rapport aux prétoires et la « justice sociale » par rapport au « *free speech* », ce qui pourrait annoncer un sale temps pour la démocratie. Dans « L'esprit de la liberté », discours de 1944, le grand juriste américain Learned Hand écrit : « *La liberté réside dans le cœur des hommes et des femmes ; quand elle n'est plus dans nos cœurs, aucune constitution, aucune loi, aucune cour de justice ne pourra y remédier. Tant qu'elle y reste ancrée, elle n'a besoin du secours d'aucune constitution, loi ou cour de justice pour la sauver*. » Reste donc à savoir si la liberté est toujours dans nos cœurs. •

1. Nadine Strossen est l'auteur de *Hate: Why We Should Resist it With Free Speech, not Censorship*, Oxford University Press, 2018.
2. « The final nail in the ACLU's coffin », *The Hill*, 6 novembre 2018.
3. B. Wallace-Wells, « The ACLU is getting involved in elections – and reinventing itself for the Trump era », *The New Yorker*, 8 juin 2018.

interroge Glasser sur ses projets professionnels et lui suggère d'accepter le poste à la branche new-yorkaise de l'ACLU, que Glasser s'apprêtait à déclinier. On connaît la suite : l'assassinat de Bobby Kennedy en juin 1968 suit de près celui de Martin Luther King. Et Ira Glasser, qui a rejoint l'ACLU sur les conseils de Kennedy, voue son existence à l'association dont il est directeur exécutif de 1978 à 2001 et qu'il transforme en une institution d'envergure nationale, chargée de défendre les droits garantis par la Constitution à tous les Américains.

Le documentaire explore la notion de liberté d'expression. Ira Glasser fait partie de cette génération de juifs nés à Brooklyn dans la première moitié du XX^e siècle et viscéralement attachés aux libertés fondamentales. On pense aux avocats Alan Dershowitz ou Harvey Silverglate, cofondateur de la Fondation pour les droits individuels dans

l'éducation (FIRE). Cette association à but non lucratif qui s'occupe de protéger la liberté d'expression, d'association et de conscience dans les universités américaines est submergée d'appels au secours de profs et d'étudiants depuis que la « cancel culture » est à la mode. Ces dinosaures de Brooklyn, garants du pluralisme, n'ont jamais oublié le dicton de leur enfance : « *Les bâtons et les pierres me casseront les os, mais les insultes ne me blesseront jamais* », parfait résumé de la culture de la rue à Brooklyn avant l'invention des « safe spaces » et des microagressions. •



Mighty Ira, de Chris Maltby, Nico Perrino, Aaron Reese (2020), disponible en DVD et sur Amazon, iTunes, Google Play, YouTube Movies.

UN FOU D'ALLAH PEUT EN CACHER UN AUTRE

Par Gil Mihaely

L'assassinat cet été à Téhéran d'un grand pont de d'Al-Qaïda semble confirmer que la puissance chiite et l'organisation sunnite font front commun contre les ennemis américain et israélien. Ce qui devrait inciter l'Europe à adopter face à l'Iran la fermeté que prônait Donald Trump.

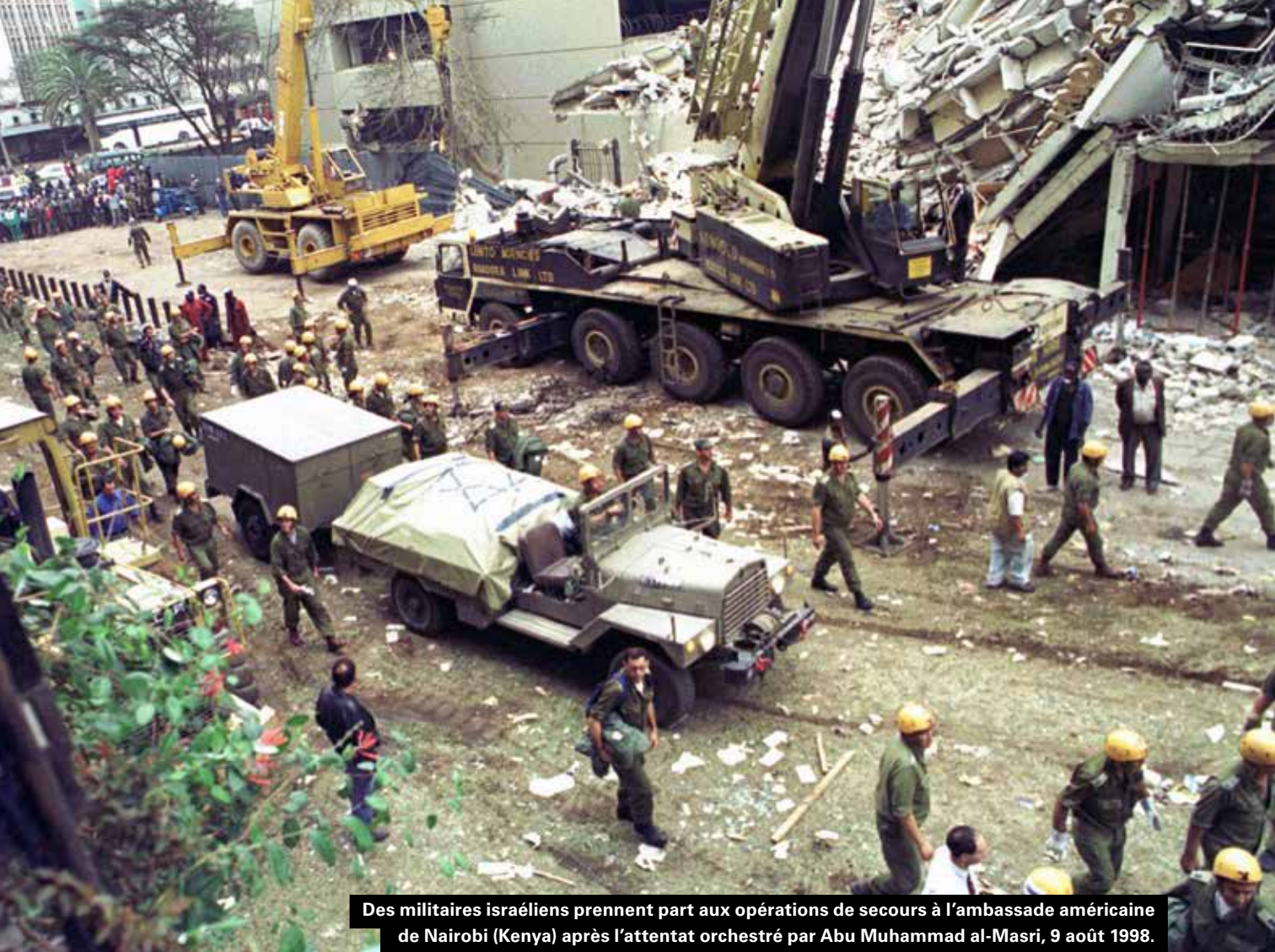
Le 7 août, le numéro deux d'Al-Qaïda était assassiné à Téhéran. Selon le *New York Times*, qui citait des « responsables des services de renseignement », Abdullah Ahmed Abdullah, de son nom de guerre Abu Muhammad al-Masri, accusé d'être l'un des cerveaux des attaques meurtrières de 1998 contre les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et de Dar es Salaam (Tanzanie), a été abattu par deux assassins à moto dans les rues de la capitale iranienne. Sa fille Miriam, veuve du fils d'Oussama ben Laden qui était avec lui dans la voiture, a également été tuée. Selon ces mêmes sources, l'opération a été menée par les services israéliens à la demande des États-Unis. Le choix de publier cette information vendredi 13 novembre, plus de trois mois après l'opération, probablement à l'initiative des services américains avec ou sans l'accord des Israéliens, n'est certainement pas fortuit. Bien qu'al-Masri, 58 ans, fût l'un des fondateurs et principaux dirigeants d'Al-Qaïda et le successeur présumé de son chef actuel, Ayman al-Zawahiri, l'organisation terroriste n'a pas annoncé sa mort. Les autorités iraniennes ont elles aussi dissimulé l'information. Quant aux responsables de l'opération, on comprend qu'ils soient restés discrets le temps d'exfiltrer les personnes impliquées et de mettre à l'abri les infrastructures de renseignement et de logistique créées spécialement pour soutenir l'équipe des tireurs.

Une question vient immédiatement à l'esprit. L'Iran et Al-Qaïda étant réputés être des ennemis jurés, que diable faisait le numéro 2 de l'un dans la capitale de l'autre ? Pourquoi l'un des hommes forts d'un groupe djihadiste sunnite se trouvait-il dans la capitale de la

théocratie chiite ? Selon les services de renseignement américains, al-Masri était « détenu » par l'Iran depuis 2003, lorsque, fuyant l'Afghanistan avec les troupes américaines à ses trousses, il a traversé la frontière. Pourtant, depuis 2015 il vivait à Téhéran librement... dans le quartier des Pasdaran ! Comme détention, on a connu pire. Pour qu'il n'attire pas l'attention dans ce quartier réservé à la nomenclature, les services iraniens lui ont procuré une couverture : pour ses voisins, il était Habib Daoud, professeur d'histoire libanais et membre du Hezbollah. C'est ainsi que, à la suite du double assassinat, les médias et les réseaux sociaux libanais et iraniens ont présenté la victime. Quelques jours après la gigantesque explosion dans le port de Beyrouth, cette information n'a pas suscité beaucoup d'attention. Dans les chancelleries, certains ont pensé qu'à une semaine du débat au Conseil de sécurité des Nations unies sur l'embargo des armes à destination de l'Iran, les services occidentaux voulaient pousser l'Iran à la faute. Le modus operandi correspond aux assassinats attribués à Israël. Pourtant la victime ne semblait pas présenter une importance à la hauteur du double risque : celui d'agir à Téhéran et celui de provoquer une réaction de la part du Hezbollah aux frontières d'Israël avec la Syrie et le Liban.

Il était en tout cas dans l'intérêt de l'Iran autant que d'Al-Qaïda de conserver la discrétion sur cette opération. Sa divulgation risque en effet de susciter dans l'opinion des doutes sur le discours officiel et, pire encore, sur la solidité du régime et celle des Gardiens de la révolution. Une opération de cette envergure nécessite une qualité exceptionnelle de renseignements et une excellente infrastructure logistique et opérationnelle. Après l'assassinat de Qassem Soleimani début janvier dans une attaque de drone américain à la sortie de l'aéroport de Bagdad, l'élimination d'al-Masri est un coup dur pour les responsables de la sécurité du CGRI (Corps des Gardiens de la révolution iranienne) : gageons qu'au sommet de cette organisation qui tient l'essentiel du pouvoir en Iran, on a lancé une chasse aux traîtres et aux fuites qui va se traduire en enquêtes et règlements de comptes absorbant le temps et l'énergie des Pasdaran.

En attendant, l'opinion publique mondiale peut trouver surprenant que l'Iran, allié objectif de l'Occident contre le monstre djihadiste enfanté par le wahha-



Des militaires israéliens prennent part aux opérations de secours à l'ambassade américaine de Nairobi (Kenya) après l'attentat orchestré par Abu Muhammad al-Masri, 9 août 1998.

bisme, réchauffe le serpent dans son sein. La divulgation de cette information va donc compliquer la vie des chancelleries, notamment européennes. S'il s'avère que l'Iran, en sous-main, aide Al-Qaïda – commanditaire des attentats de *Charlie Hebdo* –, il sera plus difficile d'expliquer que Trump est fou et qu'il est urgent de ressusciter les accords de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPoA).

Certes, on peut imaginer que ces membres d'Al-Qaïda qui ont fui les troupes américaines en Afghanistan pour trouver refuge en Iran servaient de police d'assurance aux ayatollahs, comme jadis les enfants des notables des tribus conquises, élevés à Rome. Sauf qu'on ne peut pas exclure – pour dire les choses poliment – que les Iraniens aient rentabilisé leur hospitalité en laissant leurs hôtes planifier et exécuter des attentats contre l'ennemi commun américain. Du reste, contre Israël, l'Iran n'hésite pas à soutenir le Hamas, franchise palestinienne des Frères musulmans on ne peut plus sunnite.

Il semble que la joint-venture sunnito-chiite ait été négociée entre 2011 et 2015, années qui ont précédé la signature des accords sur le nucléaire iranien. En effet, c'est en 2015 que l'Iran a conclu avec Al-Qaïda un

accord aux termes duquel la République islamique libérerait cinq dirigeants de l'organisation – dont al-Masri – en échange d'un diplomate iranien détenu en otage au Yémen – par la branche responsable de la formation d'un certain Saïd Kouachi.

Si on ajoute à ce tableau la visite effectuée en France par Mike Pompeo, secrétaire d'État et ancien chef de la CIA, le timing de la publication et la revendication de l'assassinat d'al-Masri prennent tout leur sens : il s'agit, pour les Américains, de convaincre leurs alliés de soutenir, même après le 20 janvier prochain, la politique engagée par l'administration Trump, en particulier sur les dossiers qu'elle juge essentiels pour le pays. Après tout ce que ces alliés ont subi depuis 2017, Mike Pompeo doit les convaincre qu'il est dans leur intérêt de jouer la continuité dans deux domaines : la confrontation avec la Chine, accusée, non sans raison, d'être à l'origine de la déconfiture des classes moyennes occidentales d'une part ; de l'autre, l'affaiblissement de l'Iran et de sa capacité de nuisance qui contribue à déstabiliser le Moyen-Orient. Dans cette optique, et quoi qu'on pense de Trump, la contribution de l'Iran à la pérennité d'Al-Qaïda devrait faire réfléchir tous les partisans du compromis avec la République islamique. •

AUTRICHE UN LEADER EST NÉ

Par Valentin Chantreau

L'attentat de Vienne a propulsé Sébastian Kurz, le jeune chancelier de l'Autriche, au centre de l'attention médiatique. En quelques jours, l'enfant prodige de la politique autrichienne a acquis, grâce à sa fermeté face à l'islamisme, la stature d'un leader européen. Portrait.

Cheveux gominés et parfaitement peignés, allure grave et masque rouge-blanc-rouge de rigueur : Sebastian Kurz s'avance une gerbe de fleurs à la main le 3 novembre sur la Schwedenplatz de Vienne, afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat qui a tué quatre personnes dans la capitale autrichienne et en a blessé plus d'une vingtaine d'autres. La veille, l'horreur djihadiste a touché de plein fouet un pays d'à peine 9 millions d'habitants, réputé pour sa tranquillité, du moins depuis les attaques terroristes de groupuscules propalestiniens dans les années 1970-1980. Et pourtant, les Autrichiens ont dû faire face à un constat accablant : l'islamisme politique s'est infiltré dans ce pays d'Europe centrale comme il l'a fait chez nous. Nicolas Stockhammer, professeur à l'université de Vienne, rappelle l'existence « d'une scène islamiste relativement bien développée » et de 320 djihadistes partis combattre en Syrie et en Irak, ce qui, par rapport à sa population globale, place l'Autriche au quatrième rang européen en la matière. Le défi est donc immense pour le chancelier.



Le chancelier Sebastian Kurz (à droite) et le président autrichien, Alexander Van der Bellen, au lendemain de l'attaque terroriste de Vienne, 3 novembre 2020.

Né en 1986 d'une mère enseignante et d'un père ingénieur, Sebastian Kurz poursuit des études de droit, qu'il interrompt afin de se consacrer à la politique. Depuis lors, son ascension est fulgurante. Il obtient la présidence du mouvement de jeunesse du Parti populaire autrichien (ÖVP), où il écrase toute concurrence par sa détermination. Il est nommé secrétaire d'État à l'Intégration en 2011, puis propulsé ministre des Affaires européennes et étrangères à seulement 27 ans, sous les gouvernements de grande coalition Faymann II et Kern. À l'époque, son discours tranche déjà par sa franchise et détonne face aux déclarations convenues et policées de ses homologues européens : il veut l'arrêt de l'immigration clandestine, un contrôle accru aux frontières et appelle à la fin des négociations avec la Turquie sur l'entrée dans l'UE.

Son énergie et son talent lui valent de succéder à Reinhold Mitterlehner à la tête de l'ÖVP en 2017, véritable marchepied pour sa désignation dans la foulée comme chancelier fédéral, à l'âge de 31 ans, à la suite des élections législatives anticipées d'octobre. Arrivé en tête avec 31,7 % des voix, l'ÖVP (dont l'électorat s'est alors



élargi et rajeuni) met en place une coalition turquoise-bleu avec le parti populiste FPÖ qui crée la surprise avec un score de 25,97 %. Le FPÖ réalise notamment d'excellents scores dans les États du sud tels que la Carinthie et la Styrie, des régions rurales en première ligne face aux vagues migratoires.

Kurz mène tambour battant un programme audacieux jusqu'à la chute du FPÖ sur fond de sombre affaire de corruption passive présumée. De 2017 à 2019, le chancelier se montre déjà très ambitieux sur le combat contre la radicalisation : expulsion d'imams étrangers qui ne se conforment pas aux lois fédérales ou locales, renforcement des services de renseignement et poursuite de la lutte contre l'immigration clandestine. Déchu de son poste en mai 2019 par une motion de censure, cela n'empêche pas son parti d'arriver largement en tête aux élections anticipées qui suivent, et donc Kurz de retrouver la Ballhausplatz. L'Autriche, qui n'est pas une ancienne puissance coloniale et qui ne connaît pas la laïcité et l'assimilation à la française, a opté depuis la seconde moitié du xx^e siècle pour une relative tolérance envers

les signes d'appartenance religieuse, tout en voulant les restreindre plus récemment face à l'avancée de l'islam, donnant lieu parfois à certaines contorsions juridiques et à une terminologie évasive. Le sujet de l'islam politique reste éminemment complexe, y compris pour Kurz. Il parle lui-même d'une « bombe à retardement ». L'actuelle coalition avec les Verts – leur première participation à un gouvernement –, d'apparence contre-nature (« protéger les frontières et le climat », slogan non officiel pour le moins cocasse), ne semble pas affecter ce combat, tant le chancelier semble rassembler derrière lui sur ce sujet.

Le 10 novembre, Kurz est venu à Paris participer à un mini-sommet sur la « réponse européenne à la menace terroriste », selon les termes de l'Élysée. Macron semblait très content de s'afficher aux côtés de ce chancelier qui prend des mesures beaucoup plus sévères que lui. Ainsi, il veut créer une infraction d'« islam politique », et son ministre de l'Intérieur Karl Nehammer propose la détention préventive ou la surveillance électronique pour les djihadistes présents sur le territoire autrichien. Lors de sa conférence de presse à Paris, Sebastian Kurz a haussé le ton pour exiger qu'au niveau européen les actes suivent sans délai. Il a également évoqué l'énorme problème des entrées incontrôlées sur le territoire Schengen. Invités par visioconférence au mini-sommet, sans doute pour tenir les chandelles à distance, Angela Merkel, Ursula von der Leyen, Charles Michel, ainsi que le Premier ministre néerlandais Mark Rutte se sont fendus de déclarations convenues sur la « nécessaire réponse coordonnée » au niveau européen. La stratégie du « pas de vagues » semble être devenue leur marque de fabrique.

La presse italienne a révélé les dessous du communiqué de presse commun établi par les ministres de l'Intérieur des membres de l'UE après leur visioconférence du 13 novembre – une réunion censée s'inscrire dans la continuité du mini-sommet de Paris. Las, on n'y retrouve ni le ton déterminé affiché par Kurz et Macron ni la référence explicite à l'islamisme. Le document européen parle de manière générique de la « lutte contre l'extrémisme ». Comme l'observe *Il Giornale*, « la ligne prudente, pour ne pas dire pusillanime, l'emporte ». Nos confrères précisent que le terme « islamisme » apparaissait plusieurs fois dans la rédaction initiale : « La déclaration signée par les 27 énonce [à la place] que "la lutte contre le terrorisme n'est pas dirigée contre les croyances religieuses ou politiques, mais contre l'extrémisme fanatique et violent". Dont il n'est pas donné de connaître la matrice. Il est impossible de le mettre sur papier. Du moins pour Berlin, qui préside le Conseil de l'UE jusqu'au 31 décembre. » Encore une fois, M^{me} Merkel brise la dynamique de contre-offensive face au danger islamiste. Sebastian Kurz, dirigeant d'un petit pays, semble désormais mener la danse sur le sujet. Reste à savoir si les faits suivront : une grande majorité d'Autrichiens, mais aussi d'Européens, ont désormais les yeux rivés sur lui. •

ENSEIGNEMENT PUBLIC QUE LE DERNIER ÉLÈVE JUIF ÉTEIGNE LA LUMIÈRE

Par Erwan Seznec



Déploiement de militaires devant une école juive, quartier du Marais à Paris, 13 janvier 2015.

Dans le 93 ou les quartiers nord de Marseille, la décapitation de Samuel Paty par un islamiste ne poussera pas les familles juives à retirer leurs enfants des collèges et lycées publics : elles l'ont déjà fait depuis longtemps. Plus personne n' imagine qu'elles y reviennent un jour.

13 février 2019. Parlant d'intégration et d'islam sur France Info, Éric Ciotti s'exclame : « *Est-ce qu'il y a encore un enfant juif dans une école publique de Seine-Saint-Denis ?* » Dans les jours qui suivent, plusieurs articles viennent démentir le député LR des Alpes-Maritimes. Il était allé un peu vite en besogne. On en trouve encore quelques-uns. Dans quelques secteurs privilégiés du 93, comme Le Raincy ou Le Pré-Saint-Gervais, l'exercice ambigu consistant à chercher des élèves juifs (pour démontrer qu'il n'y a pas de problème) n'est pas totalement vain, ce qui ne change malheureusement rien à la tendance de fond : les juifs ont massivement déserté l'enseignement public dans les banlieues – plus précisément dans celles qu'on appelle « quartiers populaires ». Ils ne fuient pas d'improbables maurassiens en culottes courtes ou l'afflux des élèves chinois (nombreux à Aubervilliers), mais un antisémitisme lié à l'islam. Pour le nier, il faut tout l'angélisme de Radia Bakkouch, présidente de l'association de dialogue interreligieux Coexister. Selon elle, « *il peut y avoir de l'antisémitisme dans toutes les écoles, même en milieu rural* ». Le propos prêterait à sourire si Coexister n'intervenait pas dans les collèges, avec l'aval du ministère, pour sensibiliser au vivre-ensemble et au dialogue interreligieux¹. Chez la plupart des interlocuteurs sérieux, l'heure n'est plus au déni de réalité. « *Oui, les familles juives ont déserté, entre autres, les lycées des quartiers nord de Marseille* », admet sans détour Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Ce n'est pas un scoop. Ancien principal de trois collèges marseillais, Bernard Ravet avait raconté, dans un livre publié en 2017², *Principal de collège ou Imam de la République*, comment il avait dissuadé des parents arrivant d'Israël d'inscrire leur fils dans un établissement dont il avait la charge, leur expliquant qu'il n'était pas en mesure d'y assurer la sécurité d'un élève juif. Le collège en question était

Versailles, dans le 3^e arrondissement, un des quartiers les plus pauvres de France. En 2004 déjà, Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale, évoquait, dans son fameux rapport sur les « signes et manifestations d'appartenance religieuse » à l'école, « *des élèves d'origine juive, dont la sécurité n'est plus assurée dans nombre d'établissements publics* ».

Directeur de l'action scolaire au Fonds social juif unifié, Patrick Petit-Ohayon fait remonter le mouvement de départs « *au début des années 2000, sur fond de seconde intifada* ». L'antisionisme, vite teinté d'antisémitisme, a commencé à se manifester ouvertement dans les collèges et lycées, sans susciter une réaction institutionnelle à la hauteur. Fidèle à une tradition solidement établie, l'Éducation nationale ne voulait pas faire de vagues. « *Nous avons observé les conséquences désastreuses pour les établissements scolaires d'une telle stratégie de la paix et du silence à tout prix...* », écrivait Obin. En novembre 2003, le lycée juif Merkaz Hatorah de Gagny (Seine-Saint-Denis) avait été détruit par un incendie criminel. Venus sur place, les ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale avaient refusé de nommer les agresseurs et les agressés. « *La judéophobie est tout aussi condamnable que l'islamophobie* » (Nicolas Sarkozy), « *Ces incidents intercommunautaires sont graves, il faut aider les communautés à se réconcilier* » (Luc Ferry).

Ma vie rêvée au bled, pour éviter les ennuis

La justice n'a pas toujours été beaucoup plus lucide. En 2004, le ministère de l'Éducation a été condamné à dédommager à hauteur de 1 500 euros la famille d'un élève musulman. Avec un camarade, il avait été exclu de son collège pour avoir fait tomber un élève juif dans un escalier et pour l'avoir ensuite frappé alors qu'il était à terre. Les motivations antisémites n'étaient pas contestées, mais « *aucune pièce du dossier n'établit la répétition* » des faits, avaient considéré les juges, estimant en conséquence que l'exclusion était une sanction trop sévère³.

« *Les familles juives ont eu l'impression d'être lâchées par l'État* », résume Jérémie Haddad, président des éclaireurs israélites de France. « *Elles ne sont pas restées les bras ballants, elles ne se sont pas lamentées. Elles ont organisé l'exfiltration de leurs enfants.* » Le mouvement s'est poursuivi à bas bruit pendant plus de quinze ans, sans sursaut de l'État. Il mesurait pourtant le phénomène. Dans sa réponse à une question écrite posée par le député RN Louis Aliot, le gouvernement admettait le 11 décembre 2018 que le nombre d'inscrits dans des écoles juives en Seine-Saint-Denis (3 045 élèves) avait progressé de 12 % en un an seulement, de 2016 à 2017, ce qui est considérable.

Au mieux, les enseignants du public qui ont tenté →



de réagir n'ont reçu aucun soutien de leur hiérarchie, aucun appui syndical. Au pire, ils ont été enfoncés. En 2019, une directrice d'école de Seine-et-Marne affichant vingt-cinq ans d'ancienneté a été rétrogradée au rang de remplaçante, avec baisse de traitement, pour avoir écrit sur son compte Twitter que les élèves antisémites devaient être « *mis au pas* ». La Fédération des conseils de parents d'élève (FCPE) a systématiquement minoré le problème, peut-être par intérêt bien compris. En 2019, au moment des élections de délégués de parents d'élèves, elle a lancé une campagne d'affichage nationale montrant une femme voilée, avec le slogan « Oui, je vais en sortie scolaire, et alors ? ». Un électoralisme particulièrement appuyé qui gêne certains conseils locaux. D'autres applaudissent, comme à Ivry-sur-Seine, où la FCPE compte une célébrité dans ses rangs : Assa Traoré, égypte du comité Justice pour Adama, antisioniste virulente.

Fuir l'antisémitisme et l'effondrement du niveau

Au bout du compte, le tableau d'ensemble est saisissant. Le privé juif sous contrat affiche une forme historique, avec 32 700 élèves à la rentrée 2020, soit

36 % de plus qu'en 2017. « Nous avons enregistré 600 élèves en plus entre 2018 et 2019 alors que la démographie devrait entraîner une stabilité des effectifs », souligne Patrick Petit-Ohayon. Venus du public, ils fuient souvent un climat pesant, sur lequel l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a recueilli de nombreux témoignages.

« À la fin d'une intervention à Tremblay, une élève est venue me voir, raconte Noémie Madar, présidente de l'organisation étudiante. Elle était musulmane, son père était juif, elle voulait en savoir plus, mais elle n'osait en parler à personne dans son entourage. L'enseignante m'a dit : "On est au courant, on gère"... » L'antisémitisme ne déclenche plus de levée de boucliers. C'est un problème qui se gère. L'UEJF intervient dans le secondaire pour faire un peu de pédagogie, mais la tâche est rude, comme en témoigne Noémie Madar. « Je dis à un jeune musulman que Gad Elmaleh est juif. Il est surpris, c'est un comique qui lui plaît. J'ajoute que moi aussi, je suis juive. Le jeune me tourne le dos et s'en va. » Yossef Murciano, secrétaire national de l'UEJF, se rappelle le cas d'un élève séfarade « qui s'inventait des souvenirs de vacances



Christophe Castaner salue la mémoire des victimes de la tuerie perpétrée par Mohammed Merah à l'école juive Ozar Hatorah, Toulouse, 19 mars 2020.

au bled à chaque rentrée pour éviter les ennuis ». Lors d'une rencontre à la faculté de Bordeaux, les délégués de l'UEJF ont fait les comptes : sur 25 étudiants présents, deux seulement avaient atteint le bac en restant dans le public. Les deux tiers avaient fait tout leur parcours dans l'enseignement privé juif ou catholique. Les autres avaient commencé dans le public, mais avaient préféré en partir, à un moment ou à un autre. Le tout pour une sécurité relative. « Quelques-uns des étudiants présents ce jour-là à Bordeaux étaient passés par l'école Ozar Hatorah de Toulouse », où Mohammed Merah a assassiné trois enfants en 2012, souligne Yossef Murciano.

Entre une horreur peu probable et l'assurance d'un climat quotidien fait d'agressivité plus ou moins larvée, les familles juives arbitrent. « Elles n'ont pas quitté l'enseignement public, mais les quartiers nord de Marseille, souligne Bernard Beignier. En termes de tranquillité, les établissements scolaires sont-ils vraiment le point critique du secteur ? Quoi qu'en dise Bernard Ravet, nous veillons sur nos élèves, dans l'enceinte des établissements. » Au-delà, c'est une autre affaire. S'afficher comme juif est délicat, dans la

plupart des 72 cités des quartiers nord. Or, il se trouve que l'envie de s'afficher existe et se renforce probablement. Bernard Beignier insiste sur « la dimension positive du choix de l'enseignement privé juif, par des familles qui veulent légitimement perpétuer une histoire et une culture. » « L'attractivité actuelle de l'enseignement juif repose aussi sur une adhésion, bien entendu », confirme Patrick Petit-Ohayon.

Attraction d'un côté, répulsion de l'autre. L'antisémitisme à l'école s'inscrit presque toujours dans une mauvaise ambiance générale, sur fond de niveau désastreux. « Quelle famille juive installée dans le 17^e arrondissement de Paris aurait envie aujourd'hui de retourner à Sarcelles ou Aubervilliers, même si la tranquillité de leurs enfants était assurée à l'école ? » pointe Noémie Madar. « Il n'y aura pas de retour en arrière, pronostique Jérémie Haddad. La mixité confessionnelle telle qu'on l'a connue jusqu'aux années 1980 dans les écoles et les HLM de Créteil, Colombes ou Antony ne reviendra pas. »

« Le vrai enjeu aujourd'hui serait plutôt l'université », analyse Noémie Madar. Des élèves ayant passé toute leur scolarité dans un milieu scolaire où l'islamisme et l'antisémitisme étaient banalisés, non sanctionnés, arrivent aujourd'hui dans l'enseignement supérieur. Sous prétexte de manifestations de soutien aux Palestiniens, sur fond d'études décoloniales et de doxa indigéniste, les incidents s'enchaînent à Paris, Toulouse-Le Mirail ou Lyon 2. En mars 2018, les locaux de l'UEJF à Paris-Tolbiac ont été vandalisés et la porte taguée « local sioniste, raciste, anti-gays ». Symétriquement, souligne Yossef Murciano, des élèves qui ont réalisé leur parcours secondaire intégralement dans le privé juif sous contrat « angoissent excessivement à l'idée d'en sortir », comme si l'agression antisémite n'était pas un risque, mais une certitude. À tel point qu'un enseignement supérieur juif post-bac semble sur le point d'émerger, des lycées ouvrant des BTS !

« Ceux qui imaginent que la mort de Samuel Paty va provoquer une prise de conscience et un sursaut seront déçus, pronostique Catherine, enseignante en banlieue de Lyon passée par l'académie de Créteil. Il est trop tard. Les candidats ne se disputaient déjà pas pour être affectés en Seine-Saint-Denis ou dans la partie paupérisée du Val-d'Oise. Demain, il y en aura encore moins. Les rectorats seront aux abois. Ils prendront n'importe quel vacataire, avec un risque évident, retenir seulement des profs issus de banlieue que l'antisémitisme en classe laissera indifférents, car ils l'auront toujours connu. » •

1. Voir l'article sur le sujet dans *Causeur* n° 83, octobre 2020.
2. Kero, 2017, avec Emmanuel Davidenkoff.
3. Cour administrative de Paris, 1^{re} chambre, 11 août 2004.

ÉMISSIONS CO₂ LA FRANCE EST EXEMPLAIRE !

Par Jean-Luc Gréau et Philippe Murer



Avec 1 % des émissions mondiales de carbone pour 2,7 % du PIB planétaire, la France est plutôt vertueuse en matière climatique. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de se battre la coule et le Conseil d'Etat d'exiger de meilleurs résultats.

On ne sait pas vraiment comment les Français perçoivent notre « vertu » ou notre « vice écologique ». Mais à lire les discours des médias et à entendre les leçons de morale des politiques sur le sujet, on finit par croire que la France est le cancre de service. L'unanimité politico-médiatique s'explique aisément. Le thème écologique ignore les frontières idéologiques. Et les politiques y voient le moyen de se faire une image exemplaire : « Aucun effort ne doit être ménagé pour sauver la Terre de la tragédie qui la menace », disent-ils tous en substance.

Plus encore, le Conseil d'État, dont les membres sont parmi les mieux placés pour connaître les faits et leurs conséquences, vient de prendre une décision inattendue – et scandaleuse. Répondant favorablement à la requête d'une commune de Vendée menacée de submersion, si le niveau des mers venait à s'élever, il a ordonné au gouvernement de prouver qu'il mettait tout en œuvre pour se conformer à l'engagement de réduction substantielle de nos émissions de carbone d'ici à 2030 prévu

par l'accord de Paris. Et la « tribu » écologique de danser en rond en psalmodiant autour du totem de l'État¹. Une des plus hautes instances publiques, pilier de ce que l'on nomme l'État de droit, confère au discours écolo-dominant une légitimité supérieure.

L'ignorance au pouvoir

Pour commencer, comment un pays représentant moins de 1 % de la population mondiale pourrait-il « contribuer » substantiellement à l'émission, donc à la réduction substantielle, du CO₂ scélérat ? Curieusement, les apôtres de la mondialisation, qui soulignent à l'envi que la France n'est même plus une puissance moyenne, semblent penser que, dans le domaine du climat, nous sommes un des principaux responsables du problème, donc un acteur majeur de sa solution.

Nos émissions de CO₂ représentent moins de 1 % du total mondial pour moins de 1 % de la population planétaire. On est tenté de conclure que nous ne sommes ni particulièrement vertueux, ni particulièrement vicieux. Cependant, notre PIB étant, lui, égal à 2,7 % du PIB mondial, cela signifie que nous émettons *trois fois moins de CO₂ que le reste de la planète en proportion de notre production*. Autrement dit, si le monde entier parvenait à notre niveau d'émission, cela suffirait à diviser par trois le niveau global d'émission, baisse requise pour endiguer le réchauffement climatique. Et les professeurs de morale en seraient pour leurs frais.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'ignorance est au pouvoir. Ainsi, qui sait que la France fait partie des trois pays émettant le moins de CO₂ pour produire leur électricité, avec la Suède et la Norvège, richement dotées en ressources hydroélectriques² ? L'Allemagne, présentée comme le pays le plus écologique d'Europe, vient très loin derrière nous : les centrales thermiques au charbon y produisent 38 % de l'électricité requise et une seule d'entre elles émet autant que toute la flotte aérienne intérieure de la France.

Les Verts sont au pouvoir

La performance française s'explique largement, hélas, par la désindustrialisation massive du pays, sous les coups de l'euro et de la politique d'enrichissement des actionnaires pratiquée par les managers des sociétés. Il y a aussi les nouvelles normes en matière d'habitat, les économies d'énergie des entreprises encore accrochées au sol français, la réduction lente de la consommation des véhicules, sans oublier, soyons honnêtes, la contribution modeste des éoliennes et de l'électricité solaire. Mais nous devons d'abord nos bons résultats à notre parc nucléaire, résultat heureux des chocs pétroliers. « *Il faut s'accrocher au nucléaire* », disait Raymond Barre, alors que le prix du pétrole flambait.

Raisonnons à partir d'un événement récent. Le 23 avril, un décret peu commenté a programmé la fermeture de *quatorze* centrales sur les quinze prochaines années.

Toutes choses égales par ailleurs, ce scénario se traduirait par un accroissement de 40 % de nos émissions de CO₂. Il faudrait recourir massivement au gaz, au prix d'une aggravation d'un déficit commercial déjà situé à son plus haut niveau depuis la guerre.

Autant dire que, grâce aux Républicains en marche et au gouvernement des juges, les Verts sont déjà au pouvoir, sans devoir en assumer les risques et les responsabilités.

La France pourrait mieux faire encore : en relançant le programme de TGV, inexplicablement arrêté par Emmanuel Macron, en développant le ferroutage à fort retour économique et écologique, en mettant le paquet sur les véhicules à hydrogène, automobiles, camions, trains et avions comme les trois projets récemment dévoilés par Airbus.

Resterait à financer ces efforts alors que notre État, en situation de banqueroute non déclarée, ne survit que sous la tente à oxygène de la BCE. La question de la monnaie unique ressurgit. Où serait le drame si nous pouvions obtenir, nous et nos partenaires européens, que 2 %, par exemple, des crédits budgétaires soient financés par la création monétaire pure de la banque centrale ; une solution simple et sans risque, infiniment plus efficace que le plan de relance européen lancé à grands coups de trompettes ? Une autre piste est à explorer, celle d'une monnaie « écologique » qui serait un instrument « ad hoc³ ».

In cauda venenum. Dans la queue est le venin. En réalité, seule une remise en cause de la mondialisation commerciale permettra une réduction décisive et non coûteuse des émissions de carbone. Les innombrables produits fabriqués par les entreprises occidentales dans les pays à faibles salaires représentent un coût écologique exorbitant. Il suffirait de taxer les produits en fonction du poids, du mode de transport et de la distance parcourue. Contrairement aux apparences, la chose est aisément faisable, les entreprises concernées le savent mieux que quiconque.

On pourrait ainsi, au nom d'une écologie bien pensée, taxer l'importation des futures DS9 et Citroën C5 à partir de la Chine et celle de la dernière Peugeot 208 à partir du Maroc, qui représentent des destructions d'emplois implicites. Mais les constructeurs préfèrent s'offrir une belle image en sortant des véhicules électriques beaucoup moins écologiques que ce qu'on croit⁴ et ruineux pour les Trésors publics. •

1. Nicolas Hulot a salué un « pas de géant ».

2. Ces données sont issues du blog de Philippe Murer, auteur de *Comment réaliser la transition énergétique*, paru aux éditions Godefroy en 2020.

3. Voir Alain Grandjean et Nicolas Dufrene, *Une monnaie écologique*, Odile Jacob, 2020.

4. Les batteries au lithium ne sont pas recyclables. De plus, la fabrication des moteurs électriques et des batteries produit plus de CO₂ que celles des moteurs thermiques.

TRÊVE DES CONFINEURS !

40

Peur sur l'État

Élisabeth Lévy

44

Covid, la panique des élites

Erwan Seznec

48

« À l'exception de la libre circulation, aucune liberté n'est véritablement remise en question ! »

Entretien avec Ludovic Mendes

Propos recueillis par Gil Mihaely

50

Pour une poignée de boomers

Stéphane Germain

54

« Le problème n'est pas l'autoritarisme mais les mauvaises décisions »

Entretien avec Jean-Loup Bonnamy

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

56

On a préféré la punition collective à la frappe chirurgicale

Anne-Laure Boch

60

Hold-up :

le sens d'une absurdité

Hala Oukili et Jeremy Stubbs

62

L'État et le Covid : experts partout, politique nulle part

Maxime Tandonnet

66

Royaume-Uni, de John Locke au Lockdown

Jeremy Stubbs





PEUR SUR L'ÉTAT

Par Élisabeth Lévy



Déplacement d'Emmanuel Macron au centre hospitalier
René-Dubos de Pontoise (Val-d'Oise), 23 octobre 2020.

Si nos dirigeants nous font peur, ce n'est pas pour nous asservir, mais parce qu'eux-mêmes sont terrifiés, par l'épidémie et par la menace des procès. Cependant, leur politique brouillonne et tatillonne n'a fait qu'ajouter de l'absurdité à l'insécurité. D'autant plus que l'administration, à la fois omniprésente et impotente, paraît échapper à leur contrôle.

Le 17 novembre, après quelques semaines de diète médiatique, qui lui a été semble-t-il prescrite par l'Élysée, Jérôme Salomon fait son retour sur nos écrans. Ayant expliqué que, malgré quelques signes encourageants, la deuxième vague est massive et meurtrière, le directeur général de la Santé se lance dans une longue digression sur le caractère « *stressant et anxio-gène* » de l'épidémie, qui se traduit, ajoute-t-il, par l'explosion des états dépressifs. Il présente le dispositif mis en place par le gouvernement : le numéro vert spécial Covid vous aiguillera, selon la gravité de votre cas, vers SOS Amitié, une cellule d'aide psychologique ou un vrai psy (si quelqu'un veut tester, 0800 130000). Puis il déroule une liste de « *conseils pour prendre soin de soi* », tous excellents. En plus d'être gentil avec son entourage et d'y aller mollo sur le tabac et l'alcool, le docteur Salomon nous recommande de « *ne pas être connectés à l'information toute la journée* ». C'est presque un aveu – ne me regardez pas trop, ça va vous casser le moral. Jérôme Salomon fait peur et pas seulement aux enfants. Normal, depuis le début, son boulot c'est d'annoncer les mauvaises nouvelles, déclinées dans le langage que ce serviteur de l'État maîtrise le mieux : courbes, chiffres et prévisions désespérantes. Quand on le voit apparaître, on se dit qu'une catastrophe va nous tomber dessus. En fin de compte, c'est peut-être injuste car après tout, il n'est que le messenger, mais il est devenu le symbole d'une politique jugée à la fois technocratique, pagailleuse et angoissante.

Bien entendu, cela ne signifie nullement que le gouvernement veut nous contrôler par la peur. Ni qu'il entend profiter de l'épidémie pour nous asservir. Nous ne croyons pas que le coronavirus soit une invention des riches pour exterminer les pauvres, comme semble le proférer dans *Hold-up* l'impayable Pinçon-Charlot – dont les propos, paraît-il, ont été manipulés au montage. Dont acte. Cela étant, lorsque cette prétendue sociologue avait table ouverte sur France Inter, ses diatribes antiriches ne semblaient pas offusquer grand monde.

Pour autant, on ne cédera pas au chantage implicite qui voudrait renvoyer toute interrogation dans les ténèbres du complotisme. Entre soupçon et soumission, il doit y avoir place pour une critique rationnelle. Alain Finkielkraut rappelle volontiers, et à raison, que pour critiquer, il faut se mettre à la place de celui qu'on critique. Convenons donc que la tâche des dirigeants est extraordinairement délicate : confrontés à un ennemi invisible et imprévisible, assaillis par des réclamations contradictoires et des intérêts divergents, ils entendent les spécialistes en rien qui tiennent le crachoir médiatique (comme votre servante) expliquer à longueur d'émissions ce qu'il aurait fallu faire. Pour eux aussi, il y a de quoi déprimer.

Il est d'autant plus hasardeux de dresser un bilan global de la gestion de l'épidémie qu'il faudrait pour cela comparer des bénéfices virtuels et des coûts futurs. On a sauvé des vies et on en a gâché d'autres, ou plus précisément, on en a prolongé certaines et écourté d'autres. Personne n'est capable de dire aujourd'hui si le solde, exprimé par exemple en mois de vie gagnés ou perdus, sera positif ou négatif. De plus, on ne saurait réduire la vie humaine à des quantités. Il faudrait donc aussi interroger la philosophie qui a présidé aux choix du gouvernement, comme l'ont déjà fait de nombreux intellectuels. À l'instar d'Olivier Rey ou de Chantal Delsol, beaucoup déplorent que l'existence soit considérée dans sa seule dimension biologique.

En attendant, on ne se risquera pas, par exemple, à affirmer que le choix du confinement était une erreur. Imposé non pas par la maladie, mais par la contrainte hospitalière, il était sans doute inévitable, au moins pour faire face à la première vague qui nous a pris par surprise. Que nous n'ayons pas été mieux préparés à la deuxième est beaucoup plus inquiétant et devra être expliqué si nous ne voulons pas nous retrouver à chaque crise englués dans les mêmes empêchements.

On peut d'ores et déjà pointer le climat anxio-gène engendré par la communication gouvernementale et la pagaille administrative dans laquelle les décisions politiques ont été mises en œuvre – ou pas.

Il n'y a pas eu de réunion à l'Élysée pour décider qu'il fallait effrayer le citoyen pour lui passer l'envie de baguenauder. C'est bien pire. Nos dirigeants nous ont transmis leur propre peur. S'ils nous ont assommés de chiffres terrifiants (comme les 450 000 morts potentiels dont a parlé Emmanuel Macron avant d'annoncer le deuxième confinement), c'est parce qu'ils étaient eux-mêmes terrifiés. Or, ce qu'on attend d'un chef, c'est justement qu'il n'ait pas peur, ou en tout cas qu'il dompte sa peur et soit capable de prendre des risques acceptables pour la collectivité.

Quand chacune de leurs décisions peut avoir des conséquences dramatiques, les ministres, les maires, →

les préfets et tous ceux qui apposent leur signature au bas des textes réglementaires ont d'excellentes raisons d'avoir peur. Surtout qu'au danger de la maladie s'ajoute le fameux risque pénal. On ne dira jamais à quel point les affects justiciers ont une influence délétère sur l'art de gouverner. Quand on peut être amené à répondre de ses choix, non pas devant les électeurs, mais devant un tribunal, on est enclin à la prudence maximale. Pour ne pas être pris en défaut, on raisonne à partir de l'hypothèse la plus pessimiste comme si elle était la plus probable.

On a donc eu l'impression qu'un vent de panique soufflait sur nos gouvernants, du sommet de l'État à la base de l'administration, entraînant une conjonction paradoxale de paralysie et d'hyperactivité. Contraints de montrer qu'ils agissaient sans relâche, les ministres ont fait turbiner la machine à produire de la norme, publié des décrets qui semblaient à peine avoir été relus et devaient être immédiatement amendés. Le tout, en communiquant sans discontinuer. Chacune des huit allocations du chef de l'État a donné lieu au même rituel bavard : une semaine ou dix jours avant, on apprend par une indiscretion que le président va parler, ce qui lance le petit jeu des pronostics et des hypothèses. Une fois la date officiellement annoncée par l'Élysée, le moulin à rumeurs s'emballe, alimenté par les camps qui s'affrontent en coulisses, les uns jurant qu'il va serrer la vis, les autres assurant qu'au contraire, il résiste à la pression des durs. Les entourages lancent des ballons d'essai pour tester la réaction de l'opinion à telle ou telle mesure, signe que leurs patrons ne sont pas sûrs de leur coup. Du coup, alors que le chef de l'État ne sait pas encore lui-même ce qu'il va dire, les médias ont déjà exposé et commenté les différents scénarios. Ensuite, une fois l'allocution prononcée et les mesures annoncées, le folklore continue avec le service après-vente, assuré par les ministres et les conseillers. Les interprétations et récriminations entraînent de multiples ajustements, amendements et exceptions. Et très vite, on ne comprend plus rien de rien.

Le 25 novembre, Emmanuel Macron dévoile le calendrier et les modalités de sortie du confinement, qui fera donc place à un couvre-feu. Le lendemain, face à la bronca des catholiques, le gouvernement renonce à imposer une limite de 30 personnes dans les églises. Il est bon que le pouvoir entende les demandes de la société. On a tout de même du mal à comprendre que personne, parmi les grands esprits qui peuplent les cabinets ministériels et l'Élysée, ne se soit avisé plus tôt qu'il était parfaitement idiot de prévoir la même jauge pour la cathédrale de Chartres et une petite chapelle de campagne.

Dans ces conditions, ceux qui reprochent au gouvernement son autoritarisme et au président son exercice solitaire du pouvoir sont à côté de la plaque. Le problème ne tient pas à l'opacité dans laquelle les décisions sont

prises, mais au processus erratique et aux influences multiples qui les inspirent. D'où l'impression d'improvisation, d'hésitation et parfois de chaos, qui accroît l'incertitude de tous les acteurs.

Mais plus encore que les faiblesses de ses dirigeants, la France a découvert à la faveur de l'épidémie que sa merveilleuse administration, supposée être un modèle pour le monde entier, était devenue un Léviathan obèse, à la fois omniprésent et impotent qui se mêle de nos achats comme de nos tables de réveillon : on a pu entendre un responsable de l'APHP affirmer que, le soir de Noël, « *Papy et Mamy* » devraient manger la bûche dans la cuisine. Ce qui menace de nous étouffer tous, c'est cette imbécillité technocratique enrobée dans un langage infantilisant.

« *Les héritiers de Franz Kafka intentent un procès en plagiat à l'administration française* » : cette blague du Gorafi en dit plus long que bien des analyses savantes. En vérité, il faudrait un Flaubert ou un Courteline pour raconter comment tant de gens intelligents formés dans les meilleures écoles ont pu fabriquer en quelques mois autant d'interdits ineptes qui paraissent destinés à surveiller les citoyens autant qu'à les protéger. Il est vrai que, pour nombre de technos, qui nous voient comme de grands enfants, c'est la même chose.

Dans un entretien paru dans *L'Express*, Marcel Gauchet parle « *d'une méfiance institutionnalisée à l'égard de la population, renforcée par le souci typiquement bureaucratique de "se couvrir"*. Tout administré est un suspect qui s'ignore. » Le plus étonnant est que nous ayons accepté sans moufter de remplir d'humiliantes attestations pour aller acheter du pain ou voir notre grand-mère. Bien entendu, il n'y a aucun moyen de vérifier la véracité des motifs allégués, preuve qu'il s'agit d'une vaste mascarade. Pour échapper aux 135 euros, on ne nous demande pas d'être en règle, mais de faire gentiment semblant en remplissant des formulaires. Comme l'a joliment écrit l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* dans un article qui a fait grand bruit, bienvenue en Absurdistan ! Le paroxysme du ridicule a probablement été atteint avec l'épisode des produits essentiels qui a obligé les grandes surfaces à interdire





Supermarché Carrefour à Carcassonne, 10 novembre 2020.

l'accès à certains rayons, comme autant de scènes de crimes. Les raisons de rire étant assez rares, on aurait aimé assister aux réunions au cours desquelles de très sérieux fonctionnaires ont tenté d'établir la liste des produits autorisés à la vente. Dans quel cerveau a germé l'idée d'interdire l'achat de vêtements d'enfants au-dessus de la taille « 3 ans » ? Nos fonctionnaires étant passés maîtres dans l'art d'ouvrir des parapluies et de diluer la décision, on ne le saura sans doute jamais. En conséquence, aucune tête ne tombera. L'impunité dont jouissent des agents qui peuvent se mêler des moindres détails de nos vies ne peut que renforcer les appétits de procès. Faute de sanction politique ou professionnelle, les citoyens n'ont à leur disposition que la menace pénale.

Le plus grave, c'est que cette machine infernale semble échapper largement au contrôle des politiques. Le

président comme les ministres peinent à faire exécuter leurs décisions par des hauts fonctionnaires convaincus de savoir ce qui est bon pour la France.

La cause est entendue : nous les gouvernés, nous ne valons pas mieux que ceux qui nous gouvernent. Nous sommes trouillards, pleurnichards et capricieux, incapables d'héroïsme et d'abnégation. Nous exigeons en même temps la protection et la liberté, l'indépendance et la sécurité. Une bonne table au restaurant et une place garantie en réa.

Reste que l'exercice du pouvoir ne va pas sans responsabilité. Les citoyens, aussi médiocres soient-ils, ont le droit de juger ceux à qui ils ont délégué l'exercice de leur souveraineté. D'accord, on ne ferait pas mieux qu'eux. Mais justement, si on les a choisis, c'est parce qu'ils sont supposés être meilleurs que nous. •

COVID LA PANIQUE DES ÉLITES

Par Erwan Seznec



Marseille, 31 octobre 2020.

Le Covid tue en suscitant chez le malade une surréaction de son système immunitaire. Au niveau de l'État, c'est pareil : la double peur de la sanction pénale et de l'opinion publique poussent l'exécutif et les fonctionnaires à surréagir pour se couvrir et la machine technocratique, hypercentralisée, s'emballe. La crise sanitaire devient une crise de l'État avant de dégénérer en crise économique et sociale.

Mercredi 4 novembre, Carcassonne. Des policiers, sans doute accablés par l'inanité de leur propre mission, inspectent un hypermarché Leclerc, afin de vérifier qu'il vend seulement des biens « essentiels », au sens du décret du 2 novembre modifiant le décret du 29 octobre...

Assiette ? Non essentiel. Poêle à frire ? Essentiel... Un sommet de l'absurde atteint au terme d'une succession d'étapes raisonnables. Pour réduire les interactions sociales, il faut fermer les boutiques. Comme les Français ont besoin de manger, il convient de garder les grandes surfaces ouvertes ; le petit commerce dénonçant une inégalité de traitement, le gouvernement en est venu à définir ce qu'est un produit essentiel. Un pyjama taille 2 ans est essentiel. Taille 3 ans, il ne l'est pas. *Sanglier Magazine* et *Causeur* sont essentiels. Les livres ne le sont pas.

Une anecdote parmi des centaines, illustrant la gestion de crise chaotique de l'épisode Covid. Impossible de les lister toutes, mais comment passer sous silence le fait qu'une pharmacienne niçoise a été condamnée à un an de prison avec sursis et un an d'interdiction d'activité le 27 avril 2020 pour avoir vendu des masques, dont le port sera rendu obligatoire à Nice le 20 août ? « *Il semble que notre monde ait totalement perdu la raison. Nous n'agissons plus que dans l'émotionnel, sans réfléchir. Cette irrationalité nous faisant glisser doucement sur le toboggan de la radicalité de nos comportements* », écrivait le 10 mars le député Agir ensemble du Haut-Rhin Olivier Becht. Le 8 novembre, le même réclamait des amendes de 10 000 euros pour non-respect du confinement...

Les parlementaires, pourtant, devraient savoir que la France est au bord de l'overdose d'incohérence. Deux commissions d'enquête, créées respectivement au Sénat

et à l'Assemblée, se penchent depuis le début de l'été sur la réponse apportée à la crise sanitaire. Pendant qu'elles travaillaient, les fermetures de lits dans les hôpitaux se sont poursuivies. 100 lits ont été supprimés à Nantes au cours de l'été, 200 à Caen, 184 à Reims, 100 à Limoges, etc. Depuis 2003, la France a réduit ses capacités en hospitalisation à temps complet de près de 75 000 places, sous l'impulsion d'un Comité interministériel de « performance et de la modernisation de l'offre de soins » qui n'entend pas interrompre son ambitieux programme.

Faut-il en conclure que tous nos comités Théodule sont en roue libre et que plus personne ne contrôle rien ?

Au contraire.

L'analyse de la crise institutionnelle en cours prendra des années, mais les premiers travaux ne suggèrent pas du tout un effondrement des centres de décision, comme en juin 1940. Ils montrent plutôt une surréaction ! « *Le champ de la gestion publique est saturé d'organisations, on le sait depuis longtemps*, relève Henri Bergeron, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la santé au Centre de sociologie des organisations. *Dans le contexte Covid, les contraintes budgétaires et hiérarchiques qui régulent ordinairement leur action ont été brusquement levées.* » Loin d'être paralysé, le pouvoir serait plutôt en phase d'emballement depuis des mois, un peu comme un système immunitaire qui se retourne contre l'organisme.

La bascule intervient le 10 mars, lorsque l'Italie entière est placée en confinement. La France l'imitera une semaine plus tard, mais les travaux parlementaires montrent que la décision a été prise dès le 12 mars, après un temps de réflexion très court. « *À quelles conditions peut-on introduire une mesure inédite, qui ne figure dans aucun texte de loi ou plan, qui n'a jamais été testée, qui n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique ?* » s'interrogeait Henri Bergeron et ses collègues sociologues dans un ouvrage paru début octobre¹. Bonne question, restée à ce jour sans réponse. Le confinement général a été décidé sans que personne ait la moindre idée de son efficacité. La Chine ne l'avait pas expérimenté, se bornant à confiner des régions. Elles sont certes aussi peuplées que des pays européens, mais ne possèdent nullement les caractéristiques des États autonomes. Les centres névralgiques de Chine n'ont jamais cessé de fonctionner. Le gel d'un pays entier est une invention italienne, et cela tient peut-être à un séisme vieux de onze ans.

Le 6 avril 2009, la terre a tremblé près de L'Aquila, ville des Abruzzes, tuant 299 personnes. Trois ans plus tard, en 2012, un tribunal italien a condamné à six ans de prison ferme cinq scientifiques de la commission italienne chargée d'évaluer les dangers liés aux tremblements de terre. Chef d'accusation : « homicide par imprudence ». La justice ne leur a pas reproché de ne →

pas avoir prévu le séisme, ce que personne ne sait faire, mais d'avoir accepté de porter une parole rassurante dans les médias, alors que la terre tremblait déjà depuis quelques jours dans le secteur et que certaines voix réclamaient une évacuation préventive ! Considérée comme un scandale par l'ensemble de la communauté scientifique, cette décision de première instance répondait à une demande populaire italienne. Elle a été cassée en appel en 2016. Néanmoins, selon un haut fonctionnaire français de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle reste très présente dans la mémoire des experts italiens, bien au-delà du cercle des sismologues. « L'ancien directeur de la protection civile italienne, Guido Bertolaso, était commissaire extraordinaire à la crise de L'Aquila, en 2009. Il a vu monter en direct les appels à lyncher les sismologues. Et en mars 2020, on le retrouve consultant des régions Lombardie, Sicile et Ombrie pour la gestion du Covid... Il est sur une ligne de précaution maximale, comme ses collègues. Quand vous êtes expert dans l'Italie post-Aquila, vous n'êtes jamais trop couvert. »

Les experts sont par définition des spécialistes, qui

reconnaissent la parole de leurs pairs. C'est leur force et parfois leur faiblesse, quand ils rediffusent et amplifient une erreur initiale. En avril 2010, à la suite de l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll, tout le ciel européen a été paralysé, sans raison. « Une histoire ahurissante, raconte René Zanni, ingénieur de l'aviation civile devenu consultant spécialisé en gestion des systèmes complexes. Les cendres volcaniques peuvent en effet bloquer les moteurs d'un avion de ligne – c'est arrivé en 1983 en Indonésie –, mais il faut vraiment être au mauvais moment au mauvais endroit. Dans le cas de l'Eyjafjöll, le danger existait, mais dans une zone limitée. Les aéroports écossais ont fermé leur espace, par précaution, parce que le vent tournait et pouvait amener le nuage vers l'Europe. » L'emballement commence alors. « On avait créé à Londres un Volcanic Ash Advisory Center ("centre de conseil en cendres volcaniques") qui n'avait pas encore eu l'occasion de montrer son utilité. Il a préconisé d'étendre la mesure à tout l'espace aérien britannique. Londres l'a écouté, Berlin a suivi. De proche en proche, la paralysie a gagné l'Europe de l'Est, l'Ukraine, l'Arménie... » Bilan, des centaines de vols annulés, près de 2 milliards de dollars de pertes pour



Accusés d'avoir sous-estimé les risques avant le séisme meurtrier de L'Aquila en 2009, des scientifiques italiens sont poursuivis pour « homicide par imprudence », L'Aquila, 22 octobre 2012.

les compagnies aériennes. D'autres éruptions survenues depuis lors en Islande n'ont pas entraîné la moindre annulation de vol. *« Ce n'est pas de l'incompétence, pointe René Zanni. C'est un problème systémique. Dans la gestion de crise, la sécurité est logiquement mise tout en haut de la pile des critères. Le point critique, ce sont les indicateurs de risque. Si vous ne reprenez pas les bons, vous risquez de vous planter. »*

Compter les morts du Covid, pas si simple

Dans ce registre, le confinement de mars et le demi-confinement d'octobre semblent pourtant fondés sur un indicateur net comme un coup de faux. Il s'agit des admissions de patients en danger de mort, de nature à submerger les capacités de réanimation. L'assignation à résidence des Français a été décidée, car *« les autres options disponibles auraient coûté trop de vies »*, résumant les auteurs de Covid-19 : une crise organisationnelle.

Selon Anne-Laure Boch, neurochirurgien à la Salpêtrière, à Paris, cette lecture est simpliste. Tout en déplorant la réduction obsessionnelle des coûts, au sein d'un secteur hospitalier « à l'os », elle pointe l'ambiguïté de la notion de surcharge des services de réanimation. *« L'hôpital en France étant désormais géré à flux tendu, n'importe quelle crise est susceptible de dépasser ses capacités théoriques »*, souligne-t-elle. En pratique, pendant les pics de Covid, *« les médecins ont fait face comme ils le font souvent, en triant les patients. La morale ambiante empêche de le dire, mais c'est un aspect de leur métier. Il faut leur faire confiance. Envoyer en réanimation des malades très âgés et très fragiles relève de l'acharnement thérapeutique. Les taux de survie à six mois sont désastreux. »*

Grand âge, insuffisances respiratoires, fragilités cardiaques : attribuer au Covid des morts provoquées par un bouquet de causes fait flamber les chiffres

Autre indicateur présumé robuste de la gravité de la crise, le nombre de morts du Covid est tout aussi délicat à interpréter. Dans une note trop peu commentée, publiée en avril 2020², l'Insee souligne qu'il peut exister *« un rapport de 1 à 10 entre le nombre de décès causés directement par la grippe et recensés comme tels dans les certificats de décès, et le nombre de décès dont l'épidémie est responsable »* en comptant large. Grand âge, insuffisances respiratoires, fragilités cardiaques... Attribuer au seul Covid des morts provoquées par un bouquet de causes fait flamber les chiffres. Une des raisons pour lesquelles la Belgique a des indicateurs de mortalité par Covid parmi les plus élevés en Europe est qu'elle retient les décès par *« suspicion »* de Covid dans ses statis-

tiques. L'Allemagne, à l'inverse, a des statistiques Covid restrictives. Il ne fait aucun doute que le coronavirus fera des dizaines de milliers de morts en Europe, mais suivre le nombre de décès en temps réel pour conclure que telle ou telle mesure porte ses fruits est hasardeux.

Hypercentralisation

Le conseil scientifique de 13 membres mis en place par le gouvernement français le 10 mars a évacué ces sérieuses réserves méthodologiques, parce qu'il était *« très hospitalo-centré »*, estime le sociologue Olivier Borraz. Banquiers, avionneurs, pétroliers ou restaurateurs, les lobbies économique-industriels, dont tant d'observateurs dénoncent l'influence sur la vie publique, ont été ignorés au moment de vérité, relégués dans l'antichambre. Issu d'une longue concertation, prêt depuis 2011, le plan *« Pandémie grippale »* a été laissé de côté, alors qu'il répondait assez bien à la situation. Le conseil scientifique s'est lancé dans un exercice d'improvisation totale. *« On était sur une stratégie de protection des hôpitaux, rappelle Olivier Borraz. Si d'autres expertises avaient été convoquées, d'autres décisions auraient-elles été retenues ? Probablement. »* Aujourd'hui, ajoute-t-il, le Conseil de sécurité et de défense a pris le relais et intègre des expertises plus variées, mais *« il fonctionne de manière très fermée, avec des critères peu explicités, pas débattus »*. Depuis juin, pourtant, il était possible de consulter largement pour aboutir à une forme de gestion collective de la crise. Rien n'a été entrepris en ce sens. Les mesures coercitives et les restrictions de libertés descendent du sommet, sans que personne ne se donne la peine de justifier leur bien-fondé. Pourquoi limiter les promenades à un rayon de 1 000 m autour du domicile ? Pourquoi pas 500 m, ou 5 km ? À quoi bon le masque en école primaire, si les enfants l'enlèvent pour manger dans une joyeuse pagaille à midi ? Pourquoi des mesures nationales, alors que l'épidémie affiche des variations locales considérables, que personne ne prend le temps d'analyser ?

En Italie encore, le second confinement est émaillé d'incidents violents à Naples, Milan ou Turin. Conscient de la tension latente, le gouvernement français ouvre les vannes. Les chasseurs peuvent chasser, les plaisanciers accéder à leurs navires pour les préparer à l'hivernage, les commerces « essentiels » restent ouverts. Au risque de multiplier les incohérences et d'attiser le soupçon qui monte : nos gouvernants ne navigueraient-ils pas à vue depuis des mois ? Henri Bergeron n'est pas loin de le penser. *« Nous sommes face à un discours moralisateur et culpabilisateur reposant sur une énorme méfiance envers les administrés, mais à l'examen, on se dit que les élites sont beaucoup plus paniquées que les citoyens. » •*

1. Henri Bergeron, Olivier Borraz, Patrick Castel et François Dedieu, Covid-19 : une crise organisationnelle, Presses de Sciences-Po, 2020.

2. Alain Bayet, Sylvie Le Minez et Valérie Roux, « Mourir de la grippe ou du coronavirus : faire parler les chiffres de décès publiés par l'Insee... avec discernement », Insee, 7 avril 2020.

LUDOVIC MENDES

« À L'EXCEPTION DE LA LIBRE CIRCULATION, AUCUNE LIBERTÉ N'EST VÉRITABLEMENT REMISE EN QUESTION ! »

Propos recueillis par Gil Mihaely



Ludovic Mendes.

Selon le député, la majorité n'a pas démérité face à la crise sanitaire. Le gouvernement implique les collectivités dans la prise de décision, mais assume ses responsabilités et dit la vérité aux Français.

Causeur. Fin mars, Olivier Véran a déclaré que nos capacités en réanimation (matériels et personnels) passeraient de 5 000 à 14 500 lits. En octobre, nous étions toujours à 5 800 ! Le 28 octobre, alors que 3 000 de ces lits étaient occupés, le président s'est engagé à porter ce chiffre à 10 000 lits. Que s'est-il passé ?

Ludovic Mendes. Les annonces faites en mars ne visaient pas la création d'une capacité permanente de 14 500 lits de réanimation ! Dans un laps de temps aussi court, on peut faire un effort ponctuel, mais qui ne peut pas durer. On ne crée pas un service de réanimation du jour au lendemain. N'oublions pas que pendant les dix ou quinze dernières années, des mauvaises décisions ont été prises concernant la formation des anesthésistes, réanimateurs et des infirmiers spécialisés.

Reste qu'il a fallu imposer un deuxième confinement parce que, fin octobre, les lits promis manquaient. Le problème était donc hospitalier, et non sanitaire !

Non. Nous avons amorcé le reconfinement non pas à cause d'un taux d'occupation important en réanimation, mais parce qu'il y avait une explosion à la fois du nombre des contaminations et du nombre des malades de la Covid-19 en besoin d'hospitalisation « normale ». Mais surtout, nous nous sommes aperçus que cette fois-ci, une population différente était touchée par le virus. Contrairement à la première vague, des malades sont plus jeunes, en bonne forme physique et sans comorbidité. J'ajoute qu'*in fine*, les autres pays ont pris des mesures semblables.

Ludovic Mendes est député (LREM) de la Moselle.

Le président a également affirmé fin octobre que, quoi que nous fassions, près de 9 000 patients seraient en réanimation mi-novembre. Nous y sommes. Les mesures prises fin octobre n'étaient pas aussi strictes qu'au printemps, et malgré cela on est à peu près à la moitié du chiffre annoncé. Avait-il de mauvais chiffres ou est-ce qu'il applique une politique de la peur, catastrophiste pour mobiliser les citoyens ?

Si je ne me trompe pas, le président a parlé d'un total de 9 000 lits de réanimation occupés, c'est-à-dire 9 000 cas graves de la Covid... mais aussi d'autres maladies. Cela dit, il est vrai que la situation est moins grave que celle prédite par les projections d'octobre. Dans ma région, le Grand Est, nous nous attendions à un pic important aux alentours du 15 novembre, mais nous avons eu de la chance et on n'a pas atteint ce pic. Nous avons atteint un plateau et la décrue est amorcée. Le gouvernement n'essaie pas de faire peur. Souvenez-vous du début de la crise : on annonçait des millions de morts, mais personne n'y croyait vraiment ! Pourtant c'est exactement ce qui s'est passé. En France, le gouvernement se sert des projections de l'Institut Pasteur et s'appuie sur le Conseil scientifique, en prenant aussi en compte que le virus risque à tout moment de muter et rendre la situation encore plus dangereuse et compliquée. Emmanuel Macron ne navigue pas à vue. Il navigue dans un brouillard épais. Dans une telle situation, le président et la majorité ont choisi de tenir un discours de vérité même s'il est parfois alarmiste.

Vous parlez d'un discours de vérité, mais avez-vous oublié les palinodies sur les masques ?

Je pense que Macron a toujours été honnête, et a aussi accepté de reconnaître les erreurs qui ont été faites. C'est également vrai pour le Premier ministre et les ministres, dont celui de la Santé.

À l'issue du premier confinement, le gouvernement a également promis que les corps intermédiaires et les élus locaux seraient associés à la gestion de la crise. Face à la deuxième vague, les réflexes jacobins sont revenus...

En imposant une politique au niveau national, l'État a tout simplement pris ses responsabilités. Depuis la rentrée, sur tout le territoire, préfets, parlementaires et élus discutent, négocient et font des remontées à Paris. Et, s'il y a bien eu le regrettable « couac marseillais », c'est parce que dans ces discussions complexes, des élus ne veulent pas jouer le jeu. Heureusement, ce cas est l'exception.

N'empêche que, concernant les petits commerces, des dizaines des maires voulaient s'opposer aux mesures dictées par le gouvernement.

Là aussi, l'État a pris ses responsabilités quand certains

élus, entre autres pour des raisons électoralistes, ne voulaient ou ne pouvaient pas prendre certaines décisions : dans des villages ou des petites villes, la pression sur le maire peut être énorme !

Mais les maires sont pénalement responsables. Dès lors, pourquoi ne pas les laisser gérer leurs communes dans ce qu'elles peuvent avoir de spécifique, et en assumer ensuite les conséquences ?

Parce que parfois le maire ne voit pas le tableau global. Si vous étudiez la mobilité des Français, la manière dont ils se déplacent, font leurs courses, travaillent ou se soignent, vous vous rendez compte que les zones reculées ne le sont pas tant que ça... On ne peut donc pas traiter ces villes et villages comme des îles au milieu de la mer, et il faut raisonner à une échelle qui dépasse souvent le maire. Nous, gouvernement et majorité, ne sommes pas là pour répondre à une somme d'individus localement. Nous sommes au service de l'intérêt général et nous entendons accomplir cette mission.

Une crise de cette nature et de cette ampleur exige des arbitrages difficiles. Pour sauver des vies, on grignote des libertés en limitant la circulation, le commerce, etc. Il n'est pas évident de savoir où placer le curseur entre les libertés et la préservation des vies. Philosophiquement, vous sentez-vous à l'aise avec l'endroit où votre majorité a arrêté le curseur, alors que les critiques sont très nombreuses ?

Globalement, la seule liberté vraiment remise en question, c'est la libre circulation. Les autres sont plutôt bien respectées et le Conseil constitutionnel, sollicité à plusieurs reprises, le confirme. Nous sommes dans un état d'urgence – donc d'exception – pour faire face à une situation compliquée. Si ces décisions exceptionnelles qu'exige notre situation menacent le commerce de proximité, c'est parce qu'il n'y avait pas d'autre choix. Par ailleurs, au risque de vous déplaire, j'aurais personnellement aimé que l'on aille plus loin encore sur le cas des personnes testées positives et qui ne respectent pas la règle de rester chez elles en quatorzaine. On devrait durcir la loi sur ce point. Ces personnes doivent être retenues coûte que coûte à leur domicile ou être mises dans des espaces dédiés comme des hôtels, en collaboration avec l'État (pour la prise en charge) et recevoir une amende importante en cas de manquement. Ces personnes-là mettent en danger la vie d'autrui, et aussi notre vie économique et sociale.

Iriez-vous jusqu'à rendre la vaccination obligatoire ?

Non. Il faut déjà attendre les résultats des études cliniques, et il faut que le vaccin soit validé par l'Agence nationale du médicament et l'Agence européenne. Mais sur le principe, je ne suis pas favorable à une vaccination obligatoire, parce que je reste un libéral. •



Une grand-mère défie le Covid pour jouer avec sa petite-fille, Paris, octobre 2020.

POUR UNE POIGNÉE DE BOOMERS

Par Stéphane Germain

La pandémie a créé une nouvelle fracture générationnelle. Peut-on demander aux jeunes de sacrifier leur avenir pour les boomers qui n'ont connu ni la guerre ni la crise, mais profité de la croissance, de l'État providence et de la révolution sexuelle ? Surtout quand c'est l'inconscience de ces mêmes boomers qui est responsable de la très mauvaise passe que nous traversons.

Daniel Cohn-Bendit et Alain Juppé ont soufflé tous deux leurs 75 bougies cette année. Dany est né le 4 avril 1945 (à Montauban, bien malgré lui), Alain l'a suivi de peu le 15 août de la même année. Tous les natifs des années d'après-guerre n'ont pas vécu une gloire identique ni une carrière équivalente à celles de nos deux seniors ceintures noires de progressisme. Mais ils ont tous grandi, appris, aimé et travaillé dans des conditions rétrospectivement bénies. Trop jeunes pour être mobilisés par les guerres d'Indochine ou d'Algérie, ils n'ont connu jusqu'en 1973 que croissance à deux chiffres, plein emploi et libération sexuelle. Sur une bande-son qui continue à faire rêver la jeunesse de 2020 – des Beatles au Velvet Underground, des Stones aux Floyd –, ils se sont émancipés des besogneuses pesanteurs de leurs aînés, tout en bâtissant une société prospère. Adossés à celle-ci, ils ont mis en place un État providence qui a ridiculisé les espoirs les plus fous des marxistes-léninistes : Sécurité sociale, allocations diverses toujours plus munificentes, assurance chômage. Ce que la CGT appelait la « *retraite des morts* » – car à peine la prenait-on qu'on filait au cimetière – ne fut

bientôt qu'un mauvais souvenir tant l'augmentation de l'espérance de vie fut spectaculaire. Ce n'était plus quelques mois de pensions chétives que touchaient des vieillards, mais une rente servie parfois durant plusieurs dizaines d'années, surtout quand, à l'instar des salariés de la RATP, on prend sa retraite (généreuse) à 55 ans et en pleine forme.

Dany et Alain savaient que leurs enfants – s'ils en avaient – disposeraient d'un confort matériel supérieur encore au Frigidaire et à la 4 CV qui les faisaient fantasmer à 15 ans. Les bambins, d'ailleurs, grâce à la contraception, ils ont pu commencer à les planifier et non plus à les subir. Cet acquis majeur (en premier chef pour leurs copines) leur a donné la possibilité d'avoir moins de moutons, plutôt d'ailleurs à 30 ans qu'à 20, voire pas d'enfants du tout (Dany n'en a longtemps pas eu avant d'apprendre, en 2008, qu'il était père d'une fille de 35 ans). Plus le modèle social français se montrait généreux, moins les baby-boomeuses et leurs sœurs cadettes accouchaient. Ce déséquilibre de la pyramide des âges induisait un problème de financement que, de Mitterrand à Hollande, on s'est appliqué à nier, minorer, puis à colmater en s'endettant chaque année plus massivement. Ce fut aussi et surtout l'argument imparable pour justifier l'immigration : les boomers nous demandaient d'adopter des enfants africains de 25 ans, en lieu et place de ceux qu'ils n'avaient pas voulu élever. (« Vous verrez, ils sont une chance » nous ont-ils juré.) Il fallait bien payer les retraites, et quelle différence entre un Tunnisien et un Breton de 25 ans ? Vous êtes raciste ?

Et puis il y eut bien sûr Mai 68, Dany le Rouge et toute la lyre. L'explosion des droits individuels s'est, au début, confondue avec l'intérêt général (l'égalité entre les hommes et les femmes, la dépénalisation de l'homosexualité, le bannissement du racisme, etc.). Le début des années 1970 figure cet instant pompéologique d'équilibre désormais chimérique entre droits individuels et devoirs collectifs. Jusqu'à ce que la mécanique déraile et mute en droits des minorités, sexuelles, sexuées, religieuses, raciales. D'abord honorées du sceau des droits de l'homme, ces →

évolutions sociétales se sont progressivement muées en harcèlement tyrannique de la majorité silencieuse et repentante. Ce cocktail juridico-médiatique a constitué le terreau de l'abolition des frontières, du relativisme culturel et des luttes intersectionnelles – ce racisme anti-Blanc subventionné par les impôts des beaufs. Le pacifisme des années *peace and love* a accouché d'un esprit munichois incarné par les bougies et les nounours avec lesquels, niaisement, nous pensons faire reculer les islamistes. En 1977, la France expulsait un peu moins de 5 500 étrangers par an pour menace à l'ordre public. En 2019, grâce aux multiples entraves juridiques européennes auxquelles l'intérêt général a été sacrifié, nous n'en avons péniblement expulsé que 383¹. La menace étrangère aurait-elle été divisée par 15 entre-temps ? Cela ne constitue pas le sentiment dominant à ma connaissance, ni celui de la famille de Samuel Paty...

Voilà le legs des Dany et Alain, un héritage que l'on a le droit de refuser, tant le passif semble supérieur à l'actif. Les Dany libertaires nous laissent un pays où la censure règne partout et d'abord sur des caricatures. Les Alain, gestionnaires hors pair, nous font cadeau d'une France percluse de dettes. Les deux faillitaires minimisent la guerre civile de basse intensité qui nous oppose au sunnisme radical, un ennemi prêt, lui, au sacrifice et qui dispose d'une cinquième colonne nichée au sein de la plus importante communauté musulmane d'Europe. Une cruelle réalité, également niée pendant trente ans

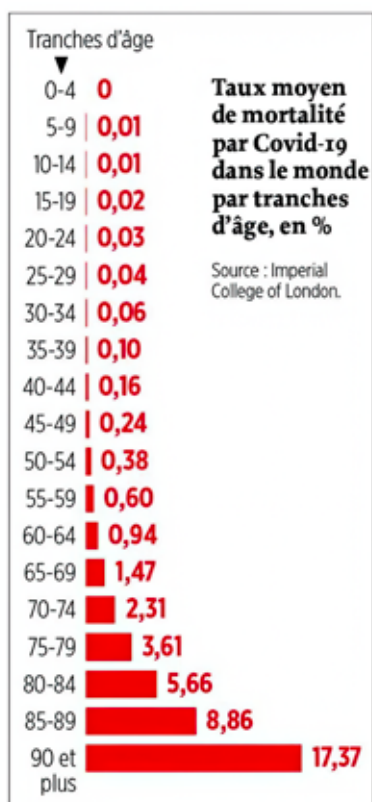
avec fureur, puis minorée et désormais prétendument prise à bras-le-corps par les successeurs de Dany et Alain – aussi crédibles pour assumer cette charge qu'une nonne à la tête d'un club échangiste.

Affligés d'un état obèse percepteur des impôts les plus élevés du monde, nous constatons avec effarement l'incapacité du Léviathan à assurer ni notre sécurité ni le maintien d'un semblant d'ordre sur l'ensemble du territoire. La justice française met des années à rendre un jugement, nos prisons sont délabrées. Nos instituteurs, nos médecins, nos infirmières se voient sous-payés. Et, cerise moisie sur ce gâteau avarié, le « meilleur système de santé du monde » a montré son vrai visage à l'occasion de la crise du Covid. Suradministré, l'hôpital – comme tout le pays – peine à justifier les 11 % du PIB que nous lui consacrons. Quant aux différentes couches administratives égarées dans leurs propres méandres, le terme suranné de pétaudière les décrit avec justesse.

Mais pour nos aimables Dany et Alain, ce n'est pas encore assez. Cette génération déjà coupable d'une criminelle insouciance s'arroge aujourd'hui le droit d'exiger un dernier sacrifice avant de tirer sa révérence. Trois fois rien. Afin de vivre quelques mois ou quelques années de plus – ils ont 75 ans et l'espérance de vie d'un Français est de 79 ans –, ils souhaitent que les actifs, les étudiants et les plus jeunes cessent toute vie sociale, culturelle et affective, bannissent toute fête et fassent des études à demi. Ils acceptent néanmoins – du bout des lèvres – qu'une partie de l'économie continue à tourner, mais au ralenti, à l'unisson de cette demi-vie.

Ce sera, hélas !, sans moi, et pour utilement préciser ma pensée, je leur suggérerais même bien d'aller se faire foutre. Si l'attention que nous portons à la santé des plus fragiles démontre notre humanité, que dire d'un lock-out auto-infligé qui pousse au suicide des étudiants ne trouvant plus de stage ? Quand notre humanité se résume à hypothéquer l'avenir des moins de 30 ans, elle confine au suicide collectif façon secte, commis par les adorateurs d'un éternel présent.

Notre bien-aimé président a déclaré que nous étions en





Le Conseil constitutionnel étudie la saisine sur la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, Paris, 11 mai 2020. Au premier plan : Alain Juppé.

Lors de la Première Guerre mondiale, la France a accepté la boucherie des tranchées. Elle y sacrifia le quart de ses forces vives

guerre contre le Covid. Il n'existe pas de conflit collectif sans esprit de sacrifice. Lors de la Première Guerre mondiale, la France a accepté l'abjecte boucherie des tranchées. Elle y sacrifia le quart de ses forces vives, ses Apollinaire, ses Péguy. Si tous les Dany et Alain de France souhaitent éviter les 2 % de malchance de mourir du coronavirus, libres à eux de se cloîtrer pour rédiger leurs mémoires (que j'achèterai seulement dans la perspective d'une rupture de stock prolongée de papier toilette). Que ceux de cette génération qui

entendent jouir jusqu'au bout de la vie, et je les y encourage, acceptent l'idée qu'ils n'iront pas en réanimation en cas de Covid à complication. Cela afin de ne pas engorger les hôpitaux et de permettre à de jeunes cancéreux ou diabétiques de poursuivre ou d'entamer leurs traitements. Une guerre pour laquelle se sacrifieraient les anciens dans le but d'épargner l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants, voilà sans doute qui aurait enthousiasmé les septuagénaires de 14-18.

Dany et Alain, un peu de courage, merci. Un peu de pudeur aussi. Laissez les plus jeunes essayer de sortir du borbier dans lequel vous les avez mis, sans exiger qu'ils persistent dans la voie suicidaire que vous leur avez tracée. •

1. Patrick Stefanini, « Le fruit amer du désarmement de l'État », *Le Figaro*, 19 octobre 2020.

JEAN-LOUP BONNAMY

« LE PROBLÈME N'EST PAS L'AUTORITARISME, MAIS LES MAUVAISES DÉCISIONS »

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

Pour cet agrégé de philosophie, gouvernants et gouvernés ont surréagi par rapport à la réalité de la menace. Le résultat, c'est que, pour défendre les plus fragiles, on les a abandonnés. Reste à savoir si nous serons capables d'apprendre de nos erreurs.



Causeur. Vous parlez d'une « *psychose qui fait dérailler le monde* ». Vous n'allez pas dire que cette épidémie n'existe pas.

Jean-Loup Bonnamy. Je vous rassure tout de suite. L'épidémie est bien réelle. Et elle pose un très grave problème de santé publique, notamment à cause de l'engorgement des hôpitaux. De plus, je n'adhère absolument pas aux discours complotistes. Je pense que le virus, bien loin d'avoir été inventé dans je ne sais quel laboratoire, est une création de la Nature, tous comme les autres virus, bactéries et bacilles qui sont à l'origine des milliers d'épidémies que l'humanité a déjà affrontées. C'est d'ailleurs cette naturalité de l'épidémie qui me rend sceptique envers les procédés artificiels comme le confinement. Si je devais résumer ma position, je me qualifierais donc de « critique, mais pas barjo ».

Cependant, le remède (le confinement) semble pire que le mal (le Covid-19). Nous sommes en pleine surréaction. L'épidémie est grave, mais n'a rien d'apocalyptique : elle a tué 1,4 million de personnes dans le monde, mais il meurt 60 millions de personnes chaque année. Tous les ans, le cancer fait 9 millions de morts. Idem pour la faim ! (Il suffit donc de cinquante jours à la faim pour atteindre le bilan du Covid.) Les broncho-pneumopathies obstructives font, elles, 3 millions de morts chaque année. De plus, la mortalité du Covid est bien inférieure à 0,5 %. Sur le *Charles de Gaulle*, le plus grand navire de guerre de la marine française, 1 046 marins ont été contaminés : aucun n'est mort. En France, 50 % des morts du Covid ont plus de 84 ans. La moyenne d'âge est de 81

ans, ce qui correspond à l'espérance de vie. Sur 45 000 morts français du Covid, seuls 28 avaient moins de 30 ans et l'écrasante majorité de ces 28 malheureux était en fait atteinte aussi d'autres pathologies très lourdes. Les démographes de l'INED ont calculé que le Covid-19 ne nous ferait perdre qu'un mois et demi d'espérance de vie. Était-il nécessaire de mettre le pays à l'arrêt, d'empêcher les proches de voir les cadavres des défunts, de suspendre les libertés publiques, de saccager l'économie et le tissu social pour une maladie aussi peu létale ? Je ne le pense pas. Notre réponse est disproportionnée.

En tout cas, la psychose frappe autant les gouvernants que les gouvernés, on peut même dire que celle des seconds répond à celle des premiers. N'est-ce pas un signe de civilisation de refuser d'abandonner à leur sort les fameux plus fragiles, qui sont aussi les moins actifs ?

Premièrement, dans votre question, vous faites comme s'il était certain que le confinement soit la solution la plus efficace sur le plan sanitaire pour lutter contre le Covid. Or, cela n'a rien d'évident. Avec un confinement moins long et moins strict, mais en s'appuyant bien davantage sur ses médecins de ville, en dépistant massivement et en soignant précocement, l'Allemagne a cinq fois moins de morts par habitant que la France. Deuxièmement, les plus fragiles, sous prétexte de les protéger du Covid, ont bien été abandonnés. Regardez ce qui s'est passé dans les Ehpad au printemps : des personnes âgées séques-



Protection anti-Covid intégrale pour ce client d'un marchand de fruits et légumes, Paris, 23 avril 2020.

trées dans leur chambre, abandonnées et privées des soins les plus élémentaires. Troisièmement, l'effort du confinement risque de provoquer des drames humains bien pires que le Covid. Le premier confinement a jeté un million de personnes en plus dans la pauvreté. Le nombre de bénéficiaires de la soupe populaire a bondi de 30 %. Les problèmes d'addiction, de violences conjugales et de dépression ont explosé. La crise économique et son impact sur les finances publiques vont encore appauvrir notre système hospitalier. C'est donc bien vers une société moins civilisée, plus violente, plus barbare que nous mène le confinement.

Il est vrai que l'héroïsme a déserté nos sociétés. Faut-il regretter qu'on ne nous demande plus de mourir pour la patrie ?

Le recul des valeurs traditionnelles nous affaiblit face à nos ennemis, qui, eux, n'ont pas baissé les bras. Comment une société qui récuse toute forme d'héroïsme ou de courage, qui se calfeutre pour une maladie fort peu létale, pourra-t-elle faire face à des djihadistes prêts à tuer et à mourir ? Comment un État devenu une super-nounou obèse, juste bon à distribuer des aides sociales, empêtré dans sa lourdeur bureaucratique, peut-il encore bâtir une stratégie à long terme ?

Beaucoup de gens critiquent l'autoritarisme du gouvernement. N'est-ce pas plutôt son indécision et sa peur qui sont problématiques ?

Oui, le problème n'est pas tant l'autoritarisme des décisions que le fait qu'elles soient mauvaises, chaotiques et incohérentes. Mais les deux se tiennent : le gouvernement réprime, car il craint que sa fébrilité, son indécision, ses incohérences rendent ses choix difficilement acceptables.

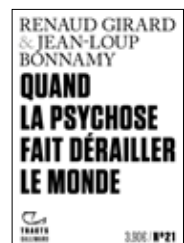
Cela dit, quand on est au pouvoir, il y a des raisons d'avoir peur. Être accusé d'être responsable de la mort de gens, c'est déjà insupportable politiquement et moralement. Mais si on y ajoute le fameux risque pénal, cela devient carrément insupportable.

Certes, la tâche du pouvoir est aujourd'hui difficile. Mais elle l'a toujours été. Cette difficulté ne doit pas empêcher de garder ses nerfs. Par exemple, Olivier Véran a perdu son calme en pleine Assemblée nationale. Or, on n'a jamais vu le général de Gaulle se mettre dans des états pareils, alors que la Seconde Guerre mondiale était bien plus stressante que la crise du Covid-19. Ce qui complique

la tâche de nos gouvernants actuels est le fait qu'ils doivent gérer leur risque juridique, dans une époque dominée par « l'envie du pénal », selon l'expression de Philippe Muray. L'excès de volonté de punir inhibe l'action et empêche les retours d'expérience approfondis. Comment Édouard Philippe peut-il parler sincèrement devant une commission parlementaire (ce qu'il devrait pourtant faire afin que nous comprenions les erreurs du passé pour ne plus les commettre à nouveau), alors qu'il sait que tout ce qu'il dit pourra être retenu contre lui ? Comme l'analyse le sociologue Christian Morel, la non-punition des erreurs est un élément fondamental pour éviter les décisions absurdes.

Alors qu'on assiste à un défilé permanent de corporations plaintives, et qui ont des raisons de l'être, comment définir l'intérêt général ?

Il faut nous libérer de la dictature de l'émotion. Prenons enfin des décisions rationnelles sur la base d'un bilan global coûts/avantages. L'intérêt général, c'est ce qui va dans le sens d'un renforcement du pays, de son économie, de son système de santé, de sa sécurité, de sa puissance dans le monde à moyen et long terme. •



Jean-Loup Bonnamy, Renaud Girard, *Quand la psychose fait dérailler le monde*, « Tracts », n° 21, Gallimard, 2020.

ON A PRÉFÉRÉ LA PUNITION COLLECTIVE À LA FRAPPE CHIRURGICALE

Par Anne-Laure Boch



Au nom de l'égalité, le gouvernement impose une réponse sanitaire pour tous : le confinement. Cette mesure désastreuse pour la société et l'économie s'avère aussi contre-productive car elle étale la crise dans la durée. Pourtant, une autre approche, plus efficace médicalement et moins coûteuse pour l'économie, est possible : cibler et protéger les plus fragiles.

Depuis bientôt un an, le monde vit au rythme de l'épidémie de Covid-19. En mars, quand cette maladie nouvelle s'est répandue en France comme une traînée de poudre, il n'y a pas eu d'autre solution que d'imposer dans l'urgence un confinement généralisé. Devant l'impréparation générale et la pénurie de moyens (équipements de protection individuels, matériel de réanimation, personnel soignant, etc.), c'était la seule solution. Il fallait ralentir la propagation de la maladie, éviter l'effondrement des hôpitaux, permettre de s'organiser... ce que le premier confinement a permis, il faut en convenir.



Emmanuel Macron en visite dans un Ehpad de Bracieux (Loir-et-Cher), 22 septembre 2020.

Dix mois après l'émergence de la maladie, les conditions ne sont plus les mêmes. Sur le plan scientifique, on a beaucoup appris sur le Covid-19, ses modes de contamination, ses victimes privilégiées, son traitement, les façons de s'en protéger. On a développé des tests, PCR et maintenant tests antigéniques rapides. On a eu du temps pour réorganiser le système de santé qui avait été débordé pendant la première vague. Et pourtant, dans notre pays, on a l'impression d'avoir fait du surplace. Et le verdict est tombé : reconfinement !

Le confinement généralisé est un désastre. Ses conséquences économiques et sociales sont tellement évidentes qu'il n'est point besoin de les souligner à nouveau. Mais surtout, ces dommages collatéraux sont imposés en pure perte. En vérité, le confinement généralisé s'avère très peu efficace pour sauver des vies. Il permet juste de parer au plus pressé, de gagner du temps en attendant des mesures plus énergiques – dépister, soigner les malades et isoler les contagieux. C'est que le confinement ne vise nullement à en finir avec l'épidémie. Il transforme simplement une épidémie brutale mais brève en une situation qui traîne et s'éternise. On passe d'un problème aigu à une situation chronique. En mettant le pays sous cloche, on diminue la circulation du virus et on soulage certes temporairement les structures de santé ; mais, bloquant l'évolution vers l'immunité collective, on ne peut empêcher que l'épidémie reparte dès que les mesures restrictives sont allégées ; d'où la nécessité de « reconfiner » régulièrement, au gré de la reprise épidémique. Pis encore : en ralentissant l'évolution vers l'immunité collective, le confinement pourrait pérenniser la maladie. Un scénario cauchemardesque pourrait même se profiler du fait de l'étalement dans le temps de l'épidémie : le virus circulerait encore au-delà de la durée de l'immunité obtenue chez les premiers infectés. Ces personnes seraient alors susceptibles de se recontaminer, et ce avant même que soit atteint dans la population générale le seuil protecteur qui arrête la circulation du virus (autour de 50 % de personnes immunisées) ! Seul un vaccin serait à même de rompre ce cercle vicieux. Dans l'intervalle, l'effondrement économique aurait de toute façon eu raison du système de santé, rendant impossible son financement et contraignant à diminuer les soins pour tous les malades, même ceux qui ne sont pas atteints du Covid. Avec le confinement, la catastrophe économique et sociale se double donc d'une catastrophe sanitaire, à court, moyen et long terme.

Fondés sur une sérieuse analyse scientifique, ces arguments ont été développés par les meilleurs experts. Ils sont à l'origine de la « déclaration de Great Barrington¹ », initiée par Kuldorff, Gulpa et Bhattacharya, professeurs d'épidémiologie qui exercent respectivement à Harvard, Oxford et Stanford. Le grand public en trouvera une présentation détaillée dans l'excellent « Tract » de Jean-Loup Bonnamy et Renaud Girard, *Quand la psychose fait dérailler le monde*² (Gallimard, 2020). →



**Protocole sanitaire renforcé dans un Ehpad à Nice,
à l'occasion de la visite de Christian Estrosi, 23 septembre 2020.**

Ces spécialistes plaident pour un confinement ciblé, appelé « protection focalisée » dans la déclaration de Great Barrington. Il s'agit de séparer la population en deux groupes, en fonction de critères mesurant le risque de développer une maladie grave. Le groupe « à haut risque », constitué par les personnes âgées et/ou présentant des comorbidités (insuffisance respiratoire, maladie évolutive, obésité, etc.), doit être protégé de la contamination par un confinement strict. Le groupe « à faible risque » (personnes jeunes et bien-portantes) doit reprendre une vie normale, notamment sur le plan professionnel, sans limitation des interactions sociales. L'objectif est de faire progresser l'immunité collective dans le groupe à faible risque, ce qui permet d'espérer un arrêt de l'épidémie, tout en protégeant le groupe à haut risque qui doit rester indemne de la maladie. Une fois l'immunité collective installée dans le groupe à faible risque, le virus ne circule plus, et les personnes à haut risque peuvent reprendre une vie sociale normale. En attendant cette libération, les jeunes/bien-portants, potentiellement contaminants pour leurs proches, doivent conditionner leur fréquentation des personnes âgées/fragiles à la réalisation de tests (tests PCR ou tests antigéniques rapides), respecter

strictement les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique, essayer de mener leurs visites à l'extérieur... à moins qu'ils ne soient déjà guéris, donc immunisés et non contaminants... ou à moins que les personnes âgées/fragiles, dûment informées des risques encourus, décident de braver le danger pour continuer à mener une vie sociale ! (Situation qui peut par exemple se justifier en toute fin de vie : à quoi sert de se priver de ses proches si on est atteint d'une maladie létale à très court terme ? Faut-il vivre le peu de temps qui reste dans la solitude, ou accepter le risque d'écourter ce peu pour maintenir le lien social ?)

Avec cette approche, l'immense majorité des jeunes/bien-portants développent une forme bénigne de la maladie. Dans les rares cas où il s'agit d'une forme grave, ils sont bien sûr traités avec tous les moyens de la réanimation moderne, ce qui permet une évolution le plus souvent favorable. Quant aux personnes âgées/fragiles, le but est qu'elles n'attrapent pas du tout le Covid. Si cela survient quand même, malgré toutes les précautions prises, les malades âgés sont soignés avec des moyens proportionnés : les formes bénignes (tout



de même 80 % des cas à 90 ans !) ne posent pas de problèmes moraux ; mais pour les formes graves (20 % des cas à 90 ans), il faut bien peser le pour et le contre des traitements lourds. La réanimation notamment n'a pas fait la preuve de son bénéfice à cet âge. On doit lui préférer une prise en charge palliative, visant à accompagner jusqu'au bout les personnes en fin de vie.

Bien sûr, la protection focalisée n'empêche pas complètement les morts : quelques jeunes/bien-portants développent *quand même* des formes très graves, et quelques personnes âgées/fragiles attrapent la maladie *quand même*. En la matière, comme d'ailleurs dans toute la médecine, le risque zéro n'existe pas. Le but est d'arriver à l'immunité collective, donc à l'arrêt de la circulation du virus, avec *le moins de morts possible*. Notons que cette immunité pourrait être acquise plus rapidement grâce à la vaccination. Tout le monde espère cette fin heureuse du fléau qui dévaste notre société.

Ainsi la solution tient en un mot : *discrimination*. Discriminer, dit le dictionnaire, c'est établir une différence entre des personnes ou des choses en se fondant sur

des critères distinctifs. Discriminer, on pourrait dire aussi différencier ou distinguer – et on éviterait alors le sens déplaisant qu'a pris ce mot à l'heure de la « lutte contre toutes les discriminations » –, c'est exactement ce que vise la médecine moderne : le bon soin au bon patient. Chaque patient doit recevoir une prise en charge adaptée à son cas particulier, une prise en charge *personnalisée*. La personnalisation repose sur la discrimination entre les différents cas pathologiques. Ce classement repose sur des critères scientifiques, tenant compte des caractéristiques physiologiques de chacun, et n'a évidemment rien à voir avec une quelconque « médecine à deux vitesses » qui consacrerait l'injustice sociale.

Pour comprendre cette évolution de la médecine vers plus de personnalisation et donc plus d'efficacité avec moins d'effets secondaires, on peut considérer l'histoire de la lutte contre le cancer, par exemple le cancer du sein, une des formes les plus fréquentes de cette méchante maladie. Dans un premier temps, la médecine est impuissante face au cancer. La maladie suit son cours spontané, naturel, qui évolue vers la mort. On se contente d'accompagner le patient en soulageant

comme on peut ses symptômes. Dans une deuxième période, on commence à traiter la maladie avec l'espoir de la guérir. Dans l'ignorance des variations d'une tumeur à l'autre, d'un patient à l'autre, on applique à tous un traitement maximaliste : chirurgie étendue (mastectomie totale et curage ganglionnaire dans notre exemple), radiothérapie, chimiothérapie lourde. Ce traitement permet des guérisons, mais au prix de pénibles séquelles (dans notre exemple, le « gros bras », qui a empoisonné la vie de millions de femmes après chirurgie extensive). Le troisième stade est celui de la médecine personnalisée. Les différentes tumeurs ont été analysées finement et classées selon leur comportement biologique et leur extension anatomique. Si certaines restent dans la catégorie « haut risque de récurrence » et imposent de persévérer dans un traitement lourd, beaucoup passent dans la catégorie « faible risque de récurrence », permettant d'engager une « désescalade thérapeutique », c'est-à-dire de diminuer les séquelles liées au traitement sans perdre en efficacité.

En jugeant la prise en charge du Covid à l'aune de cet exemple, et puisqu'une épidémie est bien une maladie de toute la société, on peut dire que le confinement appartient au deuxième stade de la médecine : efficacité moyenne sur la maladie, effets secondaires lourds et même très lourds sur le malade. Le confinement revient à tenter d'écraser une mouche (ou plutôt un frelon... asiatique !) avec une massue ; on ne peut éviter d'assommer du même coup le malade (la société). Ne serait-il pas temps de passer au troisième stade, celui d'une médecine moderne, ingénieuse et raffinée, une médecine personnalisée, plutôt que d'en rester à une médecine de masse, rustique, voire archaïque ? D'autres pays ont fait ce choix : des pays asiatiques qui ont tout misé sur le dépistage, le traçage et l'isolement des seules personnes contaminées ; la Suède qui compte sur la discipline individuelle pour protéger les sujets à risque. Ils obtiennent des résultats sanitaires meilleurs que les pays ayant recours au confinement indifférencié, tout en évitant la faillite économique.

Mais il y a des freins à l'adoption de la protection focalisée. Particulièrement dans notre pays, ces freins tiennent en une formule : la passion de l'égalité. C'est la passion de l'égalité qui explique le refus de discriminer du gouvernement. Rappelons les mots du président de la République : « *Pour des raisons de solidarité entre les générations, [...] il ne saurait être question de confiner les plus vulnérables d'entre nous.* » Ligoté par une idéologie politiquement correcte, le gouvernement a choisi l'indifférenciation contre la personnalisation, l'archaïsme contre la modernité, la paralysie contre l'activité, et en fin de compte, pour notre malheur, le dépérissement contre la vitalité. •

1. Disponible sur le site gbdeclaration.org

2. Voir l'entretien avec ses deux auteurs publié sur causeur.fr le 5 novembre 2020.

HOLD-UP LE SENS D'UNE ABSURDITÉ

Par Hala Oukili et Jeremy Stubbs



C'est entendu, ce documentaire est un tissu d'âneries conspirationnistes. Toutefois, on a le droit de regretter qu'il soit désormais censuré par les grandes plates-formes. Et le devoir de s'interroger sur les raisons de son succès.

Le 25 octobre, un ancien secrétaire général du gouvernement de la Cité du Vatican et nonce apostolique à Washington, le cardinal Carlo Maria Viganò, a écrit à Donald Trump pour l'avertir de l'existence d'un complot mondial : la « Grande Réinitialisation », ou « Great Reset » en anglais, viserait l'asservissement

© D.R.

de la plupart des habitants de la terre à une élite incarnant les forces du Mal. La présentation de cette lettre constitue la dernière séquence du film documentaire, *Hold-up : retour sur un chaos* qui, sous prétexte d'aborder les défaillances dans la gestion de la crise pandémique, livre le récit d'une conspiration sinistre. La lettre de Son Éminence, aujourd'hui âgé de 79 ans et visiblement obsédé par l'imminence d'une apocalypse biblique, est affichée à l'écran tandis que, sur un fond sonore dramatique, des extraits sont lus par une voix off soulignant la fiabilité du jugement cardinalesque et suggérant qu'il est urgent de faire quelque chose, sans préciser quoi. C'est ainsi que le film exploite des critiques sans doute légitimes de nos institutions gouvernementales et scientifiques pour étayer la thèse selon laquelle le confinement et le Covid lui-même font partie d'un grand projet du Forum économique mondial pour exterminer une partie de la population de la terre, jugée inutile, et réduire le reste en esclavage. Cette théorie circulait déjà depuis un certain temps sur les réseaux sociaux où elle avait tendance à fusionner avec la thèse du célèbre QAnon, selon laquelle Donald Trump mènerait une guerre clandestine contre un réseau global de pédophiles sataniques. C'est d'ailleurs le 30 octobre, quand le « Q » qui serait à l'origine de cette théorie a relayé la lettre du cardinal à ses propres disciples, que la Toile s'est enflammée, faisant de Son Éminence le saint patron des internautes paranoïaques. Nous pouvons rendre grâce à *Hold-up* pour une chose : cette rencontre entre scepticisme légitime et délire conspirationniste constitue désormais un cas d'école en trois leçons.

La nostalgie de l'autorité

Le succès – véritable succès de scandale – du film, sorti le 11 novembre, a été impressionnant. En à peine quelques heures, *Hold-up* cumulait un nombre record de vues sur les plates-formes de streaming, affichant une exposition potentielle de plus de 8 millions de personnes. L'engouement pour ce type de récit, qui fait contrepois aux discours officiels, est tout à fait typique de cette démocratisation de la parole sur internet, qui permet au quidam de s'ériger en expert et de répandre ses propres opinions au nez et à la barbe des médias conventionnels, des spécialistes scientifiques et des représentants de l'État. Le complotisme est une forme exacerbée de ces fake news dont la circulation inquiète depuis au moins cinq ans. De manière prévisible, des équipes de « Fact Checkers » se sont ruées sur *Hold-up* pour colmater les brèches dans l'objectivité de l'infosphère, celle de *Libération* épinglant les « dix contre-vérités » du film. Et tant mieux. Mais protéger l'intégrité de la « vérité » à notre époque est hasardeux. Dans une fine analyse, Stéphane Fouks souligne les risques, en temps de pandémie, d'une communication archaïque, « verticale, martiale et viriliste », qui essaie de dompter le chaos en surjouant l'autoritarisme étatique¹. Aujourd'hui, mater l'anarchie informationnelle, c'est alimenter l'esprit de révolte.

Censure : de l'huile sur le feu

Difficile désormais de visionner *Hold-up* qui a été retiré des plates-formes de streaming comme Vimeo ou des sites d'hébergement de vidéos tels que YouTube. Les dénonciations du faux documentaire qui ont fleuri de toutes parts ont conduit à sa suppression. Les dirigeants des médias sociaux ont de nouveau assumé leur rôle de tribunal moral de grande instance. Pourtant, répondre au complotisme par la censure promet à ce dernier de beaux jours. Car une des caractéristiques de la mentalité conspirationniste est une forme de raisonnement circulaire où l'absence de preuves constitue une preuve et le bannissement d'une idée absurde démontre sa crédibilité. Pour les complotistes, le monde est divisé entre les « éveillés », ceux qui ont tout compris, et les autres, les naïfs, les victimes prédestinées. Dans le jargon actuel, ceux qui refusent de croire sont des « sheeple », un mélange de « gens » (*people*) et « moutons » (*sheep*). Paradoxalement, les éveillés sont eux aussi des victimes, car l'élite derrière le complot tente justement de les faire taire. Supprimer leurs idées n'est donc qu'une preuve supplémentaire de la réalité du complot. À l'heure où l'on souligne l'importance de la liberté d'expression pour la démocratie, il faut rappeler que cette liberté permet non seulement aux bonnes idées de convaincre, mais aussi aux mauvaises de se couvrir de ridicule.

Voyage aller-retour en Absurdie

Le complotisme représente un point d'intersection entre la psychologie et la politique. Si nous l'associons à la paranoïa, c'est que celle-ci correspond à une insuffisance dans notre capacité à interpréter le monde. Le cerveau humain déteste l'ambiguïté. Il préfère des certitudes, même simplistes, même sinistres². Le complotiste peut accepter la coexistence de plusieurs conspirations contradictoires. *Hold-up* nous apprend que la pandémie est une illusion, créée pour nous priver de nos libertés, et en même temps une véritable arme biologique inventée pour nous tuer. La simplicité des explications prime sur leur cohérence. Le complotisme fait rage quand la complexité du monde devient inquiétante, quand il y a en quelque sorte une panne générale de *sens*. Le sociologue Christian Morel parle de situations où les décisions absurdes prolifèrent à cause d'une « perte de sens ». Incapables de formuler des objectifs clairs et convaincants, les hommes se réfugient dans l'action pour l'action ; ils font « de la technique » et non « de la politique »³. Cette aporie semble bien caractériser au moins une partie du comportement de nos gouvernements occidentaux. L'État fera reculer l'absurdité simpliste du complotisme non en censurant celui-ci, mais en démontrant par sa propre action que personne n'en a vraiment besoin. •

1. Stéphane Fouks, *La Pandémie médiatique*, Plon, 2020.

2. Daniel Freeman, Jason Freeman, *Paranoia: the 21st Century Fear*, Oxford University Press, 2008).

3. *Les Décisions absurdes*, Gallimard, 2002.

L'ÉTAT ET LE COVID

EXPERTS PARTOUT, POLITIQUE NULLE PART

Par Maxime Tandonnet

Avec les urgences des gestions de la crise sanitaire, l'exécutif en a fini avec les dernières traditions de la démocratie libérale à la française. Le Parlement, déjà atrophié sous la V^e République, est écarté, l'équilibre de pouvoirs est piétiné et les décisions prises par un « conseil de défense » pleuvent en forme de décrets sur un pays infantilisé.

L'un des effets les plus spectaculaires de la crise du Covid-19 est l'émergence d'un mode d'exercice du pouvoir qui déroge aux principes traditionnels de la démocratie libérale et parlementaire. Sans doute n'est-il pas apparu ex nihilo. Il est l'aboutissement d'une évolution, à l'œuvre depuis des années ou des décennies, qui pousse à la verticalité, la concentration de l'autorité politique et la déconnexion entre la nation et ses dirigeants. L'accélération de ce mouvement s'explique par l'emprise de la peur sur le pays. Ses habitants ont peur de l'épidémie et ses dirigeants ont peur de voir leur responsabilité dans l'hécatombe – 45 000 morts – engagée devant les tribunaux. Cette atmosphère engendre une tolérance à la contrainte qui n'a guère de précédent dans les temps modernes. Elle se traduit par le recul de l'esprit critique, une préférence pour l'obéissance qui se diffuse par capillarité depuis le sommet jusqu'aux ultimes ramifications de la puissance publique sur le terrain.

Ancien conseiller de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur et à la présidence de la République, essayiste, auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier, *André Tardieu, l'incompris*, Perrin 2019.

La nouvelle gouvernance issue du Covid-19 enterre les modes classiques, en démocratie libérale, de conception des politiques. Elle efface les partis, abolit le monde associatif, les clubs de pensée, les relais de la société civile, en tant que source d'inspiration des choix de société. La mission de définir une ligne incombe désormais à un conseil scientifique, composé de 13 experts désignés par le pouvoir, dont trois médecins, deux « infectiologues », un virologue, un épidémiologiste, un anthropologue, un sociologue, etc. Cette instance non élue, composée d'inconnus du grand public, désignés en dehors de critères transparents, est directement à l'origine des orientations de la gestion du Covid-19 : port du masque, couvre-feu, confinements, etc. Ainsi, la logique démocratique fondée sur la souveraineté du suffrage universel se voit supplantée par l'autorité d'un collège scientifique ou reconnu comme tel.

La prise de décision, la conduite de la politique, fondée principalement sur cette source d'inspiration, procède de l'état de « guerre », proclamé par le président de la République le 16 mars 2020. Le pouvoir politique est ramassé entre les mains d'une poignée de dirigeants qui se réunissent à l'Élysée en conseil de défense : chef de l'État, Premier ministre, une demi-douzaine de ministres et hauts fonctionnaires. La méthode n'est certes pas nouvelle : les réunions de quelques ministres et de leurs collaborateurs autour du chef de l'État, au « Salon vert » du Palais, s'imposent depuis plusieurs décennies comme l'instance privilégiée de discussion des orientations du pays. Mais jusqu'à présent, elles n'étaient qu'une étape dans l'élaboration d'un projet, suivie de travaux administratifs et parlementaires. À travers la prorogation indéfinie de l'état d'urgence sanitaire, cette pratique a changé de nature : l'exécutif est habilité à prendre par décret des décisions affectant les libertés publiques en dehors d'un contrôle et de contre-pouvoirs. Les fondements mêmes de la démocratie libérale traditionnelle sont dès lors suspendus. Le Parlement, seul habilité selon l'article 34 de la Constitu-

tion à encadrer les libertés sous le contrôle du Conseil constitutionnel, se voit marginalisé dans le processus de décision. Le suffrage universel dont il procède est mis entre parenthèses en tant que source de toute légitimité à définir les règles d'une société.

Le corollaire de cette nouvelle gouvernance est l'effacement de la responsabilité politique. Les inspireurs des choix de société – le conseil scientifique –, comme les décideurs du conseil de défense bénéficient, du fait de l'affaiblissement du Parlement comme instance de contrôle de l'exécutif, d'une immunité qui les protège, en tout cas à court terme, de la sanction politique. Les erreurs ou les volte-face n'ont pas d'incidence pour leurs auteurs à l'abri des murailles de l'irresponsabilité politique.

L'idéologie qui est à l'œuvre derrière ce dispositif est celle du principe de précaution poussé à sa quintessence. Les élus de la nation ont abandonné le pouvoir, non pas aux technocrates, hauts fonctionnaires de la République, mais au pouvoir médical, constitué d'une poignée de médecins de connivence avec le pouvoir politico-médiatique, qui s'incarne dans le conseil scientifique. « *Vous êtes rétives aux remèdes ; mais nous saurons vous soumettre à la raison !* » déclare Sganarelle à Jacqueline dans la célèbre pièce de Molière, comme le médecin politico-médiatique menace la France de ses foudres. Légitimé par le climat de peur lié à l'épidémie, le médecin politico-médiatique impose son diagnostic, à l'image du président du comité scientifique qui après avoir préconisé le confinement dans son rapport du 26 octobre, s'extasiait sur France Inter du choix élyséen de l'avoir imposé : « *Une décision rapide, ajustée à la situation sanitaire actuelle.* »

Ainsi, la France, prise en main par un pouvoir médical de circonstance, n'est plus vraiment gouvernée au sens traditionnel du mot, mais elle est traitée, soignée. Le patient s'est substitué au citoyen. Face au médecin, détenteur d'une vérité scientifique, le malade est en situation d'infériorité. Il n'est pas en position de discuter : il doit suivre la prescription. L'émergence du pouvoir médical en France se traduit ainsi par l'écrasement de l'esprit critique : chaque Française ou Français, individuellement et collectivement en tant que peuple, est désormais considéré comme un malade potentiel qui n'a pas vocation à penser, ni réfléchir, ni évidemment discuter, mais doit suivre le chemin tracé pour lui par les médecins-dirigeants.

Or, le pouvoir médical reposant sur la science du corps humain est par définition dépourvu de champ de vision. Il ignore l'économie, l'histoire, la considération d'intérêt général ou de destin collectif. Le 26 octobre 2020, le rapport au gouvernement du conseil scientifique préconisait, entre autres mesures, de « *préserver l'économie, même partiellement* ». De tels propos reflètent la pauvreté d'une réflexion polarisée sur les seuls enjeux sanitaires en occultant tout le reste. Le « *même partiellement* » invite le pouvoir politique à accepter le sacri-



Emmanuel Macron et Olivier Véran, lors du conseil de défense du 12 novembre 2020 au Palais de l'Élysée.

ficé d'une partie de l'économie. Il manifeste une vertigineuse incompréhension d'une économie moderne dont tous les aspects sont interdépendants, mais aussi un étrange aveuglement sur les conséquences de leur raisonnement qui revient à jeter des millions de Français dans l'enfer du chômage de masse et du désœuvrement. Or ces propositions ne sont pas des paroles en l'air. Elles se retrouvent dans la politique du conseil de défense qu'elles inspirent, par exemple l'asphyxie des petits commerçants et artisans résultant de leur fermeture obligatoire, au cœur du dispositif.

À travers cette option resurgit d'ailleurs, sous des formes nouvelles, l'idéologie socialiste dont les principaux représentants de ce pouvoir sanitaire ont été nourris. Le petit commerçant ou artisan incarne une survivance de l'entrepreneur individualiste résistant aux grands mouvements de la globalisation. Son image se confond, aux yeux de l'idéologie dominante, avec les notions de poujadisme, ou de populisme. C'est oublier que derrière la figure mal-aimée du petit commerçant ou artisan se profile des femmes et des hommes, souvent jeunes et de toutes les origines, qui ont investi leur épargne et consacré des années de leur vie à la création de leur entreprise. →

La nouvelle gouvernance issue de la crise du Covid-19 a-t-elle ressuscité l'autorité de l'État ? Sous la menace de lourdes amendes, les Français ont accepté dans leur immense majorité de se soumettre aux ordres et aux contre-ordres venus du pouvoir politique : assignation à domicile, sorties conditionnées à la présentation d'un laissez-passer, port du masque imposé même aux enfants dès 6 ans, fermeture des commerces et des églises, etc.

De fait, la contrainte fonctionne envers une majorité silencieuse établie et docile par définition : familles, personnes âgées, salariés... Cette soumission ne préjuge pas de la capacité de la puissance publique à faire respecter la règle et l'ordre publics dans les espaces de non-droit en rupture de la légalité : réseaux mafieux, délinquance financière, passeurs esclavagistes, trafiquants de drogue. Elle ne prouve pas son aptitude, sur le long terme, à assurer l'unité nationale contre le communautarisme et sa dérive djihadiste ni à défendre la cohésion de la société française. De la crise du Covid-19 renaît une autorité à deux vitesses, qui soumet des franges de la société déjà soumises sans pour autant parvenir à traiter les véritables formes du chaos.

Dernier aspect de cette nouvelle configuration politique de la France du Covid-19 : l'affaiblissement, sous l'impact de la peur, des instances de protection des libertés. Depuis un demi-siècle, les hautes juridictions de la République, en particulier le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État, ont élaboré de monumentales jurisprudences, dont les principes fondamentaux tiennent en plusieurs dizaines de volumes, destinées à protéger les droits des personnes en vertu des grands principes républicains. Chaque loi, chaque décret est passé au tamis de cette jurisprudence qui vise à faire respecter les principes de liberté et l'égalité. La moitié des lois sont partiellement censurées sur cette base, ainsi que d'innombrables décrets et décisions quotidiennes de l'administration. Ce phénomène a pris une telle ampleur que certains juristes y ont vu l'émergence d'un gouvernement des juges et une source de paralysie du pouvoir politique.

Or, ces mécanismes ont été comme suspendus par la



crise du Covid-19. Sous l'effet de la grande peur de l'épidémie, les autorités du pays ont pu sans résistance institutionnelle suspendre la liberté en assignant tout un peuple à résidence pendant plus d'un mois au printemps, puis de nouveau à l'automne, en imposant un couvre-feu et en généralisant l'obligation de détenir un laissez-passer pour sortir de chez soi. De même, le principe d'égalité s'est trouvé mis en cause par le régime discriminant établi entre les commerces essentiels et non essentiels. Dans une démocratie libérale, l'État n'a aucune légitimité à imposer son point de vue sur le caractère essentiel ou non d'un bien, ce choix relevant du droit à la liberté et à la vie privée. Résultat de cette dérive kafkaïenne : en France, au mois de novembre 2020, il est permis de s'acheter du tabac, mais non un livre en librairie. Aucun mécanisme juridictionnel n'a été en mesure de faire respecter les principes constitutionnels d'égalité, de liberté du commerce et du respect de la vie privée. Dans les circonstances liées au Covid-19, les institutions de l'État de droit, écartelées entre leurs principes fondamentaux et la pression de la peur, ont perdu leurs propres repères, manifestant ainsi la fragilité de la démocratie libérale. •

“ Travailler à une parole juste.
Rien n'est plus utile; rien n'est
plus nécessaire, et même,
plus urgent.

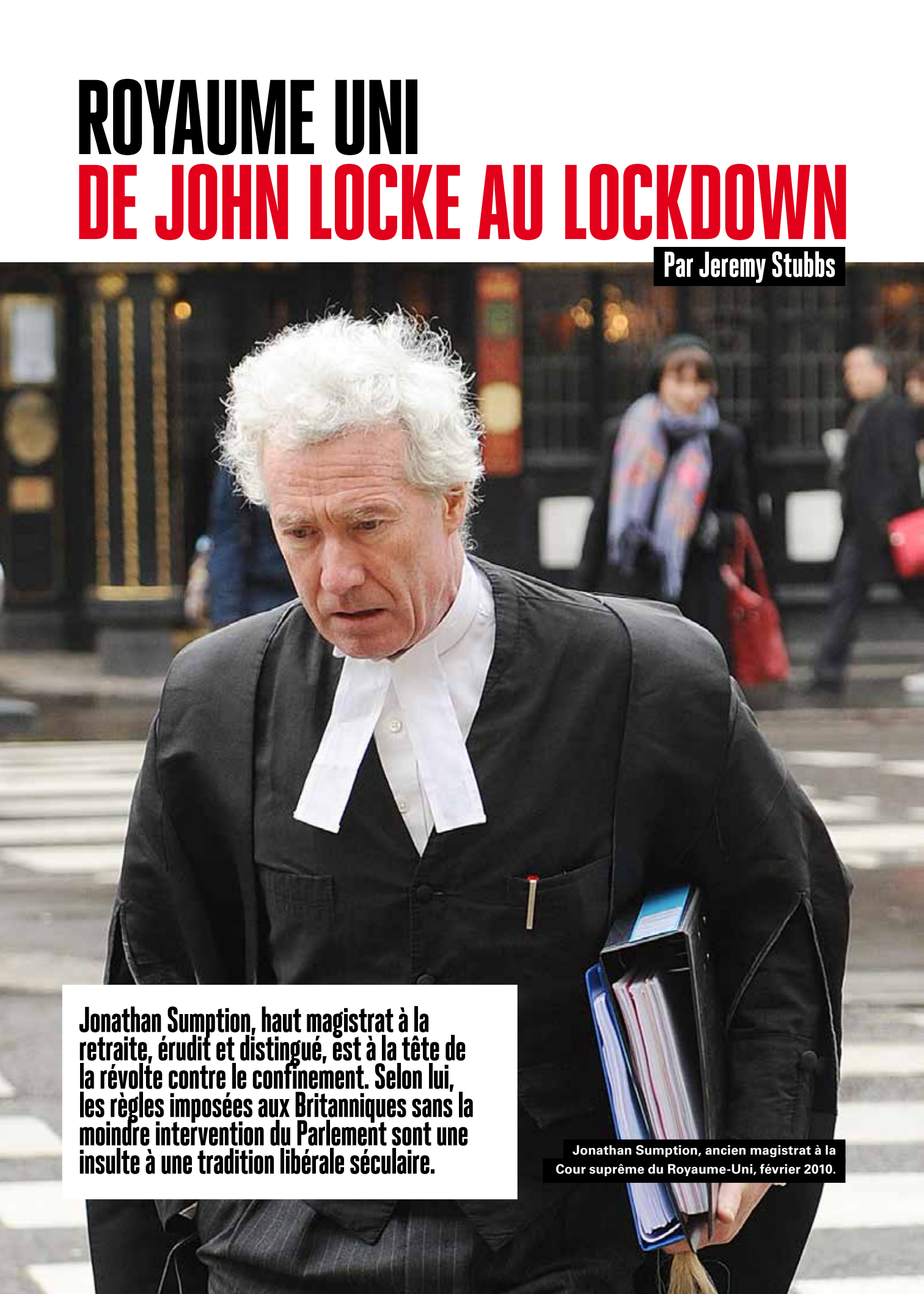
LA NOUVELLE REVUE IDées DE LA FONDATION IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE



Consultez et téléchargez
le premier numéro sur le site
www.id-fondation.eu

ROYAUME UNI DE JOHN LOCKE AU LOCKDOWN

Par Jeremy Stubbs

A photograph of Jonathan Sumption, a senior British judge, walking outdoors. He is wearing traditional black judicial robes with a white collar. He has white hair and is looking down. He is carrying a large black folder under his left arm. The background is a blurred city street with other pedestrians.

Jonathan Sumption, haut magistrat à la retraite, érudit et distingué, est à la tête de la révolte contre le confinement. Selon lui, les règles imposées aux Britanniques sans la moindre intervention du Parlement sont une insulte à une tradition libérale séculaire.

Jonathan Sumption, ancien magistrat à la Cour suprême du Royaume-Uni, février 2010.

De tous les profils de meneurs du mouvement anticonfinement au Royaume-Uni – journalistes et intellos étiquetés à droite, politiciens libertaires et souvent brexiters, simples fous complotistes comme le frère de l'ex-leader travailliste, Jeremy Corbyn –, le plus insolite est certainement Jonathan Sumption, l'un des juges les plus éminents du royaume, ancien magistrat à la Cour suprême et, comme tel, porteur du titre de courtoisie de « lord Sumption ». À la retraite depuis 2018, il s'est fait connaître aussi comme historien de la guerre de Cent Ans, à laquelle il a consacré une énorme étude en quatre volumes avec un cinquième à paraître. L'Université française a rendu hommage à ses travaux en 2013 par un colloque que ce francophile et chevalier du Tastevin a accueilli au château de Berbiguières dont il est lui-même le propriétaire. Bourreau du travail, intellect archipuisant, il est depuis le mois de mars sur tous les fronts : presse, radio, télévision, YouTube, conférences publiques... afin de dénoncer, non seulement l'inefficacité des mesures adoptées par le gouvernement, mais aussi les procédures judiciaires utilisées pour les imposer aux citoyens. Pour Sumption, la tradition séculaire des droits constitutionnels britanniques est en train d'être piétinée sans qu'on lève le petit doigt.

Caprices ministériels

Comme d'autres critiques du grand enfermement, ce retraité de 71 ans en souligne les coûts économiques et psychologiques, surtout pour les jeunes qui, quoique les moins à risque sur le plan médical, auront à payer le tribut le plus lourd en termes de santé, d'emploi, de dette et de qualité de vie à l'avenir. Comme d'autres, il stigmatise l'insuffisance scientifique consistant à traiter tous les citoyens de la même manière, sans égard aux différences d'âge, de santé, de profession ou de région géographique. Mais à l'inverse d'autres rebelles, son érudition et son expérience le rendent à même de mettre en lumière le soubassement juridique des actions mises en œuvre par l'exécutif. Les interventions drastiques du gouvernement de Boris Johnson sont fondées principalement sur une seule loi, datant de 1984, qui permet au gouvernement de prendre des mesures d'urgence en temps de crise sanitaire. Cependant, d'après ce texte, les mesures de contrainte ne peuvent viser que des personnes infectées par une maladie, pas les gens en bonne santé. Au mois de mars, le Parlement a voté en une journée, sans travail préalable, une « Loi sur le coronavirus ». Elle renforce les pouvoirs du gouvernement sur la vie des citoyens malades, mais l'État ne les a pas utilisés. Pas plus que ceux, beaucoup plus larges, d'une « Loi sur les contingences civiles » votée en 2004 et modifiée en 2008. Si le gouvernement n'a pas voulu fonder son action sur cette dernière, c'est parce qu'elle prévoit un contrôle parlementaire régulier. Une autre loi nouvelle a augmenté massivement la capacité du gouvernement à dépenser de l'argent sans consulter le Parlement. Quant à l'imposition du confinement, des

orientations générales publiées par l'administration sont traitées comme si elles avaient toute la force de la loi et les caprices des ministres sont reçus comme des décrets, la police britannique redoublant de zèle dans la recherche et la punition de citoyens fautifs. Pour Sumption, cette absence de fondement légal ouvre la porte à une extension préoccupante des pouvoirs du gouvernement, à une forme de totalitarisme sécuritaire exercé supposément pour le plus grand bien de tous. Ancien ténor du barreau adepte de l'hyperbole, il va jusqu'à évoquer un État espion dans le style de la Stasi de l'ancienne Allemagne de l'Est. Derrière ces effets de manche, on sent combien la docilité de la population est pour lui frustrante.

Allô ! Locke ? Montesquieu ?

Située dans un contexte à plus long terme, la crise du coronavirus – comme le Brexit dans une certaine mesure – participe à une guerre de territoires entre les trois pouvoirs classiques de l'État démocratique. En effet, tout équilibre durable entre ces trois pouvoirs est constamment déstabilisé par leur lutte incessante. Depuis au moins l'époque de Tony Blair, de nombreux changements constitutionnels sont venus affaiblir le pouvoir exécutif, surtout au profit des magistrats : le développement de nouveaux pouvoirs de contrôle juridictionnel, le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne, la création d'une Cour suprême dotée de pouvoirs étendus¹, ou le transfert au Parlement du pouvoir d'appeler à des élections, anciennement entre les mains du Premier ministre. Bien que membre de la haute magistrature, lord Sumption avait déjà pris position dans cette lutte constitutionnelle, critiquant l'accroissement graduel du pouvoir des juges qui, à la différence des politiciens, ne sont pas élus et n'ont pas de comptes à rendre directement au public. Il a développé ces arguments l'année dernière dans une série de conférences pour la BBC, rassemblées ensuite dans un livre².

Avec la pandémie, c'est maintenant l'exécutif qui prend sa revanche, mais cette fois aux dépens du Parlement, dont le pouvoir a été marginalisé avec une facilité déconcertante. Certes, la Constitution britannique a ses caractéristiques propres, mais l'exemple de lord Sumption a le mérite de constituer un avertissement aux citoyens de tous les pays où l'État a échoué à contenir la pandémie, mais réussi à enfermer ses citoyens. Comme le dit Sumption : « *Si la démocratie cesse d'exister, nous ne remarquerons pas ce fait... La façade restera debout, mais il n'y aura rien derrière... Et la faute sera la nôtre.* » Là où il a sans doute raison, c'est que nous courons un grand danger si nous répondons à l'incompétence sanitaire de l'État par notre propre passivité politique. •

1. En septembre de l'année dernière, au paroxysme de la crise du Brexit, la Cour suprême a obligé Boris Johnson à rouvrir le Parlement qu'il avait prorogé.

2. *Trials of the State* (2019).

CULTURE & HUMEURS



70

« Je ne suis pas ce garçon poli et consensuel que les médias présentent »

Entretien avec Franck Ferrand
Propos recueillis par Élisabeth Lévy

72

**1940-1944
On nous dit tout, on nous cache rien !**

Paul Thibaud

76

Renée Saint-Cyr, comédienne de naissance

Propos recueillis par Patrick Mandon

78

« Le libéralisme est à la liberté ce que l'égalitarisme est à l'égalité »

Entretien avec Alain de Benoist
Propos recueillis par Françoise Bonardel

82

Le Sacré-Cœur, monument hystérique

Pierre Lamalattie

86

Géographie, la carte maîtresse

Jérôme Leroy

90

Audiard le critique, voilà où ça mène, l'élégance

Thomas Morales

92

Tant qu'il y aura des films

Jean Chauvet

94

Touche pas à mon porc !

Emmanuel Tresmontant

98

Le journal de l'ouvreuse

FRANCK FERRAND

« JE NE SUIS PAS CE GARÇON POLI ET CONSENSUEL QUE LES MEDIAS PRESENTENT »



Franck Ferrand.

On découvre que l'historien populaire est un souverainiste de choc. Dans son conte politique, il imagine une Jeanne version XXI^e siècle qui murmure à l'oreille d'un jeune président. Il en est sûr, la France n'est pas foutue.

Propos recueillis par Élisabeth Lévy

Causeur. Vous étiez un élégant chroniqueur du passé, amoureux des vieilles pierres et de nos rois et reines. Bref, on ne vous connaissait pas d'opinions. Et on vous découvre en souverainiste de choc, peut-être un brin réac, si l'on en juge par votre moderne Jeanne. C'est la crise de la cinquantaine ? Vous brûlez vos vaisseaux ? Et comment ont réagi vos employeurs et auditeurs ?

Franck Ferrand. Ceux qui me connaissent bien n'ont pas été surpris – un peu effrayés, pour certains, mais pas surpris. À tous les autres, je me révèle sous un jour différent, c'est vrai ; alors il y a ceux que cela ravit, et ceux que cela désole... J'assume. Car une chose me paraît évidente : à 50 ans passés – merci de l'avoir rappelé... –, il était temps que j'ose être moi-même. Or le vrai Franck Ferrand n'est sûrement pas ce garçon poli, consensuel, vaguement compassé que les médias présentent depuis deux décennies comme un gentil conteur d'histoires. La vérité, c'est que je suis d'un naturel ardent, entier – parfois jusqu'à l'âpreté – et que les grandes questions de notre temps me passionnent davantage encore que celles du passé.

Votre « conte politique » met en scène un président affaibli et au bord de la fuite à Varennes, dans une France en voie de dislocation. Et c'est une certaine Jeanne, venue de Nouvelle-Calédonie, qui lui redonne courage. Vous croyez encore au sauveur suprême ? En voyez-vous un pointer à l'horizon ?

En France, la figure de l'homme providentiel est incontournable. Cela doit faire partie du génie national... De même que chez nous, on révolutionne au lieu de réformer, c'est régulièrement dans un nouveau chef

que s'incarnent nos aspirations au changement. Écoutez les gens, en ce moment, autour de vous : si vous faites abstraction du coronavirus et de l'islamisme, ils ne parlent tous que de la même chose, et se posent une même question : « Qui, pour nous sortir de là ? »

Dans notre histoire, Jeanne d'Arc aura été la seule femme à assurer ce rôle – mais elle l'a joué plus fortement peut-être, plus purement sans doute qu'aucun autre. Il m'a donc paru judicieux – et pour tout dire assez jouissif – de transposer au XXI^e siècle l'épopée de Jeanne d'Arc, et d'imaginer ce qu'un profil digne de la Pucelle d'Orléans aurait pu apporter à nos temps modernes. Le parcours de « ma » Jeanne – qui s'appelle en fait Jeanne-Antide – s'inspire, étape par étape, en gros et en détail, de celui de son illustre devancière. À six siècles d'écart, ma jeune héroïne de 2022-2023 redonne vie et actualité au grand sursaut qui avait permis à la France des années 1429-1430 de survivre et de continuer l'aventure.

Vous évoquez à plusieurs reprises la faillite des élites et leur européisme béat comme l'une des premières causes de la décadence française...

J'ai souvent eu l'occasion de proclamer – et de prouver – l'amour que je voue à l'Europe et à sa civilisation. Mais le projet européen, tel qu'on l'a laissé dégénérer, ne permet plus de protéger, de développer, de renforcer l'Europe que nous aimons. Tout au contraire, l'Union européenne est devenue la pire des usines à gaz, un grand bastringue technocratique propre à affaiblir les pays qui le composent, tout en bâillonnant leurs peuples. Voilà pourquoi il paraît aussi nécessaire à Jeanne-Antide de libérer notre pays de cette gangue, qu'il était vital à l'autre Jeanne de « bouter l'Anglois hors de France ».

En même temps, vous citez Kant, qui évoque « la paresse et la lâcheté » comme les vices des peuples. On accable les gouvernants, mais les gouvernés valent-ils mieux ?

Comme souvent, chère Élisabeth, vous mettez le doigt là où ça fait mal... Il serait plus confortable, pour mes lecteurs autant que pour moi, de faire peser la charge de nos maux sur les seuls dirigeants. Hélas – la frilosité moutonnaire, volontiers délatrice, que nous avons constatée lors des deux confinements ne le montre que trop –, le peuple français ne peut, sur bien des points, s'en prendre qu'à lui-même. Par aveuglement, par fainéantise, et aussi par manque de cœur et de courage, il a trop souvent opté pour la facilité. Cela se paie... Notre société est bien malade et la crise générale que nous connaissons n'a rien de fortuit.

Symptôme de cette crise, selon vous : la machine à fabriquer des Français ne marche plus. Est-ce la faute des accueillants ou des accueillis ?

Les deux, là encore. Les *accueillis*, pour beaucoup d'entre eux, ne font pas trop d'efforts. N'admirant plus

le pays qui les accueille, ne trouvant plus son modèle culturel assez attrayant, assez fort, ils ont eu tendance à se replier sur leurs communautés d'origine – engendrant quantité de déracinés qui, élevés dans la défiance des références et des valeurs françaises, sont devenus, en quelque sorte, des « ennemis de l'intérieur ». Y a-t-il un sort plus malheureux que d'être étranger à son propre pays ? Mais si un tel désastre a pu se produire, c'est aussi parce que les Français de longue date, ceux qui auraient dû entretenir, animer, faire briller leur culture ancestrale, ont perdu le feu sacré. Pour être aimé, il faut être fier de ce que l'on est. Je crains que les Français d'aujourd'hui ne soient plus assez fiers de leur pays – et sur ce point, la responsabilité de l'Éducation nationale est accablante. C'est un échec absolu, et qui étonnera les historiens du futur. Honte aux modernes pédagogues qui auront tout détruit !

Mais, que cela vous plaise ou non, nous vivons dans le monde des individus capricieux et des identités flexibles. En Occident, seul l'islam semble résister à cette mcdonaldisation de l'existence collective (venez comme vous êtes). Le retour à l'assimilation à l'ancienne n'est-il pas un pur fantasme ?

À mes yeux, c'est le contraire d'un fantasme. Ce devrait être l'alpha et l'oméga de toute politique responsable.

Votre Jeanne rêve d'offrir à la culture française un baroud d'honneur. Cela signifie-t-il que la France est foutue ?

Comme les plantes, une culture éclot, s'épanouit puis se fane. Le fait est que nous sommes probablement en train de nous faner... Mais je ne voudrais pas que l'on enterre trop vite un esprit, un style, un projet et un art de vivre que le monde entier, il y a peu de temps encore, admirait et copiait. Il me semble que, si la majeure part du feu d'artifice a bel et bien été tirée, nous n'avons pas vu, encore, le bouquet final. La France n'est peut-être pas aussi moribonde qu'elle en a l'air – car ses ressorts intimes, ses ressources cachées sont presque inépuisables. Avec un peu de bonne volonté, en cessant d'entraver ses meilleurs éléments – et en renouant avec cette grandeur sans laquelle il ne saurait se montrer lui-même –, ce pays pourrait encore surprendre le monde. À l'ère numérique, alors que nous sommes malmenés par des puissances gigantesques, mais peu visibles, nous avons besoin de ces sauvegardes que sont l'humanisme, la liberté, l'irrévérence et l'inventivité – pour ne rien dire de la souveraineté des peuples... Ce genre de valeurs, quoi de mieux que la vieille, la vaillante, la terrible France pour les incarner ? •



Franck Ferrand, *L'Année de Jeanne* (conte politique), Plon, 2020.

1940-1944

ON NOUS DIT TOUT, ON NOUS CACHE RIEN !

Par Paul Thibaud



François Azouvi.

La thèse dominante qui prétend que de Gaulle a vendu aux Français de l'après-guerre un grand mythe de la Résistance est elle-même un mythe. Le nouveau livre de François Azouvi montre comment, au supposé « résistancialisme », s'est substitué, pour des raisons politiques, un « pénitentialisme » autodestructeur.

« **F**rançais, on ne vous a rien caché » : le titre, ironique jusqu'à la provocation, de François Azouvi renvoie à un fait paradoxal. Nous nous croyons sainement désabusés, libérés d'une vulgate « résistancialiste » qui aurait longtemps régné. Il n'en est rien en fait : depuis les polémiques immédiates sur l'épuration jusqu'à la France coupable (Chirac et successeurs) d'abandon général des juifs, l'idée d'une France unie dans la Résistance n'a jamais dominé dans l'opinion. La question de la fausse conscience se déplace donc : comment la vulgate auto-accusatrice actuelle s'est-elle formée et imposée ?

La thèse affirmant que le « résistancialisme » a régné sans partage s'appuie d'abord sur le souvenir des jours de gloire où de Gaulle a parlé à l'Hôtel de Ville de « Paris libéré par lui-même », puis descendu les Champs-Élysées au milieu du peuple invoqué et convoqué la veille. Ces journées sont supposées être celles où a pris corps le mensonge qu'on dénonce sans cesse. En effet, si les insurgés parisiens n'ont pas connu le sort de ceux de Varsovie au même moment, c'est aux chars de Leclerc et Patton qu'ils le doivent. Reste que l'heureuse issue n'était pas assurée d'avance, qu'il a fallu prendre un risque, que « Paris debout pour se libérer » est une vérité partielle, à la fois conjoncturelle, symbolique, que le grand metteur en scène n'a jamais présentée comme disant toute la vérité de la période.

Le problème n'est pas que cette mémoire porteuse de valeurs soit mensongère, c'est qu'elle s'insère mal dans le tissu des événements, qu'elle est restée la butte-témoin d'une histoire qui n'a pas eu lieu, ce qui l'isole et la rend fragile. Beaucoup de résistants ont associé une intention ou un rêve de révolution à leur révolte, voyant celle-ci comme une semence d'histoire. Mais, on le sait, les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs. La présence encombrante du communisme, les tâches de la reconstruction et de la modernisation, la guerre froide, les questions coloniales... ont contraint à une politique triviale dans laquelle la mémoire de la Résistance a été un élément plus décoratif que structurel. Premier signe de cette retombée, la critique quasi immédiate de l'épu-

ration, qui a duré jusqu'à la loi d'amnistie de 1953. Y ont contribué d'anciens vichystes (Marcel Aymé) aussi bien que d'anciens résistants (Jean Paulhan) : dès cette époque, la Résistance apparaît comme un passé à solder et non une pierre d'attente pour l'avenir.

En revanche, Azouvi montre très efficacement que, si la Résistance n'a pas été le point de départ d'un élan inspirant la période, elle est longtemps restée présente et même obsédante dans la mémoire politique. Les grands débats de l'après-guerre, sur la Communauté européenne de défense par exemple, ont été surdéterminés, biaisés par les évocations de la Résistance. Ce rôle de ressource rhétorique et argumentative n'a pu en retour que troubler, voire polluer une mémoire rendue illisible par la multiplicité de ses émergences. À cet égard, le moment algérien a été symptomatique, non seulement parce que ce fut pour de Gaulle l'occasion d'apparaître une seconde fois comme l'homme de la décision, mais parce que tous ceux qui se sont alors affrontés se paraient d'emblèmes et de vocables empruntés à ce qui restait un repère incontournable. Le FLN emprunte à la France combattante l'institution d'un « gouvernement provisoire », en 1962 Bidault préside un nouveau CNR, ceux qui refusent de servir dans l'armée française sont des « réfractaires », alors que les Algériens combattants sont des « maquisards »... Ces réemplois approximatifs participent en fait d'une usure mémorielle à quoi contribuent par ailleurs les procès et débats autour de René Hardy, de l'arrestation de Caluire et des éventuelles trahisons. Il n'empêche qu'en face de ces évocations approximatives, à l'autre extrémité du spectre des mémoires, l'événement conserve une dimension sacrée qu'illustre en 1967 ce que l'on pourrait appeler la canonisation de Jean Moulin.

À celle-ci répond, quelques années plus tard, en 1971, le succès du *Chagrin et la Pitié*, qui révèle chez beaucoup l'impatience de se libérer d'un surmoi pesant. On l'a souvent dit, ce film compose un discours faux avec des images vraies. L'emploi de l'ironie et du sarcasme y décomplexé le spectateur plus qu'il ne l'éclaire. Avant la sortie du film, la révolte des étudiants, dont beaucoup de leaders, souligne Azouvi, étaient juifs, a ébranlé les symboles, de Gaulle a quitté la scène, la mémoire résistante a subi un tel déclassement qu'on peut désormais la défier en prétendant être, comme le dit la Gauche prolétarienne, la « nouvelle résistance ». L'insolence générationnelle va jusqu'à prétendre que l'ensemble des Français a accepté la loi de l'occupant et abandonné les juifs (ce qui est loin de la vérité). L'idée de fond est d'ajouter à l'antnazisme ce qui a fait défaut à la Libération, un projet révolutionnaire, et d'opposer aux héros fatigués qui ont survalorisé leur propre action, les victimes qu'ils avaient souvent oubliées.

François Azouvi montre bien comment une série de procès (Barbie en 1987, Touvier en 1994, Papon en 1994) a imposé les victimes contre les héros. La question →



Procès de Maurice Papon,
cour d'assises de la Gironde, 31 mars 1998.

cruciale a été l'extension de la qualification de crime contre l'humanité qui, seule, permet de juger ce qui autrement serait prescrit. Au procès de Klaus Barbie, l'accusation a échoué à faire considérer le supplice de Moulin comme participant de ce crime contre l'humanité qu'a été dans son ensemble l'entreprise nazie. Il fut alors reconnu que le seul crime contre l'humanité de la période avait été le génocide des juifs : le gestapiste de Lyon n'a été condamné que pour la déportation des enfants d'un foyer juif. C'est aussi pour le massacre de juifs que le milicien Touvier sera condamné après un procès qui s'est tenu en dépit d'une grâce présidentielle (accordée par Pompidou), dont on a considéré qu'elle ne pouvait pas faire obstacle à la justice mémorielle quand il s'agissait de la Shoah. En 1998, le procès Papon est l'étape finale de l'effacement des héros devant les victimes. Il oppose directement la Résistance à laquelle le préfet de la Gironde a participé et les plaintes pour des déportations de juifs vers l'Est qu'il a couvertes de son autorité : ce résistant sera condamné pour participation à la Shoah.

L'« épilogue » du livre nous montre désormais voués au sacré victimaire, hésitant vis-à-vis des héros de naguère entre reconnaissance et ressentiment, capables peut-être d'évoquer la Résistance comme une affaire pas plus importante que d'autres.

Cet épilogue compare aussi notre position actuelle à celle de Péguy écrivant *Notre jeunesse* dix ans après la libération de Dreyfus. Peut-on dire que, comme il y a un

siècle, ce à quoi certains se sont voués corps et âme s'est égaré ensuite dans les embrouillaminis de la politique ? Ce rapprochement paraît contestable : la Résistance ne s'est pas dégradée en politique parce que, si son aura a été souvent exploitée, son rôle après-guerre a vite cessé d'être décisif. En 1952, Antoine Pinay devient président du Conseil, bien qu'il ait voté les pleins pouvoirs à Pétain : aucun antidreyfusard n'a connu un tel rebond de sa carrière avant 1914. Si de Gaulle est revenu, ce fut à cause d'une urgence habilement exploitée, non pour renouer avec le passé. Il y a donc une grande différence, qu'il faut interroger, entre l'inscription historique féconde du dreyfusisme et celle, faible, de la Résistance. Qu'est-ce qui détermine le destin politique d'un mouvement « mystique » de réaffirmation des valeurs essentielles bafouées ?

La « mystique » dreyfusarde a non seulement été active sur le moment, elle s'est montrée ensuite féconde. Contre le sentiment que la France avait connu une guerre des cultures, Péguy affirmait que « *les mystiques ne sont pas ennemies* », qu'un accord souterrain rapprochait ce que les partis voulaient opposer : les mystiques chrétienne, juive et franco-républicaine. La suite allait confirmer ce jugement. Quelques années plus tard, Barrès se dégage de sa vue clanique des valeurs essentielles pour célébrer le rapprochement des « *familles spirituelles de la France* » dans l'Union sacrée. Ensuite la mouvance catholique se sépare de Maurras et prend pour référence des figures dreyfusardes comme Maritain et Péguy lui-même. En même temps, le franco-judaïsme, celui de Bergson, de Marc Bloch ou de Léon Brunschvicg, s'affirme comme jamais. Cette diffusion après l'affrontement d'un certain dreyfusisme n'a été possible que parce que cet affrontement s'était déroulé sur un terrain commun aux adversaires, la nation, à quoi ils adhéraient tous malgré leurs divergences sur les valeurs qu'on devait lui attacher.

Dans les années 1930, ce fond commun s'étirole, rongé par un pacifisme qui conduira parfois à l'antisémitisme. Quand s'opposent Vichy et la Résistance, le terrain commun manque, et le conflit est d'autant plus radical : il s'agit cette fois de l'existence ou non du sujet national, qui auparavant était le soubassement partagé. Dans ces conditions, après l'épreuve, seront impossibles aussi bien un débat utile que des retrouvailles (dont Aron et même de Gaulle ont pu rêver au moment du RPF). On peut dire autrement : la mystique n'est productive que si elle est incarnée. Faute de quoi, les célébrations répétitives et les utilisations opportunistes sont vaines et le pénitentialisme se présente comme chemin vers la vérité, jusqu'à l'autodestruction. •



François Azouvi,
Français, on ne vous a rien caché : la Résistance, Vichy, notre mémoire, Gallimard, 2020.



« Toute ressemblance
avec l'épopée
d'une certaine Jeanne
voilà six siècles...
est assumée ! »

FRANCK FERRAND

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE ET EN NUMÉRIQUE

PLON

RENÉE SAINT-CYR, COMÉDIENNE DE NAISSANCE

Propos recueillis par Patrick Mandon



Renée Saint-Cyr.

Dix ans avant sa mort, l'actrice aux allures d'aristocrate parle de sa pudeur, de son métier et de ceux et celles qu'elle a connus. Eloge de Mireille Darc, Jeanne Moreau et d'autres « gars bien ».

Le peuple français a aimé son propre reflet incarné par Jean Gabin, Bernard Blier, Jules Berry, Julien Carette, Viviane Romance, Danielle Darrieux et tant d'autres. Parmi ces figures populaires, il y a Renée Saint-Cyr (1904-2004), la mère du metteur en scène Georges Lautner¹. Dans cet entretien retrouvé, enregistré en 1994, elle nous parle d'hier, c'est-à-dire de jadis : de la nostalgie enrubannée, quel plus beau cadeau pour Noël !

Dès qu'elle paraît à l'écran, en 1933, dans *Les Deux Orphelines*, un mélodrame signé Maurice Tourneur, on la proclame vedette. Elle sait très habilement se glisser dans des rôles contrastés. Elle est la créature consentante au malheur, la délurée gracieuse ouvrant de

grands yeux noirs où brille une effronterie honorable, ou encore la délicieuse Française affectée, à la moindre émotion, de cet « érythème de la jeune fille pudique » qui transforme les joues d'une pucelle en un cratère de volcan gagné par l'éruption. C'est ainsi qu'elle est choisie par René Clair, Jean Grémillon, Christian-Jaque, Raymond Rouleau, Sacha Guitry, Vittorio De Sica, Louis Daquin, Albert Valentin... Puis son fils et quelques autres lui permettront d'être reconnue par les nouvelles générations.

Causeur. Tout paraît simple : vous étiez inconnue, vous apparaissez dans un film, le public vous acclame, les femmes veulent vous ressembler, les producteurs vous courtisent...

Renée Saint-Cyr. J'ai su dès mon premier essai que ce métier était fait pour moi, j'ai immédiatement trouvé facile de jouer la comédie. On est comédien comme on est prince : de naissance ! On n'a aucun mérite.

Affronter les contacts humains m'est difficile, je suis naturellement « empêchée ». Physiologiquement, j'avais besoin de jouer la comédie. Ce métier est une joie permanente, écrire, mon autre passion, est une ferveur entretenue. Après l'écriture d'un livre, j'éprouve un passage à vide, une dépression, toutes mes petites mécaniques quotidiennes foutent le camp. Je n'ai jamais éprouvé cela après un film. En société, ma pudeur m'embarrassait, devant une caméra, je n'avais plus peur de rien, même si je connaissais le trac. Bien sûr, j'ai voulu mériter ce métier, j'ai travaillé mes classiques avec Raymond Rouleau, Fernand Ledoux, Tania Balachova. Mais avais-je l'impression de travailler ? Je partageais un plaisir.

Jamais la moindre lassitude ?

Jamais ! À mes débuts, j'ai connu des rythmes de tournage très durs, les horaires syndicaux n'existaient pas. Pour *D'amour et d'eau fraîche* (1933), nous travaillions vingt-quatre heures d'affilée. Le metteur en scène, Félix Gandera, achetait de la coca à la pharmacie pour nous permettre de lutter contre la fatigue, c'était très efficace. Nous n'avons pas le droit de nous plaindre, quand nous avons la chance de travailler. Nous exerçons notre passion, on nous paie bien, et parfois, même, on nous récompense ! En revanche, j'ai surmonté douloureusement ma pudeur originelle, surtout dans mon expression orale. J'ai mis un temps fou avant de pouvoir dire seulement « merde ! ».

Dans une scène de la série *Palace*, signée Jean-Michel Ribes (Canal +, 1988), vous proférez des obscénités avec votre voix d'aristocrate affranchie !

Edwige Feuillère me l'a reproché cette scène : « On n'a pas le droit de faire dire de telles choses à une comédienne. » Mais si, Edwige, une comédienne peut tout dire ! Jean-Michel Ribes, je m'amuse follement dans sa compagnie. J'ai créé son premier grand spectacle, *Il faut*

que le Sycomore coule, en 1972. Ribes m'a permis d'arracher mon étiquette de femme respectable ; avec lui, je me suis habillée aux puces, j'ai porté une perruque couleur carotte et j'ai dit des énormités !

Vous les avez tous connus, qui admirez-vous parmi les comédiens ?

Ils sont si nombreux ! Dans *L'École des cocottes* (1935, mis en scène par Pierre Colombier), j'avais Raimu pour partenaire : rendez-vous compte, Jules Raimu, sa voix de tonnerre, son œil intense, bref toute l'humanité du monde ! Dans une scène très émouvante, j'inondais sa forte épaule de mes larmes, qui jaillissaient sur la caméra !

Jean-Paul Belmondo, encore un gars bien : il adore sa maman et il admire son père

J'aimais infiniment Pierre Richard-Wilm, un raffiné qui jouait merveilleusement bien du piano. J'ai été étonnée par Maurice Biraud, excellent interprète, plutôt pudique lui aussi, mais libéré au moment de jouer. Il était épatant dans *La Grande Sauterelle* (Georges Lautner, 1967, avec Mireille Darc et Hardy Krüger), où Francis Blanche avait un moment extraordinaire : des tempéraments, ces deux-là ! J'aurais voulu connaître Suzanne Flon, admirable dans tous ses emplois, comme Jeanne Moreau. J'aurais bien aimé soulever la carapace de Moreau : difficile, il faut une cuillère à escargot ! Elle aussi joue comme elle respire. C'est un gars bien, Moreau ! C'est rare, les gars bien, très rare ! Anny Duperey est un gars bien, comme Mireille Darc.

Mireille Darc, un gars bien ?

Quand je dis cela d'une dame, c'est pour manifester toute l'estime qu'elle m'inspire. J'aime infiniment Venantino Venantini, que je vois souvent : il m'attendrit ce play-boy prolongé avec sa belle gueule burinée. Dans la famille, je compte évidemment Michel Audiard. Il m'a remis la médaille de la Légion d'honneur ; son discours commençait ainsi : « *C'est bien la première fois que je vais te dire vous !* », car on doit vouvoyer le récipiendaire. Jean-Paul Belmondo, encore un gars bien : il adore sa maman. Et il admire son père – il m'a fait visiter son atelier : un grand sculpteur ! Il y en a un, que j'ai repéré très rapidement : Bertrand Blier². Il était stagiaire dans un film de mon fils, j'ai dit à Georges : « Celui-là, il fera son chemin. » Je ne me suis pas trompée. Il y a une parenté d'inspiration entre lui et Audiard, mais Blier va plus loin encore, et dans un autre genre. Voyez-vous, si je considère tous ceux que je viens d'évoquer et, si je m'inclus dans ce panorama, je me dis simplement qu'il faut du courage pour être soi-même. •

1. Voir l'entretien avec Georges Lautner (1926-2013) dans *Causeur* n° 67, avril 2019.

2. 1930-2018, tueur émérite dans *Les Tontons flingueurs*.

ALAIN DE BENOIST

« LE LIBÉRALISME EST À LA LIBERTÉ CE QUE L'ÉGALITARISME EST À L'ÉGALITÉ »

Propos recueillis par Françoise Bonardel

Le philosophe Alain de Benoist.



Penseur inclassable qui revendique la paternité de l'expression « la pensée unique », l'auteur de *La Chape de plomb* traque les causes de la disparition de notre liberté d'expression et rappelle que la liberté de l'individu dépend de la liberté de son pays.

Causeur. Vous êtes l'auteur d'une œuvre considérable, et une des figures les plus controversées de la vie intellectuelle française. Dans votre dernier livre (*La Chape de plomb*, La Nouvelle Librairie), vous vous livrez à une attaque en règle contre les « nouvelles censures ». Dans quelle intention ?

Alain de Benoist. Je ne suis pas le premier à publier un livre sur la disparition de la liberté d'expression. Le mien se distingue des autres par un refus de se cantonner dans la déploration, et par une tentative d'explication théorique visant à expliquer comment nous en sommes arrivés là. Vous connaissez le propos mille fois cité de Bossuet sur ceux qui se plaignent des conséquences et chérissent les causes. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que les causes sont souvent très lointaines. Pour les élucider, il faut remonter loin en amont. L'histoire des idées peut y aider.

Le fait d'avoir été ostracisé par vos pairs vous a-t-il permis de fourbir vos propres armes intellectuelles ? N'êtes-vous pas parfois tenté par la victimisation que vous dénoncez ?

Je mentirais si je disais que je n'ai pas souffert de cet ostracisme. Cela dit, d'autres ont beaucoup plus souffert que moi, et je n'aime pas me poser en victime. Vous connaissez l'adage : *never explain, never complain*. Le ressentiment est toujours un produit de la haine et de l'envie.

On parlait dans les années d'après-guerre de « terrorisme intellectuel », puis quelques décennies après de « police de la pensée ». Comment définiriez-vous les censeurs d'aujourd'hui par rapport à ceux d'hier ?

La censure est de tous les temps, et ceux qui la dénoncent ne sont que trop souvent désireux d'en imposer une autre à leur tour. Mais il y a deux grandes différences. Autrefois, la censure était essentiellement le fait des pouvoirs publics, tandis que la presse jouait un rôle de contre-pouvoir. Aujourd'hui, les médias sont presque tous gagnés à l'idéologie dominante et ce sont eux qui jouent les chiens de garde en appelant à censurer. Les journalistes dénoncent d'autres journalistes, des écrivains applaudissent à l'épuration d'autres écrivains. L'autre fait nouveau, c'est que les pouvoirs publics ont privatisé la censure en la confiant aux multinationales comme Facebook et Twitter. Cela ne s'était encore jamais vu. S'y ajoute l'apparition de tribunaux d'opinion dont les réseaux sociaux sont les relais. Le principe est celui de la justice expéditive : soupçon vaut condamnation, le tribunal ne comprend que des procureurs et les jugements ne sont jamais susceptibles d'appel. La novlangue orwellienne, qu'on appelle le « politiquement correct », et les délires des milieux néoféministes et LGBT fournissent le carburant. Le résultat est quasi soviétique : en public, on n'ose plus rien dire. L'inculture régnante fait le reste.

Vous allez jusqu'à parler de « nouvelle Inquisition » à propos du politiquement correct, de la pensée unique et du diktat des minorités. Il y aurait donc là des traits rappelant la mainmise du pouvoir religieux sur les esprits ?

Il y a toujours du religieux dans le fanatisme. L'idéologie dominante, qui est toujours l'idéologie de la classe dominante, est ainsi organisée qu'elle a ses grands-prêtres, ses inquisiteurs et ses dévots. Elle appelle à la repentance, elle représente le passé comme n'étant plus qu'un motif de contrition. Elle se désole que l'histoire ne soit pas morale, mais tragique, et elle entend la réécrire selon ses canons en se réclamant d'une morale (Nietzsche aurait parlé de moraline) qui veut que la société soit rendue « plus juste », fût-ce au prix de la disparition du bien commun.

Vous dites aussi que la « pensée unique » se veut rationnelle et s'interdit tout écart par rapport à un axe qui, étant celui du Vrai, est aussi celui du Bien. Comment cette rationalité technocratique s'accorde-t-elle avec la religiosité dont nous venons de parler ?

Les deux ne sont pas incompatibles. Auguste Comte théorisait le positivisme tout en prêchant une « religion de l'humanité ». L'une des sources, trop souvent ignorée, de la pensée unique (expression que je crois avoir été le premier à employer) est l'idée que les problèmes politiques ne sont en dernière analyse que des problèmes techniques. L'homme étant posé comme un individu rationnel qui cherche toujours à maximiser son propre intérêt, on suppose qu'il n'y a pour tout problème qu'une seule solution optimale, →



Theodor W. Adorno, 1958.

rationnelle elle aussi (« *there is no alternative* », disait Margaret Thatcher). Cette conception du monde fondamentalement impolitique ignore complètement que le politique est irréductiblement conflictuel compte tenu de la pluralité des projets et de ce que Max Weber appelait le « polythéisme des valeurs ». C'est un retour à la vision saint-simonienne, selon laquelle il faudrait substituer l'administration des choses (la « gouvernance ») au gouvernement des hommes. À terme, cette vision transforme les rapports entre les hommes en rapports avec des choses. C'est ce que le jeune Georg Lukács appelait la « réification » (*Verdinglichung*) des rapports sociaux.

Vous voyez dans le rêve de transparence intégrale des sociétés postmodernes un

le message implicite distillé aujourd'hui par à peu près tous les médias est que nous vivons dans un monde certes imparfait, mais qui reste quand même le meilleur sinon le seul possible. Beaucoup de nos contemporains ont intériorisé cette idée, à laquelle je ne crois pas un instant.

Vous reprochez aux nouveaux censeurs de faire des Lumières un « socle de légitimité » qui leur permet d'imposer des formes inédites de Terreur. Quel regard portez-vous sur les Lumières ?

La philosophie des Lumières s'est voulue émancipationniste, et elle nous a effectivement libérés de certains dogmes religieux. Malheureusement, elle a aussi rendu possible d'autres formes d'aliénation humaine, ainsi

« idéal fondamentalement nihiliste » et totalitaire.

La crise du nihilisme européen annoncée par Nietzsche à la fin du XIX^e siècle est-elle en train d'accoucher d'une société à la fois compatissante et dictatoriale ?

« Compatissante et dictatoriale » est une bonne formule. La façon dont la sensiblerie a remplacé la sensibilité, dont l'émotionnalisme lacrymal s'est substitué aux arguments raisonnés est très parlante à cet égard. Ce n'est plus *Big Brother* qui gouverne, mais *Big Mother*. Voyez ce que Christopher Lasch a écrit sur la montée de l'« État thérapeutique ». À l'heure de la chasse au coronavirus, on constate que c'était prophétique.

« Nous vivons désormais sous l'horizon de la fatalité », écrivez-vous. Iriez-vous jusqu'à penser, comme Maria Zambrano en 1945, qu'il s'agit là d'une « servilité devant les faits » annonçant l'agonie prochaine de l'Europe ?

Il y a une révérence devant « les faits » qui conduit elle aussi à l'impuissance. C'est l'un des ressorts de l'expertocratie. Or, les faits ne signifient rien par eux-mêmes, ils sont indissociables d'une herméneutique. L'homme est un animal qui interprète ce qu'il connaît en fonction de ses projets et de ses choix. Quand je parle d'un « horizon de la fatalité », je veux dire que

que l'avaient bien vu Horkheimer et Adorno : dislocation des cultures enracinées et des valeurs partagées, soumission aux diktats de la Technique, esclavage du salariat (le remplacement du métier par l'emploi), obsession de la croissance et *hybris* de la marchandise, remplacement des inégalités de statut par l'explosion des inégalités économiques, etc. Son épine dorsale, l'idéologie du progrès, qui conviait à regarder toute l'histoire advenue avant nous comme un amas de traditions et de superstitions sans valeurs, est aujourd'hui entrée en crise. La peur de l'avenir a remplacé les « lendemains qui chantent ». Les Lumières ont joué leur rôle, mais elles ont aussi fait leurs temps (aux deux sens du terme).

De manière directe ou indirecte, c'est la modernité que vous attaquez dans la plupart de vos livres. La liberté de pensée que vous revendiquez ne fait pourtant pas de vous un antimoderne fidèle à une tradition spécifique. Est-ce là l'équation personnelle qui est à l'origine de bien des malentendus vous concernant, et qui fait qu'il est si difficile de vous situer sur l'échiquier intellectuel contemporain ?

Je suis très allergique aux étiquettes, c'est sans doute pour cela qu'il est difficile de me situer ! Cela dit, les « malentendus » dont vous parlez se dissipent vite si l'on prend la peine de me lire. Je suis en effet un critique d'une modernité essentiellement portée par l'économisme et l'individualisme qui caractérisent l'*Homo œconomicus*. Mais je n'ignore pas que je suis aussi un enfant de cette modernité. Disons seulement que, tout en étant conscient que beaucoup de choses « étaient mieux avant », je ne suis pas un adepte du restaurationnisme. Je crois plutôt à la possibilité d'un nouveau commencement.

Pour le libéralisme, les cultures, les peuples, les pays ne sont que des agrégats hasardeux d'individus

Face à la tyrannie des minorités, vous affirmez que la véritable majorité « est dans le peuple. Elle est le peuple ». Les débats autour du « populisme » montrent pourtant que la notion de « peuple » est devenue problématique. Les classes populaires ne sont-elles pas les premières atteintes par la pensée unique ?

Je n'idéalise pas le peuple, que j'essaie d'envisager dans sa double dimension de l'*ethnos* et du *demos*. Vous avez raison de dire que cette notion est problématique, ce que je souligne moi-même dans mon livre sur le populisme (*Le Moment populiste*, 2017). Mais les élites sont plus subjuguées encore par l'idéologie dominante, parce que celle-ci correspond à leurs intérêts. Je reste sur ce point

fidèle à Jean-Claude Michéa : c'est dans le peuple, dans les classes populaires, où les réactions spontanées sont plus saines, qu'il faut rechercher le sujet historique de notre temps.

Votre dernier livre est une invitation « au rassemblement des esprits libres et des cœurs rebelles ». Un hymne à la liberté en somme, dévoyée par le libéralisme. Pourriez-vous revenir sur cette question qui est présente dans la plupart de vos écrits ?

Le libéralisme est à la liberté ce que l'égalitarisme est à l'égalité. Son anthropologie reposant sur un homme hors-sol, dessaisi de ses appartenances et de ses héritages, se construisant lui-même à partir de rien, la seule liberté qu'il reconnaisse est la liberté individuelle. Les cultures, les peuples, les pays ne sont à ses yeux que des agrégats hasardeux d'individus. Je pense au contraire que la liberté est indissociable du commun : je ne peux pas être libre si mon pays ne l'est pas.

Vous invitez à une sorte de fronde civique et intellectuelle, mais la grande question demeure : pourquoi est-il devenu si difficile, et si risqué, d'être courageux aujourd'hui ?

Le courage civil est plus rare que le courage militaire. Il comporte des risques que la plupart des riches et des puissants trouvent insupportables : perdre sa carrière, perdre son rang, perdre ses privilèges, perdre son argent. C'est toujours plus facile de rallier les « *mutins de Panurge* », comme disait notre cher Philippe Muray.

Parmi les procédés inquisitoriaux, il en est un qui consiste, dites-vous, à fouiller le passé d'un auteur pour y découvrir quelque péché de jeunesse « comme si la vie d'un homme pouvait être ramenée à un épisode de son existence ». Pensez-vous être resté fidèle à vous-même ou avoir évolué ?

La formule que vous citez est de Karl Marx. Le fait d'avoir évolué ne m'a jamais empêché d'être fidèle à moi-même. C'est en restant l'esprit en éveil, en gardant intacte sa capacité de curiosité, que l'on est le mieux fidèle à soi-même. Chez moi, cette évolution a, comme toujours, été marquée par des lectures décisives (Hannah Arendt, Günther Anders, Louis Dumont, Karl Polanyi, Charles Péguy, Martin Buber et tant d'autres), mais elle est aussi le reflet du monde extérieur. Je suis de ceux qui ont eu le triste privilège d'avoir vu disparaître en l'espace d'une génération une civilisation (française) et une religion (chrétienne). On peut y ajouter la fin du monde rural, l'arraisonnement du monde, le déchaînement de l'axiomatique de l'intérêt, l'effondrement de la culture, la marchandisation planétaire, le règne de l'argent transformé en capital, la montée de l'indistinction sous les effets de ce que j'ai appelé l'idéologie du Même. En trente ans, nous avons totalement changé de monde. On n'analyse pas ce qui vient en regardant dans le rétroviseur ! •

LE SACRÉ-CŒUR MONUMENT HYSTERIQUE

Par Pierre Lamalattie

Les uns y voient une offense à la Commune, les autres le summum du kitsch dévotionnel. Le Sacré-Cœur sera bientôt classé « monument historique ». Enjeu depuis sa fondation de luttes idéologiques, la basilique reste surtout une œuvre d'art.

Tout commence à Périgueux. En 1849, un certain Paul Abadie (1812-1884) est nommé architecte diocésain dans cette ville. Ex-collaborateur de Viollet-le-Duc, il a la conviction (aujourd'hui proscrite) que la restauration, bien plus qu'une simple réparation, peut et doit être une poursuite de la création passée. La cathédrale Saint-Front de Périgueux se présente à cette époque comme une grange massive et délabrée. C'est gros. C'est moche. Pourtant, en visitant les comble, Abadie a une belle surprise. Il trouve sous la toiture les restes de cinq grandes coupes du ^{XII}^e siècle édifiées en style byzantin et inspirées de la basilique Saint-Marc (Venise). Abadie va démonter entièrement la cathédrale, recréer les cinq coupes auxquelles il adjoint une bonne vingtaine de lanterneaux et tout un décor époustouflant. Aujourd'hui, Saint-Front est indiscutablement l'un des monuments les plus fascinants et les plus originaux de France.

Bâtir la Périgueux nouvelle

En remportant le concours pour le Sacré-Cœur de Montmartre, Abadie passe en mode création. Il va faire une sorte de Saint-Front de ses rêves. L'édifice est d'entrée de jeu marqué par deux choix décisifs. D'abord il opte, toitures comprises, pour une pierre qui blanchit avec l'eau de pluie, si bien que la blancheur exceptionnelle du bâtiment est le cœur de son identité.

Ensuite, Abadie change la forme et l'emplacement des coupes pour qu'elles soient bien visibles d'en dessous quand on gravit la butte, mais aussi du centre de Paris, également en contrebas. Il les étire en hauteur et les serre en gerbe. Son successeur les allongera encore davantage. Il en résulte une forme absolument inédite. Les détracteurs y voient des mamelles (pointant vers le haut), surmontées de leurs trayons. Toujours est-il que cette silhouette est reprise dans de nombreuses autres églises à cette époque.

L'intérieur accueille aussi un riche décor. En particulier, le génial Luc-Olivier Merson compose le dessin des mosaïques avec un sens graphique non éloigné de l'Art nouveau. Ce sanctuaire a d'ailleurs dans l'ensemble une tonalité très Belle Époque. La basilique est finalement consacrée en 1919, mais n'est achevée qu'après la Seconde Guerre mondiale. Évidemment, tout au long du ^{XX}^e siècle, les tenants de la modernité n'ont de cesse de la dénigrer. Certains futuristes veulent même la détruire pour la remplacer par un gratte-ciel.

L'édifice est emblématique du style néo-byzantin, mouvement qui a le vent en poupe fin ^{XIX}^e et début ^{XX}^e. Auparavant, le clergé catholique demandait surtout du néogothique. Cependant, à la longue, ce genre a semblé austère et répétitif. Le néo-byzantin fantasmé permet beaucoup plus de fantaisie. Les artistes créent des formes très imaginatives, jouent sur des contrastes de matériaux souvent osés. Certaines villes se dotent à cette époque d'édifices somptueux. C'est le cas tout particulièrement de Marseille, alors très pauvre sur le plan patrimonial, qui construit notamment sa cathédrale de la Major et Notre-Dame de la Garde.

L'ombre de la Commune

La basilique n'est cependant pas blanche pour tout le monde. Certains la jugent érigée en expiation de la Commune. Elle incarne à leurs yeux un désir réactionnaire d'ordre moral et religieux. Ainsi, Philippe Fouassier, ancien grand maître du Grand Orient, affirme-t-il encore récemment que « *ce monument mérite le déboulonnage* ».

Le Sacré-Cœur est une église votive, c'est-à-dire érigée en application d'un vœu. Tout commence en juillet 1870. La France déclare la guerre à la Prusse et on sent vite que c'est mal parti. D'où l'idée de certains croyants de faire le vœu solennel de construire une église pour placer la France sous la protection du Christ dans cette passe difficile. Une démarche similaire est menée à Lyon qui aboutira à la basilique



La basilique du Sacré-Cœur dans la perspective du square Louise-Michel.

Notre-Dame de Fourvière. En ce qui concerne Paris, deux hommes d'affaires et fervents catholiques sont en pointe, Alexandre Legentil et Hubert Rohault de Fleury. Dès août 1870, on s'organise et on tente de convaincre l'impératrice Eugénie, régente pendant que Napoléon III est sur le front, de soutenir le projet. Début septembre, après la défaite de Sedan, la République est proclamée et les troupes françaises protégeant le Saint-Siège sont rappelées. Les armées italiennes entrent dans Rome pour en faire la capitale du royaume. Le pape prend très mal l'affaire. Il se considère comme spolié et prisonnier au Vatican. Il demande à être délivré. Le vœu de départ agrège alors une motivation de raccroc : celle de libérer le souverain pontife. En retour, ce dernier sanctifie le projet, lui donnant un grand retentissement, notamment auprès des souscripteurs catholiques. En janvier 1871, le texte définitif du « vœu national » est fixé et proclamé. Un passage précisant « *nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés* » est, certes, troublant avec le recul. Cependant, il est difficile d'y voir une référence à la Commune qui ne débute que quelques mois plus tard.

Un contexte qui finit par déteindre

À ce stade, l'endroit où ce vœu rendra corps n'est pas encore choisi. On ne parle pas de Paris, capitale alors

honnée par nombre de provinciaux en raison de ses propensions révolutionnaires. Le choix de l'emplacement sur la butte Montmartre est arrêté en 1872. Ce site revêt un sens religieux lié au martyre de saint Denis, premier évêque de Paris vers 250. Il ne cesse d'être le lieu de miracles, processions et serments (notamment celui pour la fondation de l'ordre des Jésuites en 1534). Mais il n'échappe à personne que c'est aussi là, qu'en mars 1871, a commencé l'insurrection débouchant sur la Commune, avec la tentative ratée du gouvernement Thiers de s'emparer des canons de la Garde nationale. D'ailleurs, dans les discours de pose de la première pierre, certains orateurs s'appesantissent sur cette coïncidence. La politique d'ordre moral de Mac Mahon se met en place et une loi est votée pour faciliter la construction du sanctuaire. C'est dire que le contexte réactionnaire si favorable à la basilique en train de sortir de terre finit par déteindre sur son image.

Rue du Chevalier-de-La-Barre

À défaut de s'attaquer à la construction elle-même, les détracteurs s'emploient à l'entourer de signes de désapprobation. En 1897, juste devant le portique principal, tel un doigt d'honneur, on implante une statue du chevalier de La Barre (1745-1766), icône de l'anticléricalisme. Ce jeune noble d'Abbeville défendu par →



Statue du chevalier de La Barre (1745-1766), icône de l'anticléricalisme.

Voltaire est décapité sous l'Ancien Régime pour avoir omis de se découvrir lors du passage d'une procession. Cette sculpture est finalement déplacée sur le côté dans un souci d'apaisement, puis fondue comme beaucoup d'autres par le régime de Vichy. Une nouvelle statue commandée à un artiste contemporain est érigée de nouveau en 2001. Le nom du chevalier est également donné à la rue qui dessert le sanctuaire, si bien que son adresse postale est « 35, rue du Chevalier-de-La-Barre ». En outre, l'espace vert juste devant la basilique est dénommé square Louise-Michel. Précisons que ce square est inclus dans le périmètre du classement, pour des raisons purement patrimoniales. En effet, la montée vers la basilique, conçue en même temps que le bâtiment, forme avec lui un ensemble indissociable.

Un édifice extraordinairement populaire

Faut-il continuer, comme le font certains, à alimenter la détestation de ce bâtiment ? Sur le plan historique, sa naissance baigne dans les effluves de l'ordre moral. Des arguments d'une autre nature militent cependant pour dépasser ce débat.

En premier lieu, il faut prendre en considération la

popularité du bâtiment auprès des Parisiens et des touristes du monde entier. Indiscutablement, c'est un des principaux symboles de Paris, surtout dans cette période où Notre-Dame est en chantier. En outre, Montmartre et sa basilique incarnent un Paris populaire, un Paris de la liberté, un Paris romantique. Plus personne dans le grand public n'y voit un manifeste de la réaction et de l'ordre moral. Ne pourrait-on pas laisser l'histoire du Sacré-Cœur à sa place comme on le fait par exemple avec la Madeleine ? Cette église a, en effet, été affectée par Louis XVIII puis Louis-Philippe à l'expiation de l'exécution de Louis XVI et de la famille royale. Sur le fronton, le Christ, dans une sorte de sous-groupe du Jugement dernier, pardonne à une France incarnée par Madeleine repentante. À côté d'elle sont bannis les vices réputés typiquement républicains comme l'envie. Personne ne s'en offusque, personne ne réclame la destruction de la Madeleine, église désormais associée aux personnalités du spectacle.

N'oublions pas les artistes

En second lieu, il convient de faire une distinction plus claire entre auteurs et commanditaires. Quand le pape Jules II commande le plafond de la chapelle Sixtine à

Michel-Ange, l'auteur, l'artiste, c'est Michel-Ange. C'est à son talent que l'on doit ce qui nous intéresse le plus dans ces fresques. À Montmartre, à force de s'interroger sur les intentions des commanditaires, on en vient à oublier les auteurs. S'agissant d'une œuvre d'art, la paternité des artistes doit prévaloir.

Partagent-ils d'ailleurs, ces artistes, les opinions politiques et religieuses de leurs maîtres d'ouvrage ? Probablement pas. Ils vont d'un chantier à l'autre, répondant à des demandes diverses. En outre, la plupart des artistes dits académiques de la seconde partie du XIX^e siècle sont d'ardents républicains. C'est le cas, notamment, de François Sicard (1862-1934), auteur de l'archange saint Michel qui coiffe le sanctuaire. Cet artiste proche de Clemenceau est considéré comme son sculpteur attitré. C'est à lui qu'est confié l'important groupe *La Convention nationale* occupant la place d'honneur au Panthéon. De même, Hippolyte Lefebvre (1863-1935), qui livre les deux cavaliers, très beaux et un peu inquiétants, encadrant le portique d'entrée (Saint Louis et Jeanne d'Arc), est issu du milieu ouvrier de Lille. Et à Arras, il appartient à une

société fraternelle dont Robespierre et Lazare Carnot ont précédemment été membres.

Le terme peu approprié de « monument historique »

Une bonne part des ambiguïtés entourant le Sacré-Cœur tient probablement à la notion même de « monument historique ». Le terme « monument » (du latin *monere*, se remémorer) suggère que le bâtiment est plus ou moins lié à la mémoire de quelque chose ou de quelqu'un. Ensuite, le mot « historique » semble lui conférer cette sorte de dignité qui s'attache à l'histoire consacrée. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que certains contestent à la fois la mémoire et l'histoire dont il est question au Sacré-Cœur, tout en passant à côté de sa dimension artistique. L'Unesco utilise le terme plus neutre de « patrimoine » et c'est probablement préférable.

Souhaitons donc que la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre soit perçue comme une œuvre d'art à part entière. Laissons à leur place objections et préjugés, et prenons la peine de la regarder en détail. Il y a de belles surprises au rendez-vous. •

C'ÉTAIT ÉCRIT BAUDELAIRE NE VEUT PAS SAUVER NOËL

Par Jérôme Leroy

Si la réalité dépasse parfois la fiction, c'est que la fiction précède souvent la réalité. La littérature prévoit l'avenir. Cette chronique le prouve.

Y aura-t-il des fêtes de fin d'année ? Au-delà de l'aspect économique, c'est l'enjeu symbolique qui préoccupe le citoyen. Olivier Véran a annoncé l'éventuelle mauvaise nouvelle, à grand renfort de litotes, cette figure de style qui donne paradoxalement plus de relief aux situations qu'elle veut atténuer : « *Quoi qu'il en soit, ce sera un Noël un peu spécial de ce point de vue-là.* » De ce point de vue-là, c'est-à-dire du point de vue d'une séparation obligée au moment où, précisément, on a besoin d'être ensemble. À ce titre, la comparaison discutable avec une guerre quand il s'agit de faire du virus un ennemi invisible prend une certaine pertinence avec les Fêtes. À lire les journaux des écrivains sous l'Occupation, surtout ceux qui se trouvaient dans la Résistance, Noël ravive le sentiment d'anormalité de la situation. Dans son beau et digne *Journal des années noires*, Jean Guéhenno note à Noël 1943 : « *J'écoute à la*

radio un fragment de L'Enfance du Christ : la fuite en Égypte. La grande phrase si souple, dix fois reprises, me parle avec insistance d'un refuge où doit trouver asile, en attendant l'heure, la pensée qui nous sauvera. Mais il n'est plus aujourd'hui, semble-t-il, de refuge, plus d'Égypte. »

Il n'existe plus d'Égypte, dit Guéhenno, en écoutant seul, Berlioz. C'est le même sentiment éprouvé par beaucoup aujourd'hui puisque même la famille, contaminations « *intrafamiliales* » obligent, n'est plus un îlot de sécurité, surtout si on en croit les propos du D^r Lenglet dans *Le Figaro* : « *Noël est potentiellement un cluster national géant, intergénérationnel à l'origine d'une potentielle troisième vague.* » Là, nous ne sommes plus dans la litote, mais dans l'hyperbole, du moins espérons-le.

Mais cette situation chagrinerait-elle tout le monde ? En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'il existe une solide tradition de la détestation des fêtes de fin d'année chez les écrivains. Prenons le Baudelaire des *Petits poèmes en prose* : « *C'était l'explosion du nouvel an : chaos de boue et de neige, traversé de mille carrosses, étincelant de joujoux et de bonbons, grouillant de cupidités et de désespoirs, délire officiel d'une grande ville fait pour troubler le cerveau du solitaire le plus fort.* » Est-ce que Paris et les grandes métropoles semi-confinées heurteraient aujourd'hui la sensibilité du dandy ombrageux ? En tout cas, nul doute qu'il frémirait d'inquiétude en entendant ce député macroniste pour qui « *l'enjeu majeur, c'est que, d'ici au 1^{er} décembre, on puisse alléger la contrainte pour que les courses de Noël se passent le mieux possible.* » Baudelaire, lui, pensait plutôt que « *parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense.* » Mais il est vrai qu'il n'était pas franchement du genre à adhérer à la République en marche... •

GÉOGRAPHIE LA CARTE MAÎTRESSE

Par Jérôme Leroy

Dans *Les Défricheurs du monde*, ouvrage richement illustré, Laurent Maréchaux parcourt trente siècles de cartographie et dresse le portrait de géographes qui ont inventé notre monde.

Au commencement, il y aurait la carte, que l'on confondrait avec le territoire. C'est l'histoire du collégien, le regard fasciné par les mappemondes colorées suspendues au tableau, ces cartes que l'on recherche encore chez les brocanteurs, qu'elles viennent de chez Hatier, Deyrolle ou Armand Colin. Le chineur, comme votre serviteur, qui se livre à cette chasse nostalgique, apprend ainsi que la carte n'est jamais qu'un moment de l'histoire, que les pays comme les saisons changent de noms, que les frontières s'abolissent ou renaissent.

La chambre des cartes

Le jeune Baudelaire, avant de se rendre à l'île Maurice ou en Hollande, est cet « *enfant amoureux de cartes et d'estampes* ». Le Rimbaud du *Bateau ivre*, qui veut « *heurter d'incroyables Florides* », termine marchand d'armes à Harar. Laurent Maréchaux exprime la même passion et a suivi le même chemin que « *ces géographes qui ont dessiné la Terre* », sous-titre des *Défricheurs du monde*. Une fois achevées ses études de droit et de sciences politiques, préférant le voyage à l'écriture, il a décidé de confronter son amour des cartes à la réalité du terrain. Il s'est fait exploitant forestier en Amérique du Nord, a parcouru un bout de chemin avec les moudjahidines en Afghanistan dans les années 1980, il a sillonné le Kenya, l'Indonésie puis a passé le cap Horn à la voile. Il aurait pu y croiser le regretté Jean Raspail, à la recherche des royaumes perdus de Patagonie.

Les Défricheurs du monde est ce qu'il est convenu d'appeler un « beau livre ». L'iconographie est somptueuse, une véritable « *chambre des cartes* » comme il en existait à bord des navires ou des forteresses, ces lieux où se pensent les itinéraires et les batailles et où se retrouvent les personnages du *Rivage des Syrtes*, le chef-d'œuvre de Julien Gracq qui, de son vrai nom, s'appelait Louis Poirier et exerçait, ce n'est pas un hasard, le métier de professeur de géographie. Sauf que Maréchaux ne nous offre pas seulement un bel objet, mais aussi une réflexion documentée sur les métamorphoses de la géographie à travers les âges et les civilisations, et d'en montrer les enjeux pour mieux illustrer le propos de Michelet : « *L'histoire est d'abord toute géographie.* »

Le bouclier d'Achille

Le père de la géographie est notre maître à tous, Homère, c'est-à-dire à la fois un poète et l'auteur des deux récits fondateurs de notre culture : *L'Iliade* et *L'Odyssée*. Considérer, comme le fait Maréchaux, Homère comme le premier géographe, c'est admettre que l'histoire se confond avec la légende. On retrouvera dans ce livre, une reproduction du fameux bouclier d'Achille, dessiné en 1827 par Giulio Ferrario. Ce bouclier est décrit au chant XVIII de *L'Iliade*. Il est forgé par Héphaïstos et montre en cercles concentriques « *La terre, le ciel, et l'onde marine, l'infatigable soleil et la lune dans sa plénitude, et tous les astres dont le ciel se couronne.* » On y voit même les mortels, avec leurs vignobles et leur bétail. Mais Homère fait aussi du périple d'Ulysse une géographie en marche qui se crée au fur et à mesure de l'errance des marins perdus.

Victor Bérard, le plus célèbre des traducteurs de *L'Odyssée*, s'efforce de faire correspondre les grandes étapes du retour incertain d'Ulysse avec la réalité géographique moderne. Il multiplie les hypothèses : la terre des Loto-phages correspond-elle à Djerba ? Le pays des Cyclopes est-il la baie de Naples ? Les Lestrygons vivaient-ils en Sardaigne ? En 1849, un certain Oscar McCarthy grave sur bois *Le Monde d'Homère*, mais c'est surtout le célèbre Vidal de La Blache (1845-1918) qui établit un itinéraire d'Ulysse à partir de cartes contemporaines. C'est qu'à l'autre bout de la chaîne des *Défricheurs du monde*, Vidal de La Blache est le premier des géographes universi-



L'Atlas Catalan (partie occidentale), 1375.

taires. Le besoin s'en fait sentir dans la France de la III^e République née de la défaite de 1870. La France, amputée de l'Alsace-Lorraine, veut se rassurer sur son espace, se représenter sa nouvelle place dans le monde alors que naît son empire colonial. Vidal de La Blache a aussi connu l'émerveillement des voyages, mais c'est pour mieux cartographier notre pays sous toutes ses coutures, géologiques, économiques et surtout administratives dans son *Atlas*, classique de 1894 qui fournit tant de cartes scolaires, et notamment celle des départements en montrant ceux de l'Est sous la couleur violette du deuil.

Aristote : la Terre est ronde

Entre Homère et Vidal de La Blache, Laurent Maréchaux nous fait rencontrer une bonne quinzaine de géographes. Ce sont d'abord, après Homère, les Grecs qui se taillent la part du lion et qui contribuent pour beaucoup à cette approche pluridisciplinaire du monde qui est, aujourd'hui encore, au cœur de la géographie. Hérodote, bien sûr, qualifié par l'auteur de « *reporter géographe* », mais aussi Aristote qui en fait un outil philosophique pour comprendre l'univers, ou encore Ptolémée qui introduit les mathématiques et aboutit aux mêmes conclusions qu'Aristote : la Terre est ronde.

On peut sourire à l'idée du renouveau, notamment aux États-Unis, des théories « platistes » qui font partie de l'arsenal de tout bon complotiste. On oublie ainsi qu'à l'exception des géographes arabes et chinois, le Moyen Âge a renié les découvertes de l'Antiquité, avant que le pragmatisme marchand, qui a besoin de certitudes

pour ses routes maritimes, pousse par exemple un Martin Behaim (1459-1507), négociant allemand, navigateur et cartographe, à se mettre au service du roi du Portugal ; puis à concevoir, avec l'aide de nombreux artisans, le globe « Erdapfel » – en allemand, littéralement, la « Terre-pomme » –, qui consacre la rotondité de la Terre pendant que les autorités religieuses font semblant de regarder ailleurs. Travail complété à la génération suivante par le Flamand Mercator, inventeur de la projection sphérique. En mettant « à plat » le globe de Behaim, il crée les premiers atlas modernes avec leurs fuseaux horaires.

Entre économie et écologie

La géographie est devenue une grande fille. On la place donc au service de l'économie avec Turgot, ministre de Louis XVI qui met au point le cadastre. Nous sommes loin de l'émerveillement homérique et on nous permettra de préférer, pour rêver encore, Élisée Reclus (1830-1905) ancien communal anarchiste, auteur d'une monumentale *Nouvelle Géographie universelle* respectée même de ses adversaires idéologiques, qui déclarait bien avant les écologistes : « *Parmi les causes qui dans l'histoire de l'humanité ont fait disparaître tant de civilisations, il faudrait compter en première ligne la brutale violence avec laquelle la plupart des nations traitent la Terre nourricière.* » •



Laurent Maréchaux, *Les Défricheurs du monde*, Le Cherche-Midi, 2020.

VOUS TUTOYEZ TOUT LE MONDE ?

Par Jonathan Siksou

Amoureux des subtilités du français, Étienne Kern raconte la vie moderne à travers la dialectique entre le tutoiement et le vousoiement.

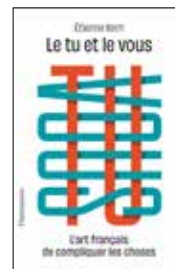


Les délicieuses complexités de la langue française demeurent un charme incompris des étrangers et, de plus en plus, des Français eux-mêmes. Ainsi en est-il de l'usage du *tu* et du *vous*, deux pronoms synonymes de subtilités historiques, sociales et culturelles, avec lesquelles chacun est encore prié de s'accommoder, à défaut de les maîtriser. Dans un livre savoureux, *Le tu et le vous : l'art français de compliquer les choses* (Flammarion), Étienne Kern décline ces situations aux enjeux modestes, mais où la peur de mal faire est bien réelle : première rencontre avec son supérieur hiérarchique, avec ses futurs beaux-parents, avec un ancien camarade de classe devenu personnalité publique... Et puis ces règles induites qui veulent que deux hommes politiques, même de bords opposés, se tutoient à la buvette, mais se vousoient dans l'hémicycle. « *Proximité d'un côté, éloignement de l'autre : les principes ont l'air clair* », affirme l'auteur, tout en reconnaissant qu'il y a peut-être plus d'éloignement dans un « Casse-toi pov'con » que dans un « Comment allez-vous ? »

Ce livre ne recense pas les usages et ne cherche pas à les conceptualiser. Étienne Kern pose son regard de professeur de français qui « *essaie d'être aussi sensible que possible aux nuances de la langue et à ce qui se dit sous les mots* ». Il cite ainsi une étude montrant que, dans le monde de l'entreprise, 70 % des hommes tutoient leur chef, mais seulement 49 % des femmes. « *Ce déséquilibre pronominal atteste à sa manière, écrit-il, comme les écarts salariaux, les inégalités dont les femmes sont victimes : il en est l'enregistrement, la preuve par la langue.* » Il reprend aussi la formule

de Michelle Perrot : la conception des rapports familiaux est « révolutionnée par la Révolution ». On aspire à davantage de fraternité et d'égalité entre générations... et voilà comment les petits-enfants sont autorisés à tutoyer leurs grands-parents. La vague digitale qui a déferlé sur nos sociétés est évidemment évoquée, et avec elle son langage particulier, reflet d'un « *discours libertaire cyber-utopiste de style californien, hérité de la contre-culture des années 1960* », révélateur des différences générationnelles aussi. En juillet 2011, Laurent Joffrin est malgré lui à l'origine d'un embrasement de la twittosphère, après avoir répondu à un journaliste, par tweets interposés : « *Qui vous autorise à me tutoyer ?* »

Si le vousoiement marque la distance que l'on doit à un inconnu, une personne âgée ou détentrice de l'autorité, Étienne Kern se demande pourquoi, alors, est-il permis de tutoyer Dieu. Un prêtre lui répond : « *Ce qui compte, c'est que Dieu entende la majuscule. Il ne faut jamais dire tu, mais Tu. Il ne faut jamais dire vous, mais Vous. Après, Tu ou Vous, c'est pareil. L'important, c'est de comprendre que Dieu n'est pas un "il" ou un "cela" : c'est quelqu'un à qui on peut parler.* » Preuve que les voies du Seigneur ne sont pas les seules impénétrables, cette confidence de Bernadette Chirac : « *Quand Jacques veut me mettre de mauvaise humeur, il me tutoie.* » •



Étienne Kern, *Le tu et le vous : l'art français de compliquer les choses*, Flammarion, 2020.

Le 12 Septembre 2020 au Palais de la Bourse de Paris, la Fondation Identité et Démocratie organisait une conférence autour du rapport des Financiers Eveillés :



DONNER UN SENS À L'ARGENT !

COMMENT FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE LOCALISME ?

Téléchargez le rapport complet sur le site

www.id-foundation.eu



Hervé Juvin,
Président
de la Fondation
Identité et
Démocratie

LE LOCALISME, LEVIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

La finance n'est pas l'ennemie. Elle est un moyen, et un puissant moyen, de la réalisation de projets. Elle peut contribuer à l'autonomie d'un pays, d'une région. Et elle donne tout son sens à l'argent et à la gestion de capitaux quand elle contribue à créer les conditions d'une vie meilleure. La finance sert les intérêts de ses clients, elle est soumise à leurs exigences. Elle a le pouvoir qu'ils lui donnent. Aux Français, aux Européens qui épargnent et investissent d'exiger des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de gestion, qu'elles fassent leur priorité de financer l'activité locale, la qualité territoriale, une Europe et une France vivantes, saines et belles.

Il y a neuf ans, je rédigeais pour le Commissariat au Développement durable un rapport intitulé : « Financer des territoires robustes et une société résiliente ». Je suis heureux aujourd'hui de présenter ce rapport du groupe des « Financiers Eveillés », sur un sujet essentiel pour réconcilier les Français et les Européens avec une activité souvent décriée, mais décisive pour notre avenir et notre projet national.

Hervé Juvin

AUDIARD LE CRITIQUE VOILÀ OÙ ÇA MÈNE, L'ELEGANCE

Par Thomas Morales



Michel Audiard sur le plateau
de « L'invité du dimanche », 24 février 1970.

Entre 1946 et 1949, le jeune Michel avait déjà le don de la formule dans ses chroniques cinématographiques aujourd'hui rassemblées. Redécouverte jouissive du critique qui a précédé le dialoguiste.

Oh qu'il était rosse, teigneux avec ce goût de la polémique, cette envie de dessouder les idoles du moment, les faux résistants et les profiteurs de guerre. Et puis ce sens de la formule assassine, ce don évident pour croquer la société minée d'alors. Il écrivait pour faire mal et blesser les médiocres. Se moquer des sentencieux aura été son occupation favorite durant toute sa vie.

Privé de carte de presse

Il faut dire que le jeune Michel Audiard n'est pas en odeur de sainteté en cette immédiate après-guerre, il est « *privé de sa carte de presse pour avoir écrit dans des journaux collaborationnistes* ». Peu importe, il écrira quand même sous différents pseudonymes. Jacques Potier lui servira de prête-nom dans *L'Étoile du soir*, jour-

nal issu de la clandestinité, à l'intérieur duquel il jouit d'une totale liberté d'expression. Audiard le reporter nous régale de bons mots et d'une connaissance assez experte du milieu, des productions françaises et américaines, des enjeux économiques, de la législation en vigueur et des freins à la création artistique.

Notre exception culturelle nationale était déjà sujette à des débats et des polémiques. Nos lignes Maginot de papier avaient bien du mal à contenir la pression venue des studios d'Hollywood. Toutes ses chroniques cinématographiques sont réunies dans un volume au titre taquin de *Chaque fois qu'un innocent a l'idée de monter un chef-d'œuvre, le cœur des cafards entre en transe*, aux éditions Joseph K. On doit ce travail de salubrité publique à Franck Lhomeau qui a établi, annoté et très lumineusement préfacé cette édition.

Tout ce qui touche à Audiard vaut désormais de l'or, on s'arrache ses rogatons de textes, ses casquettes et ses vélos aux enchères. Avant de nous laisser baigner dans sa langue diablement corrosive, Lhomeau évoque le contexte de l'époque, la nature des journaux. Il raconte surtout la façon dont le futur dialoguiste âgé de seulement 26 ans a évolué dans cette presse sous contrôle et en manque de papier. Audiard se révèle un cinéophile exigeant, pas du tout cocardier, il tape même dur sur certaines stars nationales. Il se paye en 1946 celui qui deviendra son meilleur interprète et son lucratif partenaire : Gabin. Dans *L'Imposteur* de Duvivier, Gabin est exécuté en règle : « *Hollywood aurait pu transformer Gabin, comme tant d'autres, mais en laisser tout de même subsister quelque chose. Or, il n'y a plus de Gabin. M. Gabin est mort. Et, comme le ridicule, lui ne tue plus personne, M. Gabin n'a vraisemblablement pas fini de nous ravir.* » Après ça, difficile de discuter gentiment autour d'un verre de Casanis.

Citizen Kane, du cinéma 500 %

Si, à ce moment-là, Audiard doute d'un retour de flamme du dabe sur les écrans, il s'enthousiasme pour *Citizen Kane*, qualifiant M. Welles de « *très grand type arrivant dans une époque de petits bonshommes* » : « *Citizen Kane c'est, je le répète, du cinéma ! Du cinéma 500 % !* »

Audiard garde les résistants intellectuels dans le pif, toute sa filmographie le prouvera par la suite, il n'aime rien d'autre qu'atomiser les existentialistes victorieux de la vingt-cinquième heure. Surtout ceux qui s'étaient offusqués de la projection de *La Grande Illusion*, de Renoir, au cinéma Le Normandie, sur les Champs-Élysées. La ressortie de ce chef-d'œuvre interdit depuis six ans avait suscité l'ire de certains, notamment du rédacteur en chef de *Franc-Tireur*, Georges Altman, qui considérait que le film était une sorte d'hymne à l'amitié franco-allemande, deux ans après les horreurs de la guerre. Audiard prend sa plume et dégomme : « *Les résistants Intellectuels (avec un petit r et un grand I)*

qui à force d'auto-suggestion sont parvenus à confondre en tant qu'atout essentiel de la Victoire, leurs stylos avec les lance-flammes des troupes du débarquement et Paul Éluard avec le général Leclerc, se voilent la face et entonnent le chœur des lamentations à propos de la réappropriation de La Grande Illusion sur l'écran du cinéma Normandie », concluant : « *Quant au film, des milliers de spectateurs qui l'avaient vu avant juin 1940, se pressent aujourd'hui en queues interminables pour le revoir.* » Sur le même mode, Audiard défend *Le Corbeau* de Henri-Georges Clouzot car « *ce film magnifique et sain [...] reflète avec un éclat plutôt cru la mentalité de ses propres censeurs – L'hystérie de la lettre anonyme* ».

Contre la poétisation menteuse

La grande affaire d'Audiard le journaliste non encarté est la réécriture plus ou moins crédible des événements par les cinéastes. Selon lui, ils ont tendance « *à poétiser l'Histoire* », mieux à la « *caméraniser* », verbe inventé pour l'occasion. Les artistes prendraient beaucoup (trop) de libertés avec une réalité moins tapageuse, moins étincelante, moins transparente. Les faits sont têtus et les héros, comme les poissons volants, ne constituent pas la majorité de l'espèce.

L'antifascisme d'après-coup lui donne l'occasion de nous faire rire amèrement, mais rire quand même. *Rome, ville ouverte* de Roberto Rossellini avec Anna Magnani, forteresse du néoréalisme italien, est « *suivant la tournure d'esprit du spectateur, une fresque bouleversante ou une formidable tranche de rigolade !* ». Même s'il reconnaît Rossellini comme « *un metteur en scène étonnamment doué* », louant également le jeu de la grande Anna, il s'étonne perfidement que la population romaine soit montrée comme « *une pépinière inépuisable d'héroïques porteurs de grenades, de forcenés confectionneurs d'attentats et d'incomparables francs-tireurs* ».

Audiard raille et le lecteur en redemande. Il a trouvé sa veine pamphlétaire qui fera merveille dans sa fructueuse carrière. Ce recueil est gourmand et joyeusement méchant. Cela ne l'empêche pas de faire revivre des films disparus et des vedettes oubliées. Si Audiard s'inclinait devant le génie de Walt Disney, il était plus circonspect sur l'adaptation de *La Symphonie pastorale*, Palme d'or du premier Festival de Cannes en 1946 : « *La Symphonie pastorale est en effet, comme chacun sait, tirée d'un roman de M. André Gide. On peut tirer pas mal de bonnes choses de l'œuvre de M. Gide, des morceaux choisis, des exemples grammaticaux, des fragments d'anthologie scolaire, tout sauf un film.* » •



Michel Audiard, *Chaque fois qu'un innocent a l'idée de monter un chef-d'œuvre, le cœur des cafards entre en transe...* (préf. Franck Lhomeau), « Chroniques cinématographiques », Joseph K., 2020.

TANT QU'IL Y AURA DES DVD

Par Jean Chauvet

En attendant la réouverture des salles de cinéma, on peut toujours éteindre sa soif de cinéma avec des DVD et BR : les éditeurs en profitent pour exhumer quelques pépites.

Mieux que les Tontons

**Le cave se rebiffe, de Gilles Grangier
En Blu-ray, édité par Gaumont**

À l'origine de ce film de Gilles Grangier, le roman homonyme d'Albert Simonin issu de la trilogie dite de « Max le menteur » publiée dans les années 1950 et dont les deux autres volets donneront naissance eux aussi à des films : *Touchez pas au grisbi* de Jacques Becker et *Les Tontons flingueurs* de Georges Lautner. Si Becker joue sans modération et avec brio la carte du polar très noir, Grangier, imité ensuite par un Lautner qui lui en sera toujours reconnaissant, s'éloigne très nettement du roman initial pour inventer un genre à lui tout seul : le vrai-faux polar déconnant à souhait. Certes, Simonin et Grangier ont participé à l'écriture de l'adaptation, mais c'est essentiellement Audiard qui est ici à la manœuvre, et seul même aux dialogues. Le moindre second couteau est ainsi susceptible d'incarner un prototype de crétin qui fera date (dans le cas présent, c'est Éric dit « le Gigolpince ») et de prononcer des répliques d'anthologie.



C'est que l'histoire n'a réellement aucune importance : côté scénario, tout est dans le titre, ou presque. Ce qui compte ici, c'est le plaisir simple et brut d'entendre et de voir des cabots de génie proférer des âneries admirables, parfois perles de chauffeurs de taxi parisiens recyclées par un styliste talentueux, la plupart du temps inventions débridées d'un athlète du dialogue en forme de combat de boxe. Michel Audiard est en effet au centre de ce film, comme de tant d'autres, exceptés peut-être ceux qu'il a réalisés lui-même qui, paradoxalement, tiennent beaucoup moins bien la route.

Or donc, il faudrait citer l'intégralité de la distribution du *Cave se rebiffe*, Jean Gabin en tête. Grangier se paye le luxe de ne faire apparaître sa vedette absolue qu'au bout de vingt minutes durant lesquelles on peut savourer à loisir la ronde des premiers ou seconds couteaux incarnés par Bernard Blier, Frank Villard, Antoine Balpétré, Françoise Rosay, Martine Carol et Ginette Leclerc. Ça fuse de toutes parts : « *L'Honnêteté, ça se paye* », « *Dans un ménage, quand l'homme ne ramène pas un certain volume d'oseille, l'autorité devient, ni plus, ni moins, que d'la tyrannie...* », ou encore « *Les bénéfices ça se divise, la réclusion ça s'additionne* ». Et ce n'est là qu'un petit échantillon représentatif de ce qu'Audiard parvient à mettre dans la bouche de ces messieurs-dames. Les mets royaux revenant au « Dab », c'est-à-dire à Gabin qui à propos du fameux « Gigolpince » lance à Rosay cette réplique immortelle : « *Celui-là c'est un gabarit exceptionnel ! Si la connerie se mesurait, il servirait de mètre étalon ! Il serait à Sèvres !* » On s'en voudrait de ne pas citer enfin le cave dont il est question : Maurice Biraud qui trouvait là un rôle à la mesure de son talent. Il est impeccable dans le rôle du prolo graveur aux mains d'or, effectuant avec Gabin un pas de deux jubilatoire. Ce film a soixante ans et pas une ride, contrairement à la plupart des comédies françaises actuelles qui sont comme des petites vieilles se régaland de sujets sociaux avec une bienveillance dégoûtante. *Le cave se rebiffe* ne se prend jamais au sérieux et ne méprise jamais son spectateur, autre différence essentielle. Et puis, c'est une nouvelle occasion de réhabiliter encore et toujours Gilles Grangier. Auteur de *Mémoires intitolés* *Passé la Loire, c'est l'aventure*, Grangier fut un artisan plus que digne du cinéma français dit commercial. En dépit de cette étiquette, il a su donner à Gabin parmi ses plus beaux rôles de la seconde moitié de sa carrière (*Le*

Désordre et la Nuit en tête, mais aussi *Le rouge est mis*, *Gas-oil*, *Le Sang à la tête*, *Maigret voit rouge*, *Sous le signe du taureau*). Et c'est un peintre habile de ce peuple derrière lequel nombre de ses petits confrères réalisateurs couraient sans jamais pouvoir le saisir véritablement. Chez Grangier, tout sonne juste, même dans un ironique vrai-faux polar comme *Le cave se rebiffe*. •



Bonjour les enfants

***L'Enfer des anges*, de Christian-Jaque**
Coffret DVD et BR, édité par Pathé



On peut toujours rêver : un jour viendra peut-être où l'on sortira Christian-Jaque de l'ornière où la Nouvelle Vague l'a fait injustement tomber. Il suffit de voir ou de revoir ce film rare, et cette fois dans une superbe version restaurée, pour se dire que décidément, c'était un vrai cinéaste, y compris à travers des intentions de mise en scène souvent habiles et inspirées. *L'Enfer des anges*, sorti en 1941, fait partie d'une trilogie informelle sur l'enfance dont les merveilleux *L'Assassinat du père Noël* et *Les Disparus de Saint-Agil* constituent, dans un registre moins dramatique, les deux autres volets. Et puis il y a l'exceptionnel Jean Tisserand pour une fois dans le rôle de salaud intégral : il implique de pauvres ados de la zone parisienne dans un trafic de drogue tout en gardant pour sa part les mains propres. Le film cultive avec efficacité une veine sociale jamais complaisante. Comme *La Belle Équipe* de Duviols, il comporte deux fins, que cette très belle édition permet de découvrir. •



Au revoir les jeunes

***Les Adollescentes*, d'Alberto Lattuada**
Coffret DVD et BR, édité par Tamasa



Sortie en 1960, ce film franco-italien est l'un des plus réussis de son auteur, Alberto Lattuada, et pas seulement parce qu'il offre son premier rôle à une jeune et séduisante jeune fille de 15 ans, Catherine Spaak. Elle fait ici face à deux acteurs français : Jean Sorel et Christian Marquand. Le cinéaste évoque avec une sensualité qui lui vaudra les foudres de la censure italienne l'émancipation féminine d'une adolescente bourgeoise, comme le faisait son collègue Bolognini avec *Les Garçons*. C'est un roman d'apprentissage pudique et audacieux à la fois, parfait symbole d'un cinéma des années 1960 qui sait capter l'air du temps à la perfection. •



TOUCHE PAS À MON PORC !

Par Emmanuel Tresmontant



Au village des Aldudes, près de la frontière espagnole, Pierre Oteiza a sauvé de l'extinction le merveilleux porc basque, reconnaissable à sa tête et à son derrière noirs... Un vrai porc de montagne, élevé en plein air et nourri aux châtaignes, aux glands et aux fruits.

La France ne serait pas la France sans sa charcuterie. Déjà dévoyée par l'industrialisation agricole, la cochonnaille suscite le rejet – parfois violent – de consommateurs musulmans. Heureusement, une bande héroïque d'éleveurs et de charcutiers mène la résistance.

Il y a quelque temps, la revue locale *Le Mensuel de Rennes* rapportait cette anecdote, que m'a confirmée le grand journaliste et ami Éric Conan, parti profiter de sa retraite bien méritée dans sa Bretagne natale : dans le quartier de Rennes Le Blosne-Italie, situé au sud de la ville, un malheureux Breton qui tenait une crêperie proposant la spécialité locale des galettes à la saucisse a été menacé de mort et sa vitrine taguée ou brisée avec des slogans « cochonophobes » du type « À mort les porcs, on vous saignera ». Il a donc été obligé de vendre sa boutique qui a immédiatement été remplacée par une boucherie hallal. Selon Conan, la municipalité de Rennes, qui du reste a été la première de France à accepter avec empressement le burkini dans ses piscines municipales, n'a évidemment rien fait pour aider ce pauvre artisan... Pire, en matière de soumission, et toujours à Rennes, le chef breton Loïc Pasco n'a pas trouvé mieux, dans la foulée, que de se distinguer en proposant de relever le « défi » (lancé par qui ?) avec une recette de galette sans porc (il a mis une saucisse de veau à la place, pourtant bien moins goûteuse), destinée au service de livraison de plats cuisinés Uber Eats. La genèse de ce type d'affaires, de plus en plus fréquentes sur tout notre territoire (il suffit de tendre l'oreille), est bien décrite dans le livre de poche *Histoire de l'islamisation française : quarante ans de soumission* (L'Artilleur, 2020).

Sans invoquer Charles Martel et Jeanne d'Arc ni chanter *La Marseillaise*, rappelons que le porc constitue 99 % de notre charcuterie, qui est une invention française remontant au Moyen Âge (1475), le mot charcutier désignant à l'origine celui qui cuit la chair, en l'occurrence, la viande de porc... Pour notre pape de la charcuterie Joël Mauvigney, meilleur ouvrier de France et président de la Confédération nationale des charcutiers traiteurs (CNCT) – dont la boutique située depuis 1963 à Mérignac, près de Bordeaux, se visite comme une vraie bijouterie, avec ses somptueux fromages de tête et autres pâtés en croûte maison –, « la charcuterie française est unique au monde, il n'y a pas l'équivalent ailleurs, c'est une composante de notre identité culturelle et gastronomique ». Pourquoi donc ceux qui n'aiment pas le →



saucisson nous obligeraient-ils à ne plus en manger ?

En réalité, on ne hait que ce qui nous ressemble : apparu en Asie au début de l'ère tertiaire, juste après la disparition des dinosaures (il y a 66 millions d'années), et domestiqué depuis le Néolithique (9 000 ans avant J.-C.), le porc est l'animal le plus proche de l'être humain, puisqu'il possède 95 % de nos gènes ! En médecine et en chirurgie, on utilise d'ailleurs son insuline et même sa valve cardiaque pour faire des greffes. Sur le plan anatomique, Léonard de Vinci l'avait bien constaté : quand on ouvre un porc, ses organes intérieurs sont disposés exactement comme les nôtres...

Réputé goinfre, avide, sale, méchant et lubrique par à peu près toutes les religions du monde, ce pauvre animal, pourtant ultra sensible et intelligent, mérite d'être réhabilité ! Dans la mythologie grecque, il est associé à Déméter, la déesse de la fertilité. Chez les Égyptiens, Nout, la déesse du ciel et mère éternelle des astres, est figurée sous les traits d'une truie allaitant sa portée. En Chine et au Vietnam, le cochon est le symbole de l'abondance et de la fécondité. Mais le plus bel hommage jamais rendu au porc est un poème sublime que Paul Claudel écrivit en 1895, dans *Connaissance de l'Est* et qu'il faudrait obligatoirement faire lire à tous les élèves de France dès le CP.

Claudel, quand il arrive en Chine, après avoir renoncé à devenir moine, est subjugué par ce pays « vertigineux, inextricable où la vie n'a pas été atteinte par ce mal moderne : l'esprit qui se considère lui-même et s'enseigne ses propres rêveries. [...] Ici, au contraire, tout est naturel et normal. » Le spectacle des porcs se promenant en liberté au milieu du tohu-bohu des chaises à porteurs le fascine et lui inspire ce texte plein de tendresse, qui nous montre en passant qu'il y avait bien en Claudel un porc qui sommeille (comme il l'avouera plus tard dans sa correspondance avec Jacques Rivière). Que l'on me permette donc d'en citer un extrait, car, pour le porc, avoir un Claudel comme avocat, c'est tout de même énorme :

« Je peindrai ici l'image du Porc. C'est une bête solide et tout d'une pièce ; sans jointure et sans cou, ça fonce en avant comme un soc. Cahotant sur ses quatre jambons trapus, c'est une trompe en marche qui quête, et toute odeur qu'il sent, y appliquant son corps de pompe, il l'ingurgite. Que s'il a trouvé le trou qu'il faut, il s'y vautre avec énormité. Ce n'est pas le fréttement du canard qui entre dans l'eau, ce n'est point l'allégresse

sociable du chien ; c'est une jouissance profonde, solitaire, consciente, intégrale. Il renifle, il sirote, il déguste, et l'on ne sait trop s'il boit ou s'il mange ; [...] il grogne, il joutit jusque dans le recès de sa triperie, il cligne de l'œil. [...] Gourmand, paillard ! [...] Je n'omets pas que le sang du cochon sert à fixer l'or. »

La viande de cochon est moelleuse et subtile, avec des saveurs douces, tendres et fondantes, qui changent selon qu'on la fasse cuire en potée ou en ragoût, qu'elle soit rôtie, grillée, poêlée ou encore sautée, qu'on la serve chaude ou froide. Miel et gingembre, épices et piment d'Espelette la relèvent merveilleusement. Joël Mauvigney nous le confirme, « dans le cochon, tout est bon, sauf peut-être les ongles et les dents... Les oreilles elles-mêmes peuvent être délicieuses, si on les fourre au foie gras. »

À la tête du Ceproc (Centre d'excellence des professions culinaires), basé à La Villette depuis cinquante ans, Joël Mauvigney s'attache à transmettre sa passion de la charcuterie française à plus de 3 000 apprentis (dont beaucoup sont en phase de reconversion après avoir exercé un autre métier, preuve que la charcuterie est loin d'être morte !). « En France, il y a 6 500 entreprises. Il faut au moins quatre ans de formation pour devenir charcutier.

La première chose est de bien connaître les cochons et leur morphologie, pour cela, il faut aller chez les éleveurs et les paysans, observer les animaux et vivre avec. Le cochon doit être élevé en plein air pendant au moins douze mois. Il doit alors peser entre 140 et 200 kilos. En achetant un cochon fermier, nous savons exactement d'où il vient, où il a été élevé, comment il a été nourri et traité. » Joël Mauvigney ne fait pas dans la nostalgie, il ne regrette pas le temps où les cochons étaient abattus à la ferme par le paysan : « *C'était terrible ! Dans les abattoirs modernes, au moins, il est endormi avant d'être tué. »*

Le charcutier est un intellectuel, on peut le comparer à un chirurgien : il réfléchit avant d'agir. Il connaît par cœur les 450 préparations différentes qui sont recensées dans notre bible. Il sait découper un cochon et trier tous ses morceaux, un par un. Il sait préparer une sauce et cuire avec précision au degré près. C'est un esthète qui aime mettre en valeur la beauté des produits, les charcuteries d'aujourd'hui sont des bijouteries. « *Nous avons été les premiers à respecter les normes d'hygiène les plus élémentaires, en créant des laboratoires d'une propreté absolue. »*

Pour ce sage, la préparation du jambon blanc est un incontournable, raison pour laquelle il regrette que seulement 85 % des charcutiers le préparent eux-mêmes, les 15 % restant s'approvisionnant auprès des industriels, ce qui est un scandale. « *Un vrai jambon blanc, c'est ce qui permet de juger la compétence d'un charcutier. Il doit être d'un beau rose pâle, moelleux, mais avec des tranches un peu sèches, surtout pas humides et brillantes, ce qui prouve la présence de conservateurs, de gélifiants et d'émulsifiants multiples. »* À Paris, on conseillera ainsi la maison Doumbéa, rue de Charonne, qui fabrique le dernier vrai jambon de Paris traditionnel, choisi par des chefs comme Alain Ducasse et Yannick Alléno, et par le boucher Hugo Desnoyer (www.jambondeparis.com).

En France, il y a 50 recettes différentes de boudin noir, selon les régions : c'est un patrimoine unique au monde. 99 % des Français consomment pas loin de 35 kg de cochon par an et affirment ne pas pouvoir renoncer à la charcuterie, qui est pour eux un hymne à la convivialité et au partage. Alors, pourquoi ne dit-on rien quand un malheureux Breton se voit interdit par les barbus de faire des galettes à la saucisse ?

Tout cela est bien beau. Mais la réhabilitation du cochon et de tous les métiers qui dépendent de lui passe tout de même par une mise au point : de quel cochon parle-t-on ? En 2000, *Le Canard enchaîné* publiait un dossier qui, hélas, n'a pas pris une ride : 98 % des porcs français sortent d'une usine... Comme le disait le *Canard*, « *vu les médicaments qu'il avale, le cochon industriel devrait être remboursé par la Sécurité sociale* ».

Les premières porcheries industrielles sont apparues au Danemark dans les années 1950, sur le modèle améri-

cain, avant d'être copiées partout dans le monde. Qu'on soit donc en Bretagne, en Hollande, ou dans l'Illinois, c'est le même processus. Les races pures locales et anciennes de cochon (cul noir du Limousin, porc gascon, pie noir du Pays basque, porc de Bayeux, porc blanc de l'Ouest, porc nustrale de Corse...) ont été remplacées par des hybrides mis au point par les généticiens, comme le Large White (« larjouit » comme on dit dans les campagnes), un cochon taillé pour l'industrie. Les mères procréent deux fois plus par portée (15 porcelets programmés pour engraisser plus vite et pas cher). À six mois, ils sont prêts pour l'abattoir. Le paradoxe est qu'en grossissant plus, les cochons ont perdu leur graisse (notamment au niveau du lard dorsal qui est la matière noble des fabricants de saucisson sec). Et ne parlons pas du goût qui a totalement disparu ! De quoi donner presque raison aux barbus, non ?

Réhabiliter le porc bien de chez nous, c'est donc défendre la poignée d'éleveurs qui travaillent à l'ancienne, comme Pierre Oteiza qui, en 1989, a sauvé de l'extinction le vrai porc basque élevé en montagne et nourri aux châtaignes, dans les Aldudes, non loin de Biarritz (on compte aujourd'hui 70 éleveurs et 3 000 porcs). Son jambon est plus savoureux que celui de Parme ! On peut aussi citer Pierre Matayron, qui élève de somptueux porcs noir de Bigorre dans le Gers, ou la ferme de Pouloupry, dans les Côtes-d'Armor, où, sur 32 hectares de landes, Antoine Raoul a redonné vie au porc de race Berkshire à robe noire, la plus ancienne race anglaise – Shakespeare en consommait tous les matins pour son breakfast. Des artisans passionnés !

Les restaurants étant fermés jusqu'à nouvel ordre et pour ainsi dire condamnés à mort par un gouvernement qui rêve de nous maintenir en bonne santé en nous conduisant à la pauvreté (qui est la pire des maladies !), il ne nous reste plus qu'à rendre visite aux plus belles charcuteries de France. •

En voici quelques-unes :

David Davaine

place du Marché aux poissons, 59500 Douai

Pascal Joly

89, rue Cambronne, 75015 Paris

Maison Dumont

28, rue de Nemours, 35000 Rennes

Pierrick Bougerolle

42, rue du Marché, 21210 Saulieu

Georges Reynon,

13, rue des Archers, 69002 Lyon

Cyrill Strub

2, rue Pierre-Marie, 57560 Abreschviller

LE PIRE CONTRE-ATTAQUE

Plus que le critique, le comédien, le musicien et le danseur,
c'est l'ouvreuse qui passe sa vie dans les salles de spectacle.
Laissons donc sa petite lampe éclairer notre lanterne !



Qu'est-ce qui reste ? Les séries. Prisonnière du canapé-chips, j'ai bien tenté les polars de Netflix, *Inspecteur Zombie*, *Les Vampires de Windsor*, *L'Attaque des clowns*, tout frais, tout propre, tout pareil. Jusqu'à ce que je trouve LA série. Par hasard sur LCP, la chaîne parlementaire.

Prise en cours, la saison 1 ne promettait guère. Scénario usé. Il y a très, très longtemps dans une galaxie far away, la planète Wuhan envoie un bad microbe à travers le système. L'action se déroule principalement sur la planète Paris où une fausse Jedi nommée Darke Buzyn trahit la jeune République et se fait remplacer par le mignon Doc Véran, soutien historique du Grand Hologramme. Doc Véran est un antihéros incolore genre Skywalker, pas très bien joué mais plein de rebond. Neurologue, il est entré en politique pour élaborer des plans. Un plan antitabac en 2015, un plan anti-alcool, un plan antisoda, un plan anti-mannequins anorexiques. Au milieu de la saison, Doc Véran doit gérer la guerre contre le microbe galactique. Mars : « C'est le confinement qui provoque la circulation du virus » et « porter un masque est parfaitement inutile ». Avril : « Ce qui est important, c'est que les gens soient confinés chez eux. » Mai : « L'hydroxychloroquine peut entraîner des troubles cardiaques. » Juin : « Le gros de l'épidémie est derrière nous. » Août : « Le reconfinement ne saurait être une solution. » Dernier épisode : Primus Confinator remonte dans son vaisseau, cap sur la planète Havre. Le Grand Hologramme nomme à sa place Primus Déconfinator, joué par Albert Dupontel qui force un peu l'accent gersois, mais ferme la saison 1 dans la bonne humeur.

Saison 2, épisode 1, attention ça commence ! Joli coup du scénariste : quelques minutes après le générique, Primus Déconfinator se transforme en Super Reconfinator et découvre le Mal Absolu : les trucs ouverts le soir – tavernes, théâtres, copains. D'où l'épisode 2 intitulé *Couvre-feu*. Fier d'avoir soumis Gallorefractor au décret arbitraire, Reconfinator divise carrément le peuple en deux : essentiels contre non essentiels. Doc Véran profite du scandale pour se faire nommer ministre de la Panique. Épisode 3, intitulé *Caprices des dieux* : le ministre poursuit les derniers rebelles aux confins de la galaxie jusqu'au Parlement. Il vient de s'apercevoir que dans un hôpital il y a des types en mauvais état. « C'est ça la réalité mesdames et messieurs ! Si vous ne voulez pas l'entendre, sortez d'ici ! » Là, les scénaristes nous prennent pour des buses. Un ministre qui jette les élus dehors, même le président assassin Kevin Spacey dans *House of Cards* n'a pas osé. Ainsi meurt la démocratie galactique, dit en gros la saison 2 qui finit le 17 novembre par un solo de Doc Salomon, le comique de la série (comique de répétition, very funny) : « La santé mentale des Français s'est à nouveau dégradée entre fin septembre et début novembre. » Pas possible ! Son conseil (le clan Doc donne plein de conseils) : « Limiter la consommation d'alcool et de tabac. »

Cette semaine, une taupe de Disney a dévoilé dans *Closer* le début de la saison 3. Inscrit côté obscur, le ministre de la Panique devient sénateur, puis Chancelier suprême. Après avoir chassé les derniers Jedi, il se proclame empereur et transforme une blouse blanche en seigneur noir sous le nom de Dark Malor. Scénario prévisible, mais Netflix et Mammazone se lèchent les babines. •



N°24



Retrouvez dans la collection "Les Secrets", tous les hors-séries de *Valeurs actuelles* (sujets variés, passionnants) en les commandant avec ce bon de commande ou sur boutique.valeursactuelles.com



N°15



N°19



N°21



N°22



N°16



N°3

5,99



N°14

8,99

Ces 2 numéros sont seulement disponibles en version numérique (à télécharger) sur boutique.valeursactuelles.com
Version papier épuisée

BON DE COMMANDE

Remplissez et renvoyez ce bulletin avec votre règlement sous enveloppe non affranchie à
VALEURS ACTUELLES - LIBRE RÉPONSE 88754 - 59789 LILLE CEDEX 9

- ☐ 1 Les secrets de la Bible 7,90€ Réf. VAH001
- ☐ 2 Les secrets du Vatican 7,90€ Réf. VAH002
- ☐ 3 Les secrets des cathédrales **VERSION PAPIER ÉPUISÉE**
- ☐ 4 Les secrets de Versailles 7,90€ Réf. VAH004
- ☐ 5 Les secrets de la Terre Sainte 7,90€ Réf. VAH005
- ☐ 6 Les secrets de la Police 9,90€ Réf. VAH006
- ☐ 7 La France mystérieuse 9,90€ Réf. VAH007
- ☐ 8 Les secrets des océans 9,90€ Réf. VAH008

- ☐ 9 Les maîtres de l'art sacré 9,90€ Réf. VAH009
- ☐ 10 Les secrets de l'Élysée 9,90€ Réf. VAH010
- ☐ 11 Les secrets des îles 9,90€ Réf. VAH011
- ☐ 12 Les secrets de la Russie 9,90€ Réf. VAH012
- ☐ 13 Les mystères de Noël 7,90€ Réf. VAH013
- ☐ 14 La vraie histoire des colonies **VERSION PAPIER ÉPUISÉE**
- ☐ 15 De Gaulle-Pétain Histoires secrètes 9,90€ Réf. VAH015
- ☐ 16 Nos ancêtres les Français 9,90€ Réf. VAH016

- ☐ 17 Nos soldats ces héros 9,90€ Réf. VAH017
- ☐ 18 Le roman noir de la Révolution 9,90€ Réf. VAH018
- ☐ 19 La France d'Audiard 9,90€ Réf. VAH019
- ☐ 20 La disparition de Jacques Chirac 7,90€ Réf. VAH020
- ☐ 21 Algérie française Les vérités interdites 10,90€ Réf. VAH021
- ☐ 22 Delon Belmondo épopée française 10,90€ Réf. VAH022
- ☐ 23 Les dossiers noirs du communisme 10,90€ Réf. VAH023
- ☐ 24 La langue française 10,90€ Réf. VAH024

Total commande

€

FRAIS DE PORT INCLUS

PVAH1120

☐ Mme ☐ M. NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je choisis de payer : ☐ par chèque à l'ordre de Valmonde et Cie ☐ par carte bancaire

N°
Expire à fin Notez les 3 derniers chiffres au dos de votre carte

Signature obligatoire :

E-mail :@..... Téléphone :

☐ Je souhaite également recevoir les informations des partenaires de Valmonde société éditrice de *Valeurs actuelles*.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations, bons plans et autres offres de Valmonde cochez la case ci-contre ☐.

Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles. Service abonnement, téléphone 09 69 39 66 46 (appel non surtaxé) – adresse électronique : contact@valeursactuelles.com.

Les informations collectées via ce formulaire servent à la gestion de votre abonnement sous la responsabilité de VALMONDE et Cie, SAS au capital 1 410 497 € (Siège social : 24 rue Georges Bizet – 75116 Paris – Siren 775 658 412), société éditrice du magazine *Valeurs actuelles*. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données. Vous pouvez vous opposer à leurs traitements par VALMONDE et Cie (ou en demandant la limitation). Pour exercer vos droits, il vous suffit de nous contacter à l'adresse postale mentionnée ci-dessus ou à l'adresse électronique dpo@valmonde.fr en justifiant de votre identité. Vos données pourront être cédées à des partenaires commerciaux pour une finalité de prospection commerciale sauf si vous cochez la case ci-contre ☐.

Revue **CONFLITS** : Numéro spécial Aviation



Chez votre marchand de journaux
ou sur le site www.revueconflits.com